

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'EDUCATION ET INGENIERIE EDUCATIVE

DEPARTEMENT EDUCATION SPECIALISEE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH CENTRE AND
TRAINING SCHOOL IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

**ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF ET RÉDUCTION DU
TAUX D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHEZ LES POPULATIONS
DÉPLACÉES VICTIMES DES CONFLITS ARMÉS DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MORA : CAS DES SITES D'ALDJE,
IGAWA ET BIA.**

*Mémoire rédigé, présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Master 2 en
Intervention, Orientation et Éducation extra-scolaire (IOE)*

Spécialité : Intervention et Action Communautaire (IAC)

Présenté par :

YANA MEVO Pierre

Licence en Droit Public

MATRICULE : 21V3659



Sous la direction du : Monsieur IGOUI MOUNANG Gilbert C.C

Année académique : 2023-2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	ii
DEDICACES	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES IMAGES	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENT	
THEORIQUE DE L'ETUDE.....	4
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE GENERALE DE L'ETUDE.....	4
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE	24
CHAPITRE III : THEORIES EXPLICATIVES.....	55
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....	
CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	81
CHAPITRE V : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNEES D'ENQUETES	108
CHAPITRE VI : INTERPRETATION DES RESULTATS, DISCUSSIONS ET SUGESTIONS	132
CONCLUSION GENERALE.....	146
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	146
ANNEXES	146
TABLE DES MATIERES	146

À
Mes parents et à ma famille académique

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, nous tenons à nous tourner vers tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail dans bien des domaines.

Nos remerciements vont, en tout premier, à notre Directeur de mémoire, le **Dr IGOUI MOUNANG Gilbert** qui s'est investi à nous soutenir tout au long de la rédaction de ce mémoire. Sa disponibilité et sa patience à des multiples niveaux nous ont stimulées à persévérer jusqu'à l'achèvement de notre recherche. Merci également de la documentation mise à notre disposition.

Nous remercions tous les enseignants de l'Université de Yaoundé 1, pour tous les enseignements reçus durant notre cursus au sein de cette institution, ainsi qu'à nos aînés académiques, sans toutefois oublier nos camarades de promotion qui nous ont coaché tout au long de ce travail.

Notre gratitude va également à l'endroit des autorités administratives et traditionnelles de l'Arrondissement de Mora pour nous avoir permis de collecter les données en toute sécurité auprès des populations déplacées.

Nous remercions également notre guide d'enquête MALLOUM MAHAMA de sa traduction et sa disponibilité malgré ses occupations.

Nous voulons adresser nos sincères remerciements à nos parents MEVO NDZANA Hubert et son épouse ADZESSA BELOBO Marguerite qui furent et demeurent l'ossature de notre vie.

Nous avons une pensée reconnaissante envers nos frères Vincent de Paul NDZANA, Benoit BELOBO, Emmanuel MEVO, Nestor ATEBA et notre sœur aînée Jeanne MBALA pour leurs multiples actions sacrificielles menées à notre bénéfice.

Enfin nous remercions nos amis, cousins, cousines, neveux et nièces de leur soutien multiforme et inconditionnel. Et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la maturation du présent travail.

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

- AC** : Approche des Capabilités ;
- ACEF** : Associations Coopératives d'Economie Familiale ;
- ACF** : Action Contre la Faim ;
- BH** : Boko Haram;
- CH** : Cadre Harmonisé;
- CICR** : Comité International de la Croix-Rouge ;
- CLSC** : Centre Local de Services Communautaires ;
- CRC** : Croix-Rouge Camerounaise;
- Ed** : Edition;
- Etc** : Et cetera ;
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;
- HG** : Hypothèse générale ;
- HGR** : Hypothèse Générale de Recherche ;
- HS** : hypothèse spécifique ;
- HSR** : Hypothèses Spécifiques de Recherche ;
- IA** : Insécurité Alimentaire ;
- IPC** : Indice des Prix à la Consommation ;
- ODD** : Objectifs de Développement Durable ;
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé ;
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé ;
- ONG** : Organisation non Gouvernementale ;
- OPR** : Objectif Principal de Recherche ;
- OSR** : Objectifs Spécifiques de Recherche ;
- PAM /WFP** : Programme Alimentaire Mondiale/World Food Programme ;
- PDI** : Personnes Déplacées Internes ;
- QPR** : Question Principale de Recherche ;

QSR : Questions Spécifiques de Recherche ;
SAN : Sécurité Alimentaire et nutritionnelle ;
SPSS : Statistical Package for Social Sciences;
TIC : Technologies de l'information et de la Communication ;
UE : Union Européenne ;
UN : Nations- unies ;
UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture ;
UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ;
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance ;
VOL : Volume.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérationnalisation de la variable indépendante.	87
Tableau 2 : Tableau synoptique.	89
Tableau 3 : Répartition de l'échantillon supposé selon les différents sites enquêtes.....	110
Tableau 4 : Répartition de l'échantillon supposé selon l'âge des enquêtés	111
Tableau 5 : Répartition de l'échantillon supposé selon le sexe des enquêtés	111
Tableau 6 : Répartition de l'échantillon selon statut matrimonial du chef de ménage des sites enquêtés.....	112
Tableau 7 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de moins de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.....	113
Tableau 8 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de plus de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.....	114
Tableau 9 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personne en charge des chefs de ménage de plus de 18 ans des différents sites enquêtés.....	115
Tableau 10 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes de plus de 65 en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.....	116
Tableau 11 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de femme enceinte en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.....	117
Tableau 12 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de femme allaitante en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.....	118
Tableau 13 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtés avant leur déplacement.....	119
Tableau 14 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtées après leur déplacement.....	120
Tableau 15 Répartition de l'échantillon selon le mode accès aux denrées alimentaires chez les populations des différents sites enquêtées après leur déplacement.....	121
Tableau 16 : Répartition de l'échantillon selon la nature de l'assistance reçus chez les populations déplacées des différents sites enquêtées	122
Tableau 17 : Répartition de l'échantillon selon La satisfaction sur le mode d'accès alimentaire chez les populations déplacées des différents sites enquêtées	124
Tableau 18 : Répartition de l'échantillon selon le rythme de consommation alimentaire par jour avant le déplacement.....	125
Tableau 19 : Répartition de l'échantillon selon le rythme de consommation alimentaire par jour après le déplacement.....	125
Tableau 20 : Répartition de l'échantillon selon La durée des réserves alimentaire chez les populations déplacées des différents sites enquêtés.....	126

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : conceptualisation de l'insécurité.....	36
Figure 2 : Les composantes de la sécurité alimentaire.....	45
Figure 3 : Échelle de la hiérarchie des besoins selon Maslow dite « pyramide de Maslow»	62
Figure 4 : Répartition de l'échantillon selon statut matrimonial du chef de ménage des sites enquêtés.....	112
Figure 5 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de moins de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés	113
Figure 6 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de plus de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés	115
Figure 7 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personne en charge des chefs de ménage de plus de 18ans des différents sites enquêtés	116
Figure 8 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes de plus de 65 en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.	117
Figure 9 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtées avant leur déplacement	119
Figure 10 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtées après leur déplacement	120
Figure 11 : Répartition de l'échantillon selon le mode accès aux denrées alimentaires chez les populations des différents sites enquêtées après leur déplacement	121
Figure 12 : Répartition de l'échantillon selon la nature de l'assistance reçus chez les populations déplacées des différents sites enquêtées.	123
Figure 13 : Répartition de l'échantillon selon le rythme de consommation alimentaire par jour après le déplacement	126
Figure 14 : Répartition de l'échantillon selon la stratégie d'adaptation utilisée pendant les périodes de soudure chez les populations déplacées des différents sites.....	127

LISTE DES IMAGES

Image 1 : Site d'Aldje.	97
Image 2 : site de Bia.....	97
Image 3 : Site d'Igawa.	97
Image 4 : Population déplacée victime des conflits armés.....	99
Image 5 : Mon Guide et Moi.....	103
Image 6 : Devant la sous-préfecture de Mora	103
Image 7 : Avec le Blâma de Igawa.....	103
Image 8 : Avec le Blâma d'Aldje.....	103
Image 9 : Avec le Blâma de Bia.....	103
Image 10 : Affichage des données.....	109
Image 11 : Affichage des variables	109
Image 12 : Fenêtre des résultats.	109

RESUME

La présente recherche a pour thème « Accompagnement socio-éducatif et réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora : cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia ». Dans le cadre de ce travail il s'agit d'étudier l'impact de l'accompagnement socio-éducatif sur la réduction du taux d'insécurité alimentaire. En effet, les conflits armés dans les régions de l'Extrême-Nord du Cameroun ont entraîné des déplacements de milliers des personnes venant des villes environnantes. Ces mouvements ont eu une conséquence directe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur ces derniers. Ce qui a rapidement entraîné l'épuisement des stocks alimentaires et a accru leurs vulnérabilité. D'où le problème du manque d'approvisionnement alimentaire. Face à ce problème, la question de recherche est la suivante : Comment l'accompagnement socio-éducatif facilite-t-il la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora/sites d'Aldje, Igawa, et Bia ? La répondre à cette question nous permet de formuler l'hypothèse générale suivante : l'assistance à une alimentation suffisante, saine, nutritive et apprentissage aux productions alimentaires durables et résilientes facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora/sites d'Aldje, Igawa, et Bia. Ensuite nous avons ressorti les hypothèses spécifiques : HSR1 : Le soutien alimentaire, matériel et financier facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. HSR2 : L'analyse des besoins et des attentes des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. HSR3 : L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. Nous avons fait le choix de la méthode quantitative et usé du questionnaire pour la collecte des données auprès de 262 ménages déplacées et analysées par le logiciel SPSS. Toutes nos hypothèses sont validées et nous laisse entrevoir que l'accompagnement socio-éducatif a un impact sur la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora/sites d'Aldje, Igawa et Bia.

Mots clés : Accompagnement socio-éducatif, insécurité alimentaire, population déplacée.

ABSTRACT

The theme of this research is “Socio-educational support and reduction of the rate of food insecurity among displaced populations victims of armed conflicts in the Mora District: case of the Aldje, Igawa and Bia sites”. As part of this work, the aim is to study the impact of socio-educational support on reducing the rate of food insecurity. Indeed, armed conflicts in the Far North regions of Cameroon have led to the displacement of thousands of people from surrounding towns. These movements have had a direct consequence on their food and nutritional security. This quickly led to the depletion of food stocks and increased their vulnerability. Hence the problem of lack of food taming. Faced with this problem, the research question is as follows: How does socio-educational support facilitate the reduction of the rate of food insecurity among displaced populations victims of armed conflicts in the District of Mora/sites of Aldje, Igawa, and Bia? Answering this question allows us to formulate the following general hypothesis: assistance with sufficient, healthy, nutritious food and learning about sustainable and resilient food production facilitates the reduction of the rate of food insecurity among displaced populations victims of armed conflicts in the Mora District/Aldje sites, Igawa, and Bia. Then we brought out the specific hypotheses: SH1: Food, material and financial support facilitates the reduction of the rate of food insecurity of displaced populations victims of armed conflicts in the Mora District in general and in the sites of Aldje, Igawa , AndBia in particular. SH2: Analysis of the needs and expectations of displaced populations facilitates the reduction of the rate of food insecurity among them in the Mora District in general and in the sites of Aldje, Igawa, and Bia in particular. SH3: The acquisition of knowledge, know-how, interpersonal skills and ability to evolve facilitates the reduction of the rate of food insecurity among displaced populations victims of armed conflicts in the Mora District in general and in the sites of Aldje, Igawa , and Bia in particular. We chose the quantitative method and used the questionnaire to collect data from 262 displaced households and analyzed by SPSS software. All our hypotheses are validated and allow us to see that socio-educational support has an impact on reducing the rate of food insecurity among displaced populations victims of armed conflicts in the District of Mora/sites of Aldje, Igawa and Bia.

Key words: Socio-educational support, food insecurity, displaced population.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

De nombreux dispositifs publics, visant l'insertion ou la réinsertion sociale et / ou économique des individus en difficulté, intègrent des procédures d'accompagnement proposées comme une possibilité d'aide ou de soutien. Que ce soit dans le domaine de l'emploi, de la formation, de l'éducation de la gestion de carrière, de l'action sociale, de la justice, l'accompagnement s'impose comme un passage obligé. Pour certains auteurs comme Laurin et al (2001), la notion d'accompagnement permet à la personne d'exercer par elle-même un grand contrôle sur sa vie, la soutenir dans ses efforts pour trouver la réponse aux problèmes et aussi retrouver sa propre voie. Pour le dire de façon plus claire, la personne devrait être capable de s'organiser, se prendre en main, se discipliner, se responsabiliser afin que dans les années à venir elle puisse devenir autonome. Ainsi, l'accompagnant socio-éducatif réalise une intervention visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Parlant de l'insécurité alimentaire, elle a toujours été évoquée sous un angle pluridisciplinaire ; pour les nutritionnistes, c'est une notion de besoin essentiel qui certes rencontre les questions de pouvoir d'achat, de préférences et habitudes socio-culturelles. Les économistes eux la présentent comme une question de pouvoir d'achat, système de prix, marché libre avec un survol sur les obstacles organisationnels qui régulent le marché, l'agronomie pense à une mauvaise maîtrise de l'espace, du savoir agricole acquis par les pratiques néfastes au milieu, met l'accent sur la production agricole comme solution. Le géographe se focalise à un rapport Homme-milieu minimisant de fait le rôle de l'espace dans les mécanismes de différenciation et de recomposition sociale repris par les sociologues. Par ailleurs, La répétition des conflits armés dans les régions de l'Extrême-Nord du Cameroun a entraîné des déplacements de centaines des milliers de populations venant des villes environnantes ou se vit la crise sécuritaire. Ces mouvements ont eu une conséquence directe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle chez les populations déplacées victimes des conflits armés de l'Arrondissement de Mora en général et des sites d'Aldje, d'Igawa et Bia ainsi que sur les communautés d'accueil. Ce qui a rapidement entraîné l'épuisement des stocks alimentaires et augmente leur vulnérabilité. D'où le problème du manque d'approvisionnement alimentaire.

D'après le dernier recensement (octobre 2022), l'Arrondissement de Mora compte environ 18 265 ménages déplacés. Les sites du village de Mémé comptent 9800 ménages. Soit 1500 à Aldje, 7000 à Igawa et 1300 à Bia. Toutes ces populations déplacées ont déserté leurs terres agricoles et abandonné leur bétail suite aux assauts répétés de la nébuleuse secte Boko Haram (agressions, kidnappings, vols etc.). Cette situation conjoncturelle liée à l'insécurité transfrontalière a provoqué des déplacements des populations vers l'intérieur du pays. Dès lors, on constate que, l'alimentation des populations septentrionales étant essentiellement céréalière, l'abandon de l'élevage et des terres arables engendre irréversiblement un risque potentiel d'insécurité alimentaire.

Pour résoudre ce problème, plusieurs modèles explicatifs ont été développées en Intervention et Action Communautaire afin d'aider cette communauté vulnérable. Nous avons la théorie des besoins de base de Maslow (1908-1970), l'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya Sen (1998) et la théorie de l'empowerment de Julian Rappaport (1981). Nous les avons utilisées particulièrement dans cette étude pour qu'elles servent de grille de lecture de l'accompagnement socio-éducatif et la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés.

A travers cette étude, nous avons formulé une question principale qui se décline en ces termes : Comment l'accompagnement socio-éducatif facilite-t-il la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier? Pour répondre à cette question, nous dirons que l'assistance à une alimentation suffisante, saine, nutritive et apprentissage aux productions alimentaires durables et résilientes facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

La méthodologie de l'étude sera essentiellement quantitative. Un questionnaire d'enquête portant sur quelques intérêts nous permettra de collecter les données. Les données collectées ont été analysées par le logiciel SPSS (« Statistical Package for the Social Sciences »).

L'analyse de contenu permettra de montrer la participation de l'accompagnement socio-éducatif à la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora en générale et dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia en particulier. Dans sa structure, ce travail est axé sur deux grandes parties à savoir : La partie théorique qui est composée essentiellement des chapitres un, deux et trois respectivement intitulés « problématique de l'étude, cadre conceptuel de l'étude et fondement théorique de

l'étude » ; la partie méthodologique est également composée de trois chapitres et sera développée de la manière suivante : « Approches méthodologiques, présentation et analyse des données d'enquêtes, interprétation des résultats, discussions et suggestions ».

**PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE, CADRE CONCEPTUEL
ET FONDEMENT THEORIQUE DE L'ETUDE**

**CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE GENERALE DE
L'ETUDE**

Selon Campenhout et Quicy (2011 p 81), « la problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger ». Ce premier chapitre porte sur la problématique de l'étude. Nous commençons par présenter le contexte et la justification de l'étude, l'état de la situation du sujet dans le monde, ensuite, la formulation du problème de recherche, la question de recherche, les hypothèses, les objectifs enfin les intérêts et la délimitation de l'étude.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

1.1.1. Contexte de l'étude

Dans le processus de rédaction, le contexte sert à situer sa pensée ou l'idée principale que l'on veut analyser. Ce mot vient du latin *contextus* qui veut dire « assemblage ». Il est aussi défini comme l'ensemble des conditions naturelles, sociales, culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours ». C'est l'ensemble des circonstances dans lesquelles se produit un fait.

Dans le cadre de notre travail, ce contexte est essentiellement marqué par l'insécurité alimentaire dans le monde en général et dans la ville de Mora en particulier. Car d'après la banque mondiale environ 9,2 % de la population mondiale souffre de la faim en 2021, contre 7,9 % en 2019. Ce rapport indique également que 29,6 % de la population mondiale étaient en situation d'insécurité alimentaire grave en 2022. En 2023, selon les données récoltées en Afrique du Nord, en Amérique latine, en Asie du Sud, en Europe et en Asie centrale plus de 3,1 milliards de personnes dans le monde (42 % de la population mondiale) manquent de moyens de s'alimenter sainement, soit une hausse de 134 millions par rapport à 2019.

Dans la quête des mobiles susceptibles de justifier cette situation alarmante, la pauvreté des populations est très souvent énoncée. Cette dernière apparaît donc comme le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs au rang desquels figurent en pole position, les conflits armés. Le rapport mondial 2023 sur les crises alimentaires indique que les conflits armés ont plongé respectivement plus de 117 millions de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Chez les personnes déplacées internes, cette insécurité alimentaire a fortement sévi dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier.

Dans l'Extrême-Nord du Cameroun en général et précisément dans l'Arrondissement de Mora situé dans le Département du Mayo-Sava, en 2021, un rapport conjoint de l'organisation internationale pour les migrations (OIM), et de l'Organisation des Nations unies pour le Haut-Commissariat des Réfugiés (UNHCR) portant sur la situation des populations à risque dans la

région de l'extrême Nord, révèle que le nombre des déplacés internes vivant dans des sites spontanés dans la ville de Mora est de 10,97 %. A ce taux s'ajoute celui de 60 % des populations locales qui hébergent lesdits déplacés.

Face à l'importante augmentation démographique dans la ville de Mora suite aux déplacements massifs internes des populations, il apparaît que la ville de Mora, terre jadis généreuse, s'est pratiquement vidée de ses ressources alimentaires. Depuis plus de cinq ans, l'insécurité alimentaire désagrège fortement les conditions de vie des populations dans cette localité. Les données issues des échanges avec les acteurs de la région (entretien avec le Délégué Départemental du commerce Mayo-Sava, les populations et les ménages), permettent de saisir l'ampleur de la situation. Elles renseignent clairement, qu'en plus de la rareté des produits alimentaires, s'ajoutent les difficultés liées à l'accès et à la répartition des quelques denrées alimentaires disponibles.

Aujourd'hui, il est possible d'affirmer que s'approvisionner en vivres dans les localités D'ALDJE, IGAWA ET BIA de l'arrondissement de Mora est presque assimilable à une sorte de mission impossible, car cela comporte plusieurs difficultés. Les marchés de vivres dans les localités D'ALDJE, IGAWA ET BIA, sont de moins en moins peuplés, l'assiette de la ménagère s'est considérablement rétrécie. Certains produits manufacturés qui venaient du Nigéria voisin sont devenus rares sur le marché à cause de la fermeture du marché frontalier de BANKI qui approvisionnait toute la région.

La recherche des causes directes et indirectes susceptibles d'expliquer cette situation inconfortable dans laquelle se trouvent les populations déplacées, a permis d'identifier plusieurs facteurs essentiellement articulés autour de la crise sécuritaire et des mauvaises conditions climatiques. Relativement à la crise sécuritaire, il apparaît que les frontières à l'Ouest par le Nigeria et au Nord-Est par le Tchad sont poreuses du fait de la crise sécuritaire imputable aux multiples assauts terroristes de l'organisation Boko Haram.

Ainsi, la principale cause d'insécurité alimentaire au Cameroun reste donc le conflit armé car les incursions de groupes extrémistes, (Boko Haram) provoquent un déplacement périodique des ménages et perturbent tant le commerce que les activités agricoles et pastorales. Même si dans l'Extrême-Nord, les attaques orchestrées par le groupe extrémiste Boko Haram ont été moins nombreuses au troisième trimestre en 2021 qu'à la même période en 2019 et 2020 en raison de l'intensification de l'offensive militaire de l'armée républicaine, il n'en demeure pas moins vrai que la dégradation des conditions de vie des populations en général et la crise alimentaire en particulier, continuent d'obscurcir le quotidien des populations de Mora.

En septembre 2021, le HCR a enregistré 341 536 personnes déplacées internes ayant fui les attaques de Boko Haram, soit une augmentation de 13% par rapport aux statistiques de l'année dernière. La région de l'Extrême-Nord a enregistré également 114,371 réfugiés Nigériens dont 68,103 dans le camp de Minawao et 46,268 dans les communautés d'accueil. Depuis janvier 2021, le camp de Minawao continue de recevoir environ 150 nouveaux réfugiés par mois. Le rapport de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix- DTM, en anglais), a recensé de Mars en Aout 2022 environ 514 747 personnes déplacées internes dans l'Extrême-Nord Cameroun. D'après ces statistiques, le Département du Mayo-Sava compte la plus grande population déplacée soit 160 672 individus. L'Arrondissement de Mora à lui seul compte environ 18 265 personnes déplacées se trouvant dans différents Sites telle que Aldje, Igawa, Bia, Kourgui, Walade, Figué, Massare, Waza, Mont massif etc. Ces populations déplacées ont pour cause de déplacement le conflit armé et cela entraîne chez ces derniers un taux élevé d'insécurité alimentaire.

1.1.2. Justification de l'étude

Le vocable "justification" vient du latin "*justificatio*", qui désigne l'action d'expliquer ou d'apporter des preuves aux allégations qu'on formule. Dans le cadre du présent travail, la justification de l'étude est une étape qui consiste essentiellement en la mobilisation des principales raisons qui mettent en exergue l'intérêt de réaliser une étude sur l'accompagnement socio-éducatif et la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora : cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia.

En effet, dans les sociétés politiques modernes tout individu, qu'il soit en situation de vulnérabilité ou non, doit en raison de la dignité attachée à la personne humaine, bénéficier d'un minimum de bien-être. Il ne saurait en être autrement dans la mesure où la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 dispose en son article 25 que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté* ». Ces prérogatives de promotion des meilleures conditions de vie en faveur de tout être humain sont reprises au

Cameroun à travers le préambule de la constitution et la loi sur Loi n°2018/020 du 11 décembre 2018 portant Loi-Cadre sur la Sécurité Sanitaire des Aliments.

Pour concrétiser ces énoncées de bien être dans la vie des camerounais en général et des déplacés internes en particulier, il est nécessaire d'accompagner lesdits déplacés internes tant sur le plan social qu'éducatif dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. La réalisation du présent travail se justifie donc par la nécessité de sensibiliser tous les acteurs publics susceptibles d'intervenir dans la lutte contre l'insécurité alimentaire qui détériore les conditions de vie des Camerounais en général et des déplacés dans les localités d'Aldje, d'Igawa et de Bia en particulier. Il ne saurait en être autrement dans la mesure où les déplacés des localités sus évoquées sont contraints de quitter leurs zones de confort en raison de la survenance des crises sécuritaires, et autres catastrophes naturelles pour trouver refuge dans des sites de recasement et autres familles d'accueil.

Ainsi, ayant pris conscience de ce que les populations déplacées des sites d'Aldje, Igawa, et Bia, du village de Mémé sont victimes des troubles sociopolitiques survenus par les attaques de Boko Haram, qu'elles sont en situation de survie compte tenu des menaces issues de la dégradation de leurs conditions de santé physique et psychologique, il était donc plus que jamais nécessaire de s'appesantir sur la question de l'accompagnement socio-éducatif desdits déplacés internes des localités d'Aldje, d'Igawa, et de Bia dans l'optique de résorber l'insécurité alimentaire qui mine leur quotidien. En analysant de près ledit accompagnement, il apparaît clairement que ce dernier s'articule autour d'un problème de recherche bien précis.

1.2 ETAT DE LA SITUATION DU SUJET DANS LE MONDE

Bien que les chiffres relatifs à la faim dans le monde soient demeurés stables entre 2021 et 2022, la population subit une crise alimentaire qui s'aggrave à de nombreux endroits. La faim a régressé en Asie et en Amérique latine, mais a continué à gagner du terrain en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes et dans toutes les sous-régions d'Afrique en 2022. L'Afrique est encore la région la plus touchée : 1 personne sur 5 souffre de la faim sur ce continent, soit plus du double de la moyenne mondiale. Le rapport de la FAO indique qu'environ 29,6 pour cent de la population mondiale, soit 2,4 milliards de personnes, ne bénéficient pas d'un accès constant à des aliments, tel que mesuré par la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave. Parmi ces personnes, quelque 900 millions étaient en situation d'insécurité alimentaire grave.

Dans la région d'Amérique, Le nouveau rapport des Nations Unies, aperçu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2022 garantit que 22,5% des personnes en Amérique latine et dans les Caraïbes n'ont pas les moyens suffisants pour accéder à une alimentation saine. Dans les

Caraïbes, 52 % de la population a été touchée par cette situation; en Mésoamérique, ce nombre atteint 27,8% et en Amérique du Sud 18,4%. La publication rapporte que 131,3 millions de personnes dans la région n’avaient pas les moyens de se payer une alimentation saine en 2020. Cela représente une augmentation de 8 millions par rapport à 2019 et est dû au coût quotidien moyen plus élevé de ce type de régime en Amérique latine et dans les Caraïbes par rapport au reste des régions du monde, atteignant dans les Caraïbes une valeur de 4,23 dollars, suivie de l’Amérique du Sud et de la Méso-Amérique avec 3,61 et 3,47 dollars. Respectivement, Le manque d’accès économique ou d’accessibilité à une alimentation saine observé dans la région est également associé à différents indicateurs socioéconomiques et nutritionnels. Le rapport présente une relation claire avec des variables telles que le niveau de revenu d’un pays, l’incidence de la pauvreté et le niveau d’inégalité. Le rapport a également révélé que l’augmentation des prix alimentaires internationaux enregistrée depuis 2020, après le début du conflit en Ukraine, et la hausse de l’inflation alimentaire, ont accru les difficultés d’accès à une alimentation saine. Le rapport comprend également des recommandations et des analyses politiques visant à améliorer la disponibilité et l’accessibilité des aliments nutritifs, principalement pour soutenir les personnes les plus vulnérables et les ménages à faible revenu qui consacrent une plus grande proportion de leur budget à l’alimentation.

Parlant de la région d’Asie, Les chiffres du rapport de le FAO dressent un sombre tableau, qui appelle des mesures urgentes. En 2021, la région comptait 396 millions de personnes sous-alimentées et on estime que 1,05 milliard de personnes souffraient d’insécurité alimentaire modérée ou grave. Près de 75 millions d’enfants de moins de 5 ans en Asie et dans le Pacifique souffrent d’un retard de croissance, soit la moitié du total mondial. 10% d’entre eux souffrent d’émaciation, tandis que la mauvaise qualité de l’alimentation entraîne également une progression du surpoids et de l’obésité chez les enfants. Parmi les enfants plus âgés et les adultes, l’obésité continue de se répandre dans tous les pays de cette région. Les pays insulaires du Pacifique enregistrent la prévalence du surpoids et de l’obésité la plus forte du monde. L’obésité est un facteur de risque lié à de nombreuses maladies non transmissibles chroniques; elle a aussi pour conséquence de grever lourdement les économies nationales en réduisant la productivité et l’espérance de vie et en augmentant l’incidence de certains handicaps et les coûts des soins de santé. Aucun pays d’Asie ou du Pacifique n’est en voie d’atteindre la cible de l’Assemblée mondiale de la Santé, soit l’absence d’augmentation de la prévalence de l’obésité chez les adultes. Le coût d’accès à une alimentation saine ne fait qu’aggraver la situation car, dans cette région, les régimes alimentaires sains sont inabordables pour près de 2 milliards d’habitants (plus précisément 1,9 milliard de personnes, ce qui représente 44,5 pour cent de la

population de la région). Les effets conjugués de la pandémie et du niveau d'inflation actuel ont fait grimper le coût moyen d'une alimentation saine à près de 4 USD par jour (3,98 USD par personne et par jour).

S'agissant de l'Afrique au sud du Sahara, elle continue de faire face aux taux alarmants d'insécurité alimentaire aiguë. Selon le Rapport Mondial sur les Crises Alimentaires (GRFC) 2023, sur 58 pays/territoires dont les populations ont connu une insécurité alimentaire de phase 3 (crise) de l'ipc en 2022, la République Démocratique du Congo et l'Éthiopie ont enregistré les chiffres les plus élevés (26,4 millions et 23,6 millions, respectivement). En outre, plus de 40% des 258 millions de personnes dans le monde qui ont connu une insécurité alimentaire aiguë en 2022 vivaient dans seulement cinq pays/territoires – dont trois en Afrique subsaharienne (RDC, Éthiopie et Nigéria). La région a également connu les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire de phase 5 (catastrophe) de l'ipc, avec plus de la moitié de la population mondiale souffrant de ce niveau de faim vivant en Somalie. Des milliers de ménages au Soudan du Sud, au Nigéria et au Burkina Faso ont également connu la faim au cours de l'année écoulée. Bien que les chiffres puissent être plus élevés en Afrique subsaharienne, les facteurs d'insécurité alimentaire dans la région ne diffèrent pas de ceux du reste du monde.

En Afrique centrale et australe, 22% de la population étudiée dans 13 pays a connu des niveaux d'insécurité alimentaire de phase 3 ou plus en 2022. Le rapport classe les pays suivants comme connaissant des crises alimentaires majeures : l'Angola, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

En effet, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays sus évoqué ont augmenté de 67% entre 2016 et 2021 ; Bien qu'une partie de cette augmentation soit due à l'élargissement de la couverture de l'analyse, le rapport souligne que la croissance rapide des taux de faim peut être attribuée en grande partie à la flambée des prix des denrées alimentaires, aux conflits prolongés et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

À titre d'exemple, l'inflation des prix alimentaires au Zimbabwe a augmenté de 285% en 2022. Alors que le rapport prévoit que certains pays de la région connaîtront une baisse de l'insécurité alimentaire aiguë d'ici la fin de 2023, d'autres continueront de sombrer davantage dans la faim et la pauvreté alors qu'ils continuent de faire face à des chocs multiples et imbriqués.

En Afrique de l'Est, 22% de la population étudiée dans 8 pays a connu des niveaux d'insécurité alimentaire de phase 3 ou plus en 2022. Parmi ceux-ci, le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda ont connu des crises alimentaires

majeures. C'est au Kenya que les niveaux de faim ont augmenté le plus significativement : une augmentation de 84% entre 2021 et 2022. La Somalie a connu une augmentation de 61%, tandis que le Soudan a connu une augmentation de 20%. Dans l'ensemble, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire de phase 3 et au-dessus de l'ipc dans la région a augmenté de plus de 10 millions par an depuis 2020. Le rapport reconnaît à nouveau que l'élargissement de la couverture analytique est un facteur partiel de cette augmentation, mais souligne le rôle de l'aggravation des conflits, des sécheresses et des inondations, ainsi que des défis économiques.

En 2023, le Kenya et la Somalie devraient faire face à une détérioration continue et significative de leur situation en matière de sécurité alimentaire en raison de la sécheresse en cours, des prix élevés des denrées alimentaires et des conflits.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, 12% de la population étudiée dans 15 pays a connu une insécurité alimentaire de phase 3 IPC-CH ou plus. Parmi celles-ci, le Burkina Faso, le Cameroun, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, la Sierra Leone et le Tchad ont été classés comme des crises alimentaires majeures. Le rapport indique que ce nombre représente près de 40% de plus de personnes en insécurité alimentaire aiguë qu'en 2021, malgré une couverture d'analyse réduite. Le bassin du lac Tchad et le Sahel central ont tous deux connu des conflits prolongés et de multiples phénomènes météorologiques extrêmes ces dernières années, entraînant des taux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Ces chocs multiples ont également causé le déplacement d'une part importante de la population, ce que le rapport identifie à la fois comme un facteur et une conséquence de l'insécurité alimentaire. Pour faire face à ces crises alimentaires actuelles et futures dans la région, le GRFC suggère que la communauté internationale agisse avant qu'un pays ou un territoire n'atteigne la faim de phase 5 de l'ipc. Dans les phases 3 et 4, alors que les populations sont déjà confrontées à une réduction de l'accès et de la disponibilité de la nourriture et à une diminution des moyens de subsistance, il est encore temps d'éviter une aggravation de la faim. En outre, une telle action en amont est beaucoup plus rentable que l'aide humanitaire ultérieure.

1.3. FORMULATION DU PROBLEME DE RECHERCHE

GORDON MACE et FRANÇOIS PETRY appréhendent le problème de recherche comme un écart constaté entre ce qui est et ce qui doit être. Pour GAUTHIER (1968, p. 52), cet écart peut se traduire dans « *le domaine de nos connaissances entre ce que nous savons et ce que nous devons ou devrions savoir sur le réel* ». De là, formuler un problème de recherche sur un sujet de recherche consiste donc en l'élaboration d'une question ou d'une problématique à

travers laquelle le chercheur interroge la réalité dans l'optique de restaurer ce qui doit être. Cela s'opère par le canal d'une question liante, articulant ou interrogeant les cadres théoriques et ou les cadres empiriques.

1.3.1. Constat théorique de l'étude

Dans le cadre du présent travail, la problématique découle du constat selon lequel les pouvoirs publics réunis au Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome en 1996, ont relevé que la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers principaux que sont : la disponibilité alimentaire, l'accès alimentaire, l'utilisation et la stabilité alimentaire. (Azoulay et Dillon, Revue Française d'Economie et de Gestion p.366)

Le premier pilier est La « disponibilité alimentaire », fait référence à la disponibilité des aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée et dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).

Le deuxième pilier est l'« accès alimentaire », fait référence à l'accès physique et économique des aliments. Il couvre les moyens d'obtenir suffisamment de nourriture. La sécurité alimentaire garantit que les sources de nourriture sont à portée de main et que les gens disposent des outils et des ressources nécessaires pour produire et acheter de la nourriture.

Elle englobe :

- L'accès physique, qui comprend une offre, un emplacement et des ressources adéquats.
- L'accès socio-économique, des domaines tels que le statut socio-économique, les finances des ménages et le prix des biens entrent dans cette catégorie.

Le troisième pilier est l'« utilisation alimentaire » intègre la qualité de l'eau, l'hygiène, la qualité nutritionnelle, ainsi la répartition de la nourriture au sein du ménage lors de la prise des repas. Il concerne l'apport alimentaire. Elle cherche à comprendre comment le corps se nourrit grâce à l'alimentation. Ainsi, les valeurs nutritionnelles et la préparation des aliments relèvent de ce pilier.

Enfin le dernier pilier est la « stabilité alimentaire ». Il fait référence à la durée pendant laquelle une personne peut avoir accès à une alimentation suffisante. Elle est réalisée lorsque les trois autres dimensions sont vérifiées dans le temps.

C'est sur la base de ce postulat que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 aménageait « ...le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture (...) Suffisante, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence » (paragraphe 1 de l'Article 11), ainsi que « le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim » (paragraphe 2 de l'Article 11).

De même, adoptée dans sa version actuelle en 1996 et modifiée pour la dernière fois en 2008, la Constitution du Cameroun fait référence, dans son préambule, d'assurer le bien-être de tous en relevant le niveaux de vie (...) au droit au développement ainsi que sa volonté de consacrer tous ses efforts pour le réaliser (...). Elle reconnaît le droit de tout individu à un niveau de vie adéquate, notamment afin de permettre l'accès à une nourriture suffisante. En des termes proches de ceux de l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art. 25). Elle affirme également la primauté des traités internationaux en vigueur à l'égard du Cameroun sur la législation nationale (art. 45).

En outre, d'après le déterminisme thermodynamique d'Alain MOUREY (2004). Le besoin de se nourrir concerne tous les êtres vivants sans exception. Il est de même nature et ressort du même type de mécanismes. En outre, la vie s'est développée de telle manière que des interdépendances nutritionnelles se sont créées entre les trois règnes (végétal, bactérien et animal) et à l'intérieur de ceux-ci. Les différentes sources d'énergie alors existantes permettent l'interaction et la combinaison des corps chimiques en présence pour donner naissance aux composés de base de la matière vivante. Quand il y a une source d'énergie et que cette énergie peut être captée par un récepteur pour satisfaire au principe de stabilité. Il en résulte alors un flux d'énergie.

Le déterminisme thermodynamique représente ce qu'il y a de commun entre les interactions énergétiques des origines et le besoin nutritionnel. Un organisme vivant n'étant vivant que par les réactions thermodynamiques qui caractérisent son existence. Il doit disposer d'une source qui permette d'assouvir la soif d'énergie de ses récepteurs matériels. La source d'énergie doit donc être renouvelée et en permanence sous peine de maladie, de mort, à partir de ce existe dans l'environnement (les aliments).cette échange est dictée par le besoin de se nourrir (besoin nutritionnel), qui est un besoin biologique vital et est accompli par le processus alimentaire.

Ce besoin est issu du déterminisme biologique (caractérisé par l'apparition des besoins parmi lesquels figure le besoin de se nourrir convenablement selon les composantes vitales. Du point de vu de l'éthique, la nutrition a pour objectif d'identifier les problèmes qui menacent la santé dans son acception la plus large et de proposer des interventions pertinentes. Et du point de vu de la morale il est universellement admis que la pauvreté est accidentelle, que la malnutrition qui peut en résulter est une souffrance, et qu'il faut protéger, soigner ceux qui en sont victimes. Enfin du domaine des situations dites d'urgences, il faut sortir la malnutrition du dispensaire et de l'hôpital pour lui donner rang d'épidémie et les mesures y afférentes.

En outre, La théorie économique à la lumière des textes fondateurs de la période du XVIème au XIXème siècle retient également la thèse de la spécificité agricole et alimentaire, deux thèmes majeurs pouvant l'illustrer : le fonctionnement des marchés alimentaires avec le problème de la cherté des vivres et le thème de l'indépendance alimentaire. Un des objectifs fondamentaux de la société est de garantir au peuple un approvisionnement alimentaire régulier et substantiel comme le rappelle Smith (1776) : « *aucune société ne peut être florissante et heureuse, si la majorité de ses membres est pauvre et misérable* ». Beaucoup de penseurs reconnaissent la nécessité de la satisfaction des besoins alimentaires d'une population donnée.

Concernant la dépendance alimentaire, elle est mesurée au travers du volume d'importation et d'aide alimentaire reçue, qualifiée de directe si celle-ci survient au niveau de l'alimentation. L'aide alimentaire décrit le transfert entre un pays donateur à un pays bénéficiaire de produits agroalimentaires. Son but est de contribuer à assurer la sécurité alimentaire en répondant en temps voulu et de manière appropriée au déficit alimentaire. L'efficacité à résoudre l'insécurité alimentaire dépend à la fois de la forme d'aide et du contexte dans lequel elle est appliquée.

Selon l'économiste Britannique Thomas Malthus (1766–1834), l'accroissement de la population est infini et a une progression géométrique, alors que les ressources disponibles, notamment les productions agricoles, n'augmentent que de manière arithmétique et restent limitées. Le risque est donc celui d'une surpopulation qui conduirait le monde à une paupérisation inéluctable. Il prônait donc une restriction volontaire des naissances afin que la croissance démographique reste en rapport avec la croissance des richesses.

Ainsi, Chaque population a droit à l'alimentation : le droit à l'alimentation est un droit des populations à disposer à tout moment de nourriture saine en quantité suffisante et en qualité. Mais comme tout droit appelle à un devoir, ce droit des populations appelle à un devoir de l'Etat à mettre en œuvre des politiques en vue de satisfaire sa population en matière d'alimentation.

Ce devoir des Etats découle de l'autonomie alimentaire. Selon Campesina (1996), « La souveraineté alimentaire est le droit des populations, de leurs Etats ou unions à définir leur politique agricole et alimentaire sans dumping vis-à-vis des pays tiers ». Au début des indépendances, il y avait eu la première génération des politiques agricoles qui avait pour objectif principal l'autosuffisance alimentaire. Mais au-delà d'être autosuffisant sur le plan de l'alimentation, l'Etat doit assurer à sa population une certaine sécurité alimentaire.

1.3.2. Constat empirique de l'étude

Deuxième région la plus peuplée et la plus dense du Cameroun, l'Extrême-Nord-Cameroun connaît depuis quelques décennies une situation alimentaire aggravée par des facteurs anthropiques, structurels et conjoncturels. Le décryptage des conditions alimentaires avant et pendant la crise démontre à suffisance l'épine que représente secte islamique Boko Haram dans la survie de ces populations.

La sécurité alimentaire a toujours été un enjeu important dans la région de l'Extrême-Nord-Cameroun. Les aléas climatiques et les difficultés liées aux périodes de soudure ont souvent causé la sous-alimentation dans certaines zones de cette région. Toutefois cette situation s'est aggravée avec l'arrivée de la secte Boko Haram. Les données issues des analyses et des échanges avec les acteurs de la région (entretien avec le délégué départemental du commerce du Mayo Sava, les populations et ménages) permettent de saisir l'ampleur de la situation. Elles renseignent particulièrement sur la rareté des produits alimentaires, les difficultés que les populations connaissent pour y avoir accès, et les problèmes liés à l'utilisation des quelques denrées alimentaires disponibles.

On est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'on est à la fois dans l'incapacité d'avoir accès à une alimentation adéquate et qu'il y a un risque que cela se reproduise (FAO, 2012).

La ville de Mora considéré comme une ville d'accueil s'est transformée à une ville de deuil dans la mesure où la recrudescence des conflits armés dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a entraîné des déplacements de centaines de milliers de personnes venant des villes environnantes. Ces mouvements ont eu une conséquence directe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées internes (PDI) ainsi que sur les communautés d'accueil. Ce qui a rapidement entraîné l'épuisement des stocks alimentaires et a accru la vulnérabilité des populations déplacées.

Les populations déplacées à Mora victimes des troubles sociopolitiques survenus par les attaques de Boko Haram ont perdu leur mode de vie. L'abandon de leurs activités telles que

l'agriculture, la pêche, l'élevage et même le petit commerce augmente le taux d'insécurité alimentaire.

En effet, les populations déplacées fuyant l'insécurité et gouvernées par l'instinct de survie, passent des jours sans se nourrir, et font l'objet des difficultés liées non seulement à l'indisponibilité, inaccessibilité mais aussi à la non utilisation et l'instabilité des vivres pour pouvoir s'alimenter comme par le passé et selon les règles du droit à alimentation et du préambule de la constitution camerounaise. Aujourd'hui s'approvisionner est devenu mission impossible tant cela comporte des risques et des difficultés.

Au regard des constatations ci-dessus, nous voulons remettre en évidence le problème de manque d'approvisionnement alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora : Cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia.

1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE

Selon Tsafack (2004, p.8), « une recherche commence toujours par la définition d'un objet précis d'étude et d'une question qui s'y rapporte ». Le constat fait par le chercheur débouche sur des questions dites question de recherche. Elles sont essentielles et centrales par rapport au sujet choisi, elles constituent le fil conducteur du travail et répondent à trois critères, dont la clarté, la faisabilité et la pertinence. Ce sont des énoncés interrogatifs qui formulent et explicitent le problème identifié. Nous avons posé une question principale de recherche et quatre questions secondaires de recherche.

1.4.1. Question principale de recherche

La présente étude intitulée « *Accompagnement socio-éducatif et réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora : Cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia* »

QPR : Comment l'accompagnement socio-éducatif facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

Cette question de recherche a été opérationnalisée et a produit quatre questions spécifiques.

1.4.2. Questions spécifiques de recherche

QSR1 : L'assistance sociale facilite-t-elle la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

QSR2 : L'évaluation continue facilite-t-elle la réduction du taux d'Insécurité de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

QSR3 : L'apprentissage facilite-t-il la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

1.5. LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Selon CAMPENHOUDT et QUIVY (2011 P.128) « *une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Une hypothèse est donc une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée* ». On distingue une hypothèse générale des hypothèses secondaires. L'hypothèse générale est celle qui sert à guider une réflexion plus approfondie, à orienter d'autres lectures et à procéder à certains choix concernant les objectifs précis que poursuit la recherche et la méthode d'acquisition des connaissances qui assurera les réalisations de ces objectifs. Les hypothèses secondaires par contre, sont l'opérationnalisation de l'hypothèse générale.

Pour répondre à la question principale de recherche nous avons formulé l'hypothèse générale suivante :

1.5.1. L'hypothèse générale de recherche

HGR : L'assistance à une alimentation suffisante, saine, nutritive et apprentissage aux productions alimentaires durables et résilientes facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

1.5.2. Les hypothèses spécifiques de recherche

HSR1 : Le soutien alimentaire, matériel et financier facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

HSR2 : L'évaluation continue des activités réalisées et l'analyse des besoins et des attentes des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

HSR3 : L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

1.6. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Nous entendons par objectif le but visé. GRAWITZ (1993, p 431) souligne que, l'objectif d'une recherche consiste à « *déterminer ce que l'on veut décrire ou mesurer, définir ce que l'on retient mais aussi écarter un certain nombre de problèmes, c'est-à-dire assigner les limites à l'enquête* ». On distingue : un objectif général et des objectifs spécifiques.

1.6.1. Objectif principal de recherche

OPR : Réduire du taux d'Insécurité alimentaire et à améliorer les qualités de vie des populations déplacées victimes des conflits armés des sites d'Aldje, Igawa, et Bia à Mora.

1.6.2. Objectifs spécifiques de recherche

Nos objectifs spécifiques sont les suivants :

OSR1 : Garantir non seulement l'accès, la stabilité, à la nourriture, mais aussi et à une bonne nutrition des populations déplacées des sites d'Aldje, Igawa, et Bia.

OSR2 : Renforcer les capacités de résistance, d'adaptation et le relèvement des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

OSR3 : Renforcer les possibilités entrepreneuriales des populations en situation de vulnérabilité pour leur permettre de réagir efficacement face aux conditions sociales, économiques, et politiques, également éliminer la faim, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

1.7. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

Il s'agit de l'intérêt sur le plan social, scientifique, pédagogique et personnel.

1.7.1. Intérêt social

Sur le plan social, cette étude pourrait permettre la prise en conscience des différentes causes de l'instabilité de la sécurité alimentaire chez les déplacés victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. En effet, ce travail sera utile à l'Etat dans la mesure où il pourra inspirer les autorités Camerounaises notamment ceux du ministère de l'éducation et de la santé de concevoir les

programmes visant à améliorer la qualité de vie des populations déplacées à travers un accompagnement socio-éducatif. Aussi ce travail pourra aider cette population vulnérable à bénéficier d'une prise en charge plus efficace et durable afin de favoriser ainsi leur autonomie voire leur épanouissement et insertion sociale.

1.7.2. Intérêt scientifique

Cette étude va contribuer à l'avancement des connaissances en ce qui concerne la sécurité alimentaire notamment l'accompagnement des déplacés internes. Ce travail permettra de montrer l'importance de l'accompagnement socio-éducatif à travers le développement des compétences sociales et comportementales des personnes en situation de vulnérabilité, renforçant ainsi leur réussite et leur insertion professionnelle.

1.7.3. Intérêt pédagogique et personnel

Parlant de l'intérêt pédagogique, cette étude pourra permettre aux intervenants communautaires et aux personnes en insécurité alimentaire d'adopter des pratiques éducatives et pédagogiques susceptibles de mettre fin ou de réduire le taux d'Insécurité alimentaire.

S'agissant de l'intérêt personnel, ce travail nous procure une satisfaction personnelle lorsque nous pensons qu'il pourra apporter une contribution à la réduction du taux d'insécurité alimentaire. En effet, il nous permettra de voir comment ne plus donner du poisson mais plutôt à apprendre aux populations déplacées à pêcher à être autonome et à subvenir à leurs besoins alimentaires.

1.8. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Il s'agit pour nous de présenter la délimitation spatio-temporelle et la population d'étude. En ce qui concerne la délimitation spatio-temporelle, nous allons mener notre recherche dans la région de l'Extrême-Nord, département du Mayo Sava dans la commune de Mora précisément dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia.

Par ailleurs, notre population d'étude porte sur les populations déplacées victimes des conflits armés des sites d'Aldje, Igawa, et Bia de l'Arrondissement de Mora. Et notre échantillon porte sur les ménages ayant à leur tête le chef de ménage qui peut être soit un homme soit une femme.

1.9. DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS DE L'ÉTUDE

Cette partie est consacrée exclusivement à la définition des concepts clés de l'étude. Pour définir un concept, nous tiendrons compte de nos objectifs et des différentes mutations

synonymiques qu'il a connues avant de préciser le sens ou la signification que nous retiendrons dans le cadre notre étude.

1.9.1. Définition de l'accompagnement

Selon Foucart. J (2008 p.113), la notion d'accompagnement renvoie aux métaphores du voyage. Elle inclut l'idée d'une association, d'une présence, d'un engagement dans une action commune. L'accompagnement est le fait « d'être avec » et non « d'agir à la place de ».

Cette définition relativement univoque de l'accompagnement « se joindre avec quelqu'un / pour aller où il va / en même temps que lui-même » précise le sens selon trois dimensions :

- Relationnelle sur le mode d'une connexion : se joindre à quelqu'un ;
- Temporelle sur le mode de la synchronicité : être avec en même temps ;
- Spatiale sur le mode d'un déplacement : pour aller où il va.

Paul (2009a) définit toute forme d'accompagnement comme « être avec et aller vers, sur la base d'une valeur symbolique, celle du partage » (p.95). De fait, l'accompagnement implique une dimension relationnelle et une dimension temporelle et opérationnelle. Paul (2009a) définit donc le verbe accompagner comme : se joindre à quelqu'un (dimension relationnelle), pour aller où il va (dimension temporelle et opérationnelle), en même temps que lui : à son rythme, à sa mesure, à sa portée (p.95). Cette définition laisse sous-entendre que l'accompagnateur doit partir des besoins de la personne accompagnée, sur la base d'objectifs et de moyens partagés. Selon Paul (2009a), la notion d'accompagnement ne constitue pas un concept à lui seul.

L'accompagnement regroupe une famille de pratiques qui se différencient entre elles selon le contexte dans lequel elles sont mobilisées (Paul, 2009a).

1.9.2. Définition de l'accompagnement social

L'accompagnement social, étymologiquement « aller avec », est une composante du travail social, une modalité d'intervention se caractérisant par une relation, individuelle ou collective, entre un accompagnant et un ou plusieurs accompagnés, avec pour finalité l'amélioration de la situation de la ou des personnes accompagnées.

Plus large que l'insertion, moins sujet à controverse que l'assistance, l'accompagnement social apparaît aujourd'hui comme une figure obligée des politiques publiques dans le champ de la solidarité, avec des déclinaisons multiples : « accompagnement global », « accompagnement personnalisé », « accompagnement renforcé », « accompagnement vers l'accès au droit », « accompagnement vers l'emploi », « accompagnement vers le logement »,

« accompagnement à la parentalité », « accompagnement des bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) » etc.

Les domaines dans lesquels se déploie l'accompagnement social recouvrent un large spectre : appui aux démarches administratives, prévention des impayés, aide à la gestion du budget, hébergement d'urgence, accès aux droits sociaux, traitement des freins périphériques à l'emploi, prévention et gestion du surendettement, guidance familiale, insertion socio-professionnelle, médiation culturelle, accès à la santé etc.

Les modalités de cette relation d'aide sont très diversifiées : accueil, écoute, soutien, information, orientation, instruction de dossier, appui à l'élaboration de projet, médiation, animation collective, intervention dans le milieu de vie des personnes, groupe de parole etc.

1.9.3. Définition de l'accompagnement éducatif

Pour Maela P (2004), l'accompagnement est une fonction qui dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un individu et à cheminer avec lui durant une période brève afin de changer à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer.

Ainsi, l'accompagnement éducatif est un processus d'aide et de soutien pédagogique qui vise à un développement professionnel continu, centré sur les actes d'apprentissage et sur le développement des compétences. C'est l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés des établissements éducatifs, l'appui et les ressources dont les apprenants ont besoin pour réussir, appui qu'il ne trouve pas toujours dans leur environnement familial et social.

L'accompagnement éducatif peut prendre plusieurs formes (tutorat, formation, activités de loisir, etc.).

Il revient dans l'idée générale de l'accompagnement, l'idée d'aller avec un individu d'un point donné à un autre, ainsi que celle d'améliorer la manière d'agir de cet individu avec sa participation durant tout le processus le menant d'un point de départ à un point recherché. L'accompagnement peut être défini comme la modalité de la prise en charge de l'individu sujet en situation de souffrance et de demande d'aide suivie durant toute la situation problème, voire l'état de disharmonie, perturbation dans lequel il se trouve. Il s'agit donc d'un processus dont le but est d'aider un sujet à prendre conscience des problèmes qui sont les siens et de lui apporter les aptitudes (moyens de résilience) qui sont susceptibles de l'aider à surmonter les difficultés auxquelles il est exposé.

1.9.4 Définition de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est définie comme l'incapacité d'avoir accès à une alimentation adéquate et qu'il y'a un risque que cela se reproduise (FAO, 2012). Cela peut être dû à

l'indisponibilité de nourriture et/ou au manque de ressources pour se procurer de la nourriture. L'insécurité alimentaire peut être ressentie à différents niveaux de gravité. La FAO mesure l'insécurité alimentaire à l'aide de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES - Food Insecurity Experience Scale). Lorsqu'une personne souffre d'insécurité alimentaire grave, elle est à court de nourriture. Elle est restée une journée ou plus sans manger. En d'autres termes, elle souffre très probablement de la faim.

L'insécurité alimentaire grave est l'un des extrêmes de l'échelle, mais même une insécurité alimentaire modérée est préoccupante. Pour ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire modérée, l'accès à la nourriture est incertain. Ils devront peut-être sacrifier d'autres besoins fondamentaux, simplement pour pouvoir manger. Quand ils peuvent manger, ils consomment en général les aliments les plus facilement disponibles ou les moins chers, qui ne sont pas forcément les plus nutritifs. L'augmentation de l'obésité et d'autres formes de malnutrition résulte en partie de ce phénomène. Les aliments hautement transformés riches en énergie, en gras saturés, en sucre et en sel sont souvent moins chers et plus faciles à trouver que les fruits et les légumes frais. Manger ce type d'aliments peut permettre de satisfaire les besoins quotidiens en calories. Mais ces personnes peuvent manquer des nutriments essentiels pour maintenir un bon fonctionnement de leur organisme et un corps en bonne santé. De plus, le stress de vivre avec un accès incertain à la nourriture et des périodes sans nourriture peut entraîner des changements physiologiques qui peuvent contribuer au surpoids et à l'obésité. Les enfants confrontés aujourd'hui à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la sous-nutrition risquent davantage de souffrir de surpoids, d'obésité et de maladies chroniques comme le diabète plus tard dans leur vie.

1.9.5. Définition population déplacée

Dans les Principes directeurs des Nations Unies relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, Population déplacée sont définies comme étant « des personnes ou des groupes des personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment pour des raisons de violence généralisée, de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et de ce fait sont contraintes de se déplacer dans leur propre pays ». C'est la définition la plus couramment utilisée.

En cas de déplacement forcé, les personnes déplacées peuvent être internées ou assignées à résidence uniquement si d'impérieuses raisons de sécurité l'exigent. Dans les conflits armés non internationaux, les arrestations et détentions arbitraires sont interdites en toutes

circonstances (PA II, art. 5.1) et règle 99 du DIHC. Les déplacés devraient avoir le droit de circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur des camps ou d'autres structures d'accueil.

1.9.6. Définition de conflit armé

Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs personnes qui se heurtent à des idées ou à des opinions divergentes et où les attentes des uns sont souvent en opposition avec les attentes des autres. Parlant du conflit armé, il désigne une lutte contre les forces militaires d'opposition. C'est une violente opposition de sentiment, d'opinions, d'intérêts. Celles-ci peuvent appartenir à un même État : il s'agit alors d'un conflit armé non international, ou guerre civile. Lorsque les affrontements impliquent plusieurs nations, le terme de conflit armé international est utilisé.

Les conflits armés internationaux sont ceux qui se déroulent entre "Hautes Parties contractantes", c'est-à-dire entre États. On parle donc de CAI lorsqu'un ou plusieurs États ont recours à la force armée contre un autre État, quelles que soient les raisons ou l'intensité de cet affrontement. Les règles pertinentes du DIH peuvent être applicables même en l'absence d'hostilités ouvertes.

Un conflit armé non international est un affrontement armé prolongé qui oppose les forces armées gouvernementales aux forces d'un ou de plusieurs groupes armés, ou de tels groupes armés entre eux, et qui se produit sur le territoire d'un État (partie aux Conventions de Genève). Cet affrontement armé doit atteindre un niveau minimal d'intensité et les parties impliquées dans le conflit doivent faire preuve d'un minimum d'organisation.

Le premier chapitre de ce travail de recherche avait pour objectif majeur de présenter les principaux éléments qui constituent cette étude. En effet, nous sommes partie d'un contexte qui nous a permis de mettre en évidence l'ampleur de l'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia. Nous notons également à travers ce chapitre que des efforts sont déployés par les pouvoirs publics et certaines organisations internationales pour intervenir sur ce fléau, mais les résultats escomptés restent mitigés. Ce qui a suscité le problème de recherche. Plusieurs modèles explicatifs ont été développés en intervention et action communautaire afin d'aider les communautés à adopter les comportements d'intervention dans le but améliorer l'accompagnement socio-éducatif des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia. De ce fait, nous intervenons pour améliorer l'approvisionnement alimentaire. Il serait important que nous abordions le cadre

conceptuel pour mieux explorer les concepts en insistant sur les débats théoriques et fondamentaux qui en découlent.

CHAPITRE II : CARDRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE

L'objectif de ce deuxième chapitre est de présenter les principaux travaux effectués sur la présente thématique. Il s'agit en fait de ceux concernant les concepts clés de l'étude, Accompagnement socio-éducatif et réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora : Cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia.

2.1. PRESENTATION DES CONCEPTS CLES DE L'ETUDE

L'objectif étant de bien cerner les contours de notre sujet de recherche, une bonne compréhension des concepts se révèle déterminante. L'intérêt est porté sur les termes suivants : Accompagnement socio-éducatif, insécurité, insécurité alimentaire, sécurité alimentaire, risque alimentaire, autosuffisance alimentaire, malnutrition, Personne déplacée interne, conflit.

2.1.1. La notion d'accompagnement socio-éducatif

2.1.1.1 Historique du concept d'accompagnement socio-éducatif

Pour mieux comprendre ce qu'est l'accompagnement socio-éducation, il est nécessaire de définir dans la notion d'accompagnement. Ce dernier tire son origine du mot « compagnon » qui vient du latin « *companiono* » et signifie : « celui qui mange pain avec » et qui donnera plus tard en français le mot « compain » qui se transformera en copain (français moderne 2). Ainsi,

l'étymologie du mot « accompagnement », qui veut dire marcher avec un compagnon dont vient d'un autre mot « compagnon » en latin cum panis qui signifie « partager le pain avec l'autre ». Nous comprenons par compagnonnage, l'association entre les ouvriers d'une même profession à des fins d'instruction professionnelle et d'assistance mutuelle, et qui s'appuie sur des valeurs qui ont depuis le Moyen-Age fondé leur démarche accueil et accompagnement, transmission des compétences professionnelles, ouvertures et attention aux autres. (Anne, 2012).

Selon Le Boterf (2010), « Accompagnement est un parcours, c'est accompagner celui qui fait le parcours. On n'accompagne pas un chemin, on accompagne une personne (dans sa vie professionnelle), sur un chemin (le développement professionnel et la construction de ses compétences professionnelles). On accompagne donc toujours une personne sur un chemin, un itinéraire, un changement, un mouvement, un développement. On aide à effectuer des passages (d'un stade à un autre). Dans cette perspective il nous semble que la fonction de l'accompagnateur pourrait être définie comme une fonction consistant à aider la personne à passer de l'implicite à l'explicite ; passer de l'indécision à des actes de choix (conscient) ; passer d'une étape à une autre, d'un stade à un autre ; passer d'un contexte à un autre ; franchir des difficultés ».

Pour Maela (2009), la notion d'accompagnement se situe dans une tension entre deux pôles : « d'un côté, la dimension anthropologique de l'accompagnement, fondée sur une disposition humaine à être en relation avec autrui, et les figures qui interrogent le sens et de l'éthique de ce rapport, de l'autre, la dimension conceptuelle de l'accompagnement, ses problématiques actuelles et les logiques qu'elle combine, comme autant de critères d'adéquation à une situation sociale spécifique. »

L'accompagnement se rapporte aussi au verbe « accompagner » c'est-à-dire « se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui ». (Le Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale, 1995) en propose la définition suivante : « Accompagner une personne en difficulté, c'est l'aider à réaliser son projet personnel en milieu ordinaire, c'est respecter sa différence, en l'inscrivant dans une réelle citoyenneté. Accompagner, c'est accomplir une action dynamique permanente, allant vers le mieux faire et le mieux-être de l'utilisateur ».

Ainsi, nous pouvons dire que l'accompagnement est un terme qui met toujours en relation au moins deux personnes. Cependant, il est important de noter que le mot accompagnement ne signifie pas « faire à la place » de la personne, mais lui permettre d'exercer par elle-même un contrôle plus grand sur sa vie, la soutenir dans ses efforts pour trouver la réponse à ses problèmes et trouver sa propre voie (Laurin, 2001 ; Autès, 2008). C'est en effet, une démarche

qui repose sur l'éthique d'un engagement réciproque entre les personnes afin de conduire celle qui demande l'aide vers son autonomie. Il est important de préciser que ce mot est constamment utilisé et prend généralement plusieurs formes : l'accompagnement personnalisé, accompagnement pédagogique, accompagnement des personnes atteintes des maladies chroniques, accompagnement santé, et l'accompagnement psychosocial (Le Rhum, 2011).

Dans notre conception, l'accompagnement désigne la nécessité des connaissances stressantes des sciences humaines mais aussi des compétences relationnelles. C'est aussi être à côté de, mais aussi intégrer le fait que l'on ne peut agir et décider à la place de quelqu'un. Bref, c'est un processus qui amène à être dans la dimension de fournir à l'autre les moyens d'action sans toutefois l'obliger à adopter votre décision.

Cette conception a évolué au fil du temps et l'accompagnement acquis une dimension relationnelle. Il est centré sur le soignant et devient un processus interpersonnel thérapeutique. Il s'agit d'une relation entre une personne malade ou une personne ayant besoin d'aide et une personne ayant les compétences pour y répondre.

L'accompagnement est une intervention dans les phases de transition auprès des personnes en situation de crise. L'objectif est d'accueillir, d'aider, orienter et inclure ces dernières non pas de faire acquérir de nouveaux comportements (intervention comportementale) mais de développer ce qu'est la personne afin d'être autonome dans la société. La préoccupation sociale de l'accompagnement est le lien de l'individu avec la société. La personne accompagnée doit être prise en compte dans sa globalité, avec tous ses besoins, avec sa dynamique personnelle (ses attentes, ses refus, son histoire). La personne est considérée inscrite dans un réseau de relations. Accompagner une personne en crise signifie tout à la fois le guider, c'est-à-dire orienter, conseiller, aider cette personne à renforcer ses propres ressources pour pouvoir s'adapter à une vie meilleure. Cela nécessite l'inclusion de tous les facteurs qui conduisent à l'équité égalité sociale des individus dans une société.

L'écoute, l'accueil, l'échange sont des éléments importants de la fonction d'accompagnement. Avoir une boîte à outils est une bonne chose mais il faut savoir se servir des différents outils. L'accompagnement implique une relation entre l'accompagnateur et l'accompagné. Les pratiques développées ont également revisité ce relationnel. La relation expert/demandeur est devenue une relation symétrique, paritaire. S'il y a ascendance de l'accompagnateur sur l'accompagné, il n'y a plus d'accompagnement.

Dans l'approche communautaire, l'accompagnement ne se réduit pas uniquement au niveau de deux groupes d'individus. Cette méthode prend un aspect multi systémique, mais doivent être centrés sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Ces derniers doivent

déterminer la nature de leurs besoins et centré sur les solutions adéquates à des ressources nécessaires à leur situation. Toutefois, beaucoup d'intervenants doivent fournir des actions, des techniques spécifiques tout en communiquant à partir des faits observés pour que ces personnes vivant une même situation agissent en fonction de leurs besoins, de leur qualité de vie, etc.

Avec l'apparition de ce concept dans le domaine éducatif, on quitte d'une relation verticale à une relation symétrique. Pour Paul (2010, p. 99) « l'accompagnement insinue une distinction toujours précaire entre l'éducatif et le formatif, le pédagogique et l'anthropologique ».

Selon Maela (2010), l'utilisation de l'accompagnement dans le secteur du travail et de l'emploi, de la gestion des compétences et des ressources humaines entraîne une prolifération des activités de conseil en conseil psychologique, familial, professionnel, éducatif, d'orientation. Elle précise que la relation face-à-face tend à disparaître avec l'apparition de ces formes d'accompagnements.

L'avènement de l'accompagnement dans le travail social permet d'une part de mettre fin à l'approche centrée sur la personne, qui est remplacée par plusieurs intervenants, chacun dans son domaine. D'autre part, des non professionnels et des bénévoles peuvent également intervenir. Ceci vise d'après Maela (2010) à prendre l'accompagné dans son ensemble.

Pour Maela (2004), il y'a trois traditions de l'accompagnement, donc trois modèles :

Thérapeutique, renvoie à l'individualisation dans l'accompagnement, il s'agit de mobiliser les ressources de la personne face à un dysfonctionnement passager et non de se substituer à elle en lui fournissant le remède.

Maïeutique est une visée de l'autonomisation, son but est d'aider les hommes à accoucher d'eux-mêmes les idées. Il faut chercher à mobiliser les ressources de la personne en la mettant en contact avec son intériorité. Le rôle tenu est simplement est celui de facilitateur en s'appuyant sur sa propre expérience. Au travers d'un dialogue, les deux personnes cherchent ensemble et se révèlent réciproquement.

Initiatique renvoie à la socialisation et l'intégration dans l'accompagnement, son but est le changement du statut par le biais de rites de passage. La personne accompagnée passe du statut de passif à celui d'actif, c'est-à-dire comme membre actif de sa communauté. C'est une forme d'accompagnement qui remonte à la nuit des temps.

2.1.1.2. Accompagnement socio-éducatif

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend

en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés. Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales). Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale. Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie. Il contribue à la prévention de la rupture et ou à la réactivation du lien social. Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants. Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne. Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités.

2.1.1.3. Les spécialités d'un accompagnement socio-éducatif

- Accompagnement de la vie à domicile.

L'accompagnant socio-éducatif contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile. Il intervient auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles. Il veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé. Les principaux lieux ou modalités d'intervention: domicile de la personne accompagnée, particulier employeur, appartements thérapeutiques, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers logement,

maisons d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA), services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...

- Accompagnement de la vie en structure collective.

Dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien. Les principaux lieux d'intervention: établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins longue durée (USLD), foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées), (MARPA) pour adultes handicapés vieillissants (MARPAHVIE), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, foyer occupationnel, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS), instituts médicoéducatifs (IME), institut d'éducation motrice (IEM), instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons relais, appartements thérapeutiques, établissements publics de santé mentale, accueil de jour etc.

- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, la mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et la famille. Les principaux lieux d'intervention : structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance, ou d'emploi, lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs, établissements et services médico-sociaux, lieux de formation professionnelle.

2.1.1.4. Les objectifs d'un accompagnement socio-éducatifs

Il a plusieurs objectifs parmi lesquels :

- La réalisation d'une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature ;

- Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie ;

- Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de leur quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs ;

- Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

En plus, au sens plus large, un accompagnement se définit comme: Le rôle, l'utilité d'un élément dans un ensemble ; une activité spécifique, de caractère professionnel, attachées à un individu. Dans le milieu du travailleur social, un accompagnement socio-éducatif se caractérise comme une activité de communication, d'engagement, de considération, de responsabilité, d'explicitation, de médiation, de collaboration, de mise en mots et en actes, d'analyse critique des missions et parfois de confrontation.

Dans le référentiel des compétences des éducateurs spécialisés, un accompagnement socio-éducatif c'est :

Concevoir et mettre en œuvre des interventions socio-éducatives différenciées. Toujours dans le référentiel des compétences des éducateurs, les interventions socio-éducatives de l'éducateur spécialisé correspondent à : Organiser et accompagner la réalisation des activités de la vie quotidienne.

Organiser et accompagner la réalisation des activités liées au travail, à l'insertion professionnelle.

Organiser et accompagner la réalisation des activités liées à l'intégration scolaire de la personne ou des populations vulnérables.

Organiser et accompagner les activités de loisirs sous leurs formes diverses.

Animer des activités socio-éducatives visant au maintien et au développement des capacités sensorielles, corporelles et cognitives des personnes.

2.2. La notion d'insécurité alimentaire

2.2.1. Historique du concept d'insécurité alimentaire

Pendant des siècles, un difficile équilibre entre la population et les ressources alimentaires a été recherché. Souvent rompu, il a conduit à d'épouvantables famines, dont les plus récentes

ont concerné certains pays d'Afrique ou d'Asie. D'après une nouvelle étude, l'insécurité alimentaire aigüe devrait atteindre son niveau le plus élevé depuis 10 ans en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale d'ici le mois de juin de cette année. L'insécurité alimentaire gagne les pays côtiers, ce qui est préoccupant. Au Burkina Faso et au Mali, la faim atteint des niveaux catastrophiques dans les zones touchées par les conflits, là où l'acheminement de l'aide humanitaire est fortement entravé par l'insécurité. Pour la première fois au Sahel, 45 000 personnes, dont 42 000 au Burkina Faso et 2 500 au Mali, devraient souffrir de la faim à un degré catastrophique (phase 5) et être au bord de la famine. Les effets conjugués des conflits, des extrêmes climatiques, de la covid-19 et des niveaux élevés des prix alimentaires continuent d'aggraver la situation sur le plan de la faim et de la malnutrition dans la région. Le nombre de personnes n'ayant pas accès de manière régulière à des aliments salubres et nutritifs devrait grimper à 48 millions au cours de la saison de soudure de juin à août 2023, d'après l'analyse de la situation en matière de sécurité alimentaire de mars 2023 du Cadre harmonisé; un chiffre multiplié par quatre en cinq ans. Les résultats de l'analyse confirment également l'existence d'une tendance à plus long terme, à savoir l'expansion géographique de l'insécurité alimentaire dans la région.

Contrairement à une opinion largement répandue, inspirée par le positivisme comtien, le 20ème siècle a causé bien plus de ravages par la famine que tous les siècles qui l'ont précédé. Un spécialiste de l'université du Sussex, S. Devereux, estime à plus de 75 millions le nombre de morts de faim entre 1903 et 1998, contre 2 millions au 17ème siècle, 10 millions au 18ème siècle et 25 millions au 19ème siècle (dont plus d'un million de personnes en Irlande entre 1845 et 1850). Cette évolution correspond à une aggravation dans le temps de la mortalité par famine jusqu'au milieu du 20ème siècle, avec un facteur de progression de 37 fois entre le 18ème siècle et le 20ème siècle, alors que la population n'a été multipliée que par 8 dans le même temps. Sur les 32 famines de grande ampleur recensées au siècle dernier, 11 sont imputables à des catastrophes naturelles (sécheresses dans 9 cas, inondation et tremblement de terre dans 1 cas) et 21 à des causes humaines (conflits armés parfois aggravés par des sécheresses et politiques gouvernementales) (Devereux, 2002). On relève, en particulier, les génocides par la faim perpétrés par Staline en Ukraine (7 à 8 millions de morts entre 1932 et 1934), Mao Tsé-Toung en Chine (30 à 33 millions de morts, lors du « grand bond en avant » de 1958-1962) et Pol Pot au Cambodge (1,5 à 2 millions de morts en 1979).

Au total, la folie des dictatures s'est révélée bien plus meurtrière que les éléments puisque les trois quarts des victimes ont été privés de nourriture du fait de déplacements massifs de populations ou de guerres. Nous sommes alors sur le registre de décisions totalement exogènes

au système alimentaire qui ne peuvent qu'inspirer l'appel à la raison et à la sagesse, mais qui posent néanmoins le problème de l'acheminement de nourriture en situation de crise et de l'aide alimentaire (Rastoin et Oberti, 2005).

Dans les années 1950, la sous-alimentation entendue comme un déficit calorique produisant la sensation de faim faisait des ravages et concernait environ le tiers de l'humanité, principalement dans les pays du Sud. Josué de Castro, géographe brésilien et figure emblématique des organisations internationales, décrivait une « géopolitique de la faim », liée à la pauvreté, et frappant principalement les zones rurales (de Castro, 1951). En ces temps de bipartition politique et idéologique du monde et de guerre froide, le souhait des pays « non-alignés » était de s'affranchir des importations en provenance des pays du Nord en développant leurs agricultures. Les fondements de cette conception de la sécurité alimentaire sont cependant plus anciens et plus larges, ils remontent à la conférence internationale de Hot Springs (États-Unis), en 1943, au cours de laquelle l'ambition des gouvernements présents était de « mettre l'humanité à l'abri du besoin alimentaire ». Cette conférence devait conduire à la création de la FAO en 1945 et à une mention, dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 du droit à l'alimentation : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation... » (Article 25). Les Nations Unies se sont, dans cette perspective, dotées d'un rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation (Jean Ziegler, puis Olivier De Schutter).

Les crises sanitaires d'origine alimentaire, liées à des problèmes bactériologiques (toxicité) remontent également loin dans le temps : que l'on songe, par exemple, au « mal des ardents » ou « ergotisme » dû à une mycotoxine parasite du seigle qui aurait tué en l'an 994 plus de 40 000 personnes en France, et causé de nombreux morts depuis le Moyen Âge jusqu'au milieu du 20ème siècle (Delaigne, 2002). Ces crises de la qualité de nos aliments ont été fortement médiatisées depuis 1995, date de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et ont impulsé à cette date l'émergence de la notion de « sûreté alimentaire » en Europe et dans les pays riches, puis abouti à l'élargissement de la définition première de la sécurité alimentaire traitée ci-dessus. La montée des maladies de l'excès alimentaire, et notamment de l'obésité, justifie ainsi une nouvelle approche dite de « sécurité alimentaire et nutritionnelle », aujourd'hui promue par les agences spécialisées des Nations Unies : FAO (Agriculture), OMS (Santé) et UNICEF (Enfance).

2.2.2. Concept d'insécurité alimentaire

Depuis la fin des années 1960, le thème de l'insécurité est de plus en plus présent dans la recherche, dans les revues spécialisées et dans la presse. En 1989, la revue *Autrement* a consacré un numéro à ce problème, sous le titre « Obsession sécurité ». En 1993, la revue *Déviance et société*, à son tour, a ouvert ses pages à un débat sur l'insécurité. Au Québec, on est influencé par les États-Unis dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres et, au lieu de parler d'insécurité, on a plutôt tendance à se référer à la peur du crime. Cette dernière expression est à traduction littérale en français de l'expression anglo-saxonne *fear of crime*, qui a cours aux États-Unis.

En effet, l'Insécurité est un sentiment qui renvoie à l'instabilité. Il peut être liée à la perte d'un emploi, à un lieu soumis à la délinquance ou à un état que l'être humain peut ressentir lorsqu'il se sent en danger.

Ainsi, l'insécurité alimentaire renvoie à une situation qui existe lorsque les personnes n'ont pas un accès à des denrées alimentaires sûres et nutritives en quantité suffisante qui garantiront une croissance et un développement normal, une vie active et saine. Elle peut résulter de l'absence des denrées, d'un pouvoir d'achat insuffisant, d'une mauvaise distribution ou d'une mauvaise utilisation des aliments au niveau domestique. Elle peut être saisonnière, chronique ou transitoire appuyée par Essimi Biloa A.C. (2010) qui affirme que l'insécurité alimentaire est définie par les communautés comme le manque de moyens, qu'il s'agisse de biens, d'argent, d'aptitudes humaines ou de relations permettant d'assurer une alimentation adéquate. Il détermine que les processus accélérateurs les plus fréquents sont la rareté, la spéculation, l'inégalité des revenus et leur fluctuation et (ou alors à la fois) l'abus de position dominante.

La Fédération internationale du diabète (FID) de faire le point sur la problématique de « l'insécurité alimentaire » et ses conséquences sur les enfants de leur pays natal. On entend par insécurité alimentaire l'absence d'accès fiable à des aliments nutritifs et abordables en quantité suffisante. En bref, l'insécurité alimentaire est définie comme une disponibilité limitée ou incertaine d'aliments adéquats nutritionnellement et sûrs, ou une capacité limitée ou incertaine pour acquérir des aliments appropriés par des moyens socialement acceptables.

Les facettes de l'insécurité alimentaire déterminée par DENIS OUEDRAOGO et AL. (2007) Elle désigne la situation des populations en deçà du seuil requis pour s'alimenter à partir de leur propre production et ou de leur revenu annuel et qui sont obligées de consommer leur

épargne, parfois de vendre leurs moyens de productions ou de solliciter la solidarité (CILSS, 2004). Elle regroupe donc l'ensemble des situations où les populations souffrent ou risquent de souffrir des manifestations de la faim ; Il existe deux types d'insécurité alimentaire, l'une chronique et l'autre temporaire.

La première caractérise les individus ou groupe qui souffrent en permanence d'une alimentation déficiente. Ils ne peuvent satisfaire leurs besoins nutritionnels de manière continue, ne peuvent produire ou acheter des denrées dont ils ont besoin ni en quantité ni en qualité suffisante. L'insécurité temporaire traduit une impossibilité pour les individus et les groupes de satisfaire momentanément leurs besoins nutritionnels. L'instabilité de leur production ou des prix en est très souvent la cause principale.

L'insécurité alimentaire est chronique lorsqu'il y a consommation d'une ration alimentaire insuffisante, de façon continue pour satisfaire les besoins physiologiques ordinaires. Elle résulte également de déficiences dans l'approvisionnement en disponibilités alimentaires, de l'instabilité de ces approvisionnements dans le temps et l'espace et de possibilités insuffisantes d'accès économique et physique des individus et des ménages aux biens disponibles. La défaillance de l'un ou de plusieurs des facteurs qui sous-tendent ces composantes globales provoque une insécurité pour certains groupes de population qui en subissent les effets en termes de malnutrition ou de famine. La malnutrition toutefois se réfère à l'aspect plutôt qualitatif de l'alimentation puisqu'elle correspond à une ration alimentaire déséquilibrée (Troubé, 2007). ACF-IN, (2011) dit que l'insécurité alimentaire c'est lorsque les gens sont sous-alimentés à cause du manque physique de disponibilité de denrées, ou du non accès pour raisons économiques ou sociales aux denrées et ou de l'utilisation inadéquate des aliments.

Les personnes touchées par l'insécurité alimentaire sont :

- Les individus dont la consommation alimentaire n'atteint pas les minimas énergétiques requis.

- Les individus qui présentent des symptômes physiques imputables à des carences nutritionnelles liées à un régime alimentaire non équilibré ou inadapté ou encore les individus incapables physiologiquement de consommer de la nourriture à cause d'une infection ou d'une maladie. D'où la prise en compte du 3ème pilier de l'insécurité alimentaire qu'est l'utilisation des aliments et leur consommation afin de comprendre l'état nutritionnel des ménages vulnérables en général. Ce pilier est fortement influencé par les pratiques de soins au sein du ménage, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (ACF, 2009) et l'environnement des soins de santé.

En bref l'insécurité alimentaire est le résultat de crises ou d'évènements auxquels les populations sont exposées, associées à une défaillance des mécanismes d'adaptation et des stratégies d'adaptation. Elle implique souvent la dégradation de l'environnement social et naturel. Il arrive souvent que les ménages vulnérables ne soient plus en mesure de gérer l'équilibre de leurs besoins alimentaires à court terme (la survie) et de leurs moyens d'existence (la subsistance) sur le long terme. Et en milieu rural, l'insécurité alimentaire des ménages résulte, entre autres, d'un manque d'accès aux terres (paysans sans terre), d'une mauvaise gestion des cultures (cultures de rente développées aux dépens des cultures vivrières), de pertes lors du stockage et de l'insuffisance d'intrants agricoles (engrais, agents de protection des cultures (Dillon et Benbouzid, 1995).

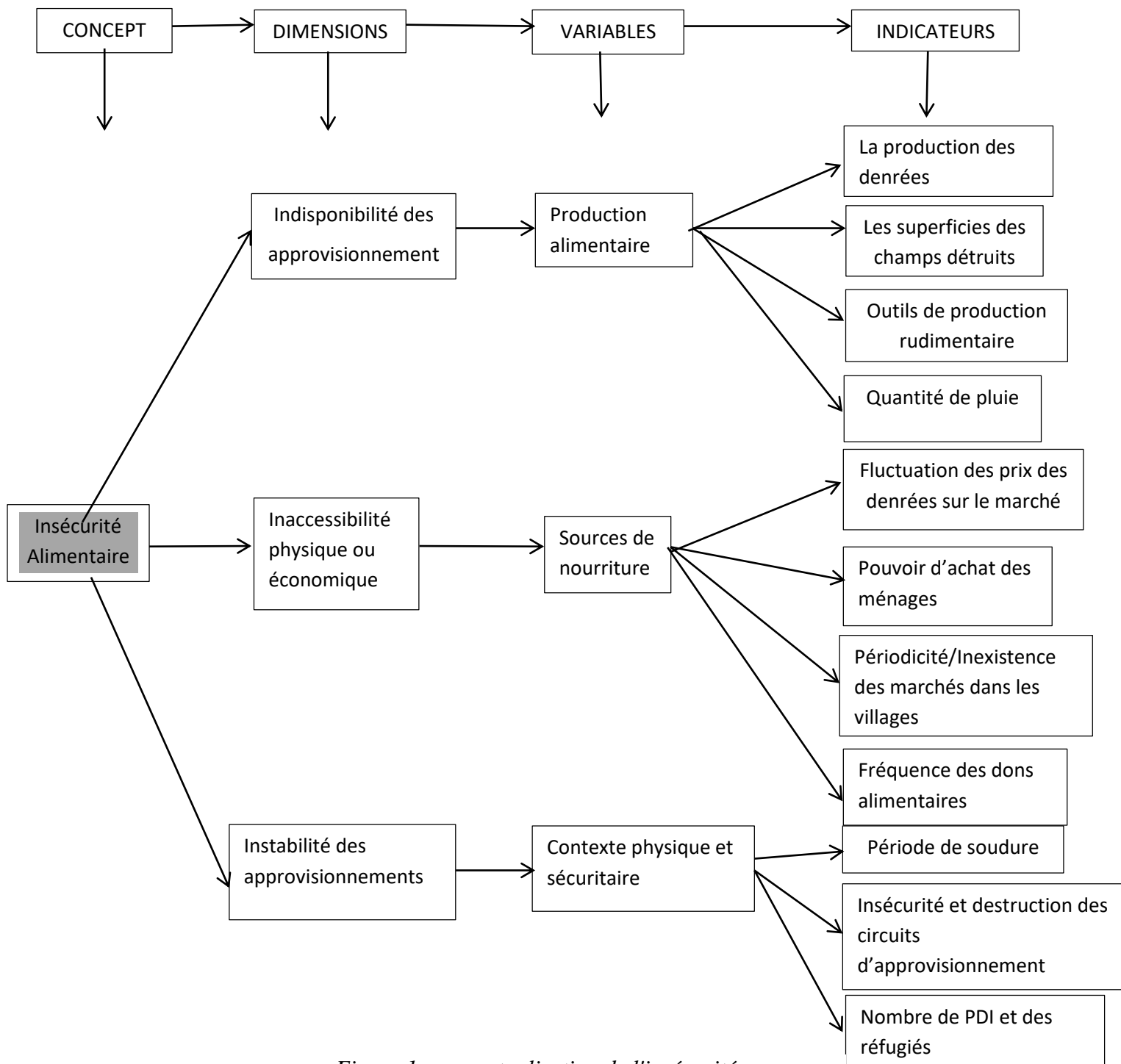


Figure 1: conceptualisation de l'insécurité

inégalités ainsi que des mauvaises politiques agricoles et alimentaires. Chacun de ces facteurs

a un impact direct sur la sécurité alimentaire des populations et sont autant d'éléments qui peuvent causer la malnutrition au sein des populations vulnérables.

- Les conflits : une menace directe.

Les conflits et les problèmes de sécurité sont une cause directe de l'insécurité alimentaire. Les conflits peuvent entraîner la destruction de surfaces agricoles et des élevages, principaux facteurs de d'existence de production et moyens d'existence populations. La faim est alors utilisée comme une arme de guerre. Une pratique dénoncée par les ONG comme Action contre la Faim et condamnée par le conseil de sécurité de l'ONU à travers la résolution 2417 adoptée en 2018.

Les conflits provoquent également des déplacements massifs de population. Ces problèmes de sécurité forcent les populations à abandonner leurs terres, leurs bétails et souvent leurs sources de revenus et d'alimentation ce qui les plonge dans une grande précarité, sans ressources financières et alimentaires.

Dans notre monde globalisé, un conflit armé dans un pays, peut avoir des conséquences sur la sécurité alimentaire d'un autre comme c'est le cas par exemple avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui sont respectivement 2 des 3 principaux exportateurs de blé mondiaux. La spécialisation des pays dans un type de production agricole ou d'aliments menace la sécurité alimentaire d'autres pays dépendants de leur production. Le conflit Ukrainien menace la sécurité alimentaire des pays comme la République Démocratique du Congo ou Madagascar qui importe la quasi-totalité de leur blé, un produit de base pour les populations locales. Ces conflits et les problèmes de sécurité, menacent aussi la stabilité des prix des denrées alimentaires. Le manque de disponibilité d'un produit fait augmenter les prix sur les marchés et impacte donc le pouvoir d'achat des consommateurs.

- L'environnement et le changement climatique.

Les changements climatiques participent eux-aussi à la destruction des surfaces agricoles. Les sécheresses, les inondations, les invasions de criquets, les tempêtes, détruisent les cultures et menacent l'agriculture des pays du sud, les forçant à s'adapter à la crise climatique. Par exemple, en 2021, Madagascar a fait face à la pire sécheresse de ces 40 dernières années dans le sud du pays rendant toute agriculture dans la région impossible. Cette crise a été reconnue par l'ONU comme étant « la première crise de la faim due au changement climatique »

2.2.4. Les conséquences de l'insécurité alimentaire

Être en insécurité alimentaire c'est réagir de différentes manières pour atténuer ou retarder l'aggravation du manque d'aliments et les sentiments pénibles qui l'accompagnent. C'est aussi vivre beaucoup de souffrance. Diverses dimensions de la vie quotidienne sont affectées et peuvent avoir des conséquences sérieuses pour l'individu ou la famille. Nous pouvons citer : La perturbation socio familiales (l'insécurité alimentaire contraint les ménages à développer toutes sortes de stratégies distordues pour se procurer des aliments ou pour les économiser. Ces stratégies peuvent être un recours à l'aide alimentaire, le non règlement des factures, emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture, acheter « uniquement » des aliments en spécial, mendier des aliments ou des restes, demander des paniers de Noël à des organismes de charité, vendre des biens personnels, voler, Braconner etc.), la souffrance physique (En situation d'insécurité alimentaire on peut avoir faim. On peut perdre l'appétit. On peut vivre des épisodes de fatigue ou de maladies) et la Souffrance psychologique (l'insécurité alimentaire peut entraîner une série de réaction néfastes sur le plan de la santé mentale. On peut être amené, bien malgré soi, à enfreindre ses propres normes et valeurs. On peut éprouver le sentiment de perdre toute dignité (estime de soi). On peut vivre de la détresse.)

2.4. La sécurité alimentaire

2.4.1. Historique de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire s'inscrit dans le contexte de l'émergence du droit à l'alimentation tel que formulé dans la déclaration universelle des droits de l'homme et du concept de sécurité et remonte aux propositions de Franck Mc Dougall, représentant de l'Australie lors des négociations pour la création de la société des nations.

Selon le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, le concept de sécurité alimentaire est apparu dans les années 1970, dans un contexte de flambée des prix des céréales sur les marchés internationaux liée à une succession de mauvaises récoltes, de diminution des stocks et de hausse des prix du pétrole. À l'époque, de nombreuses régions du monde souffraient d'insuffisance de productions alimentaires pour nourrir leur population et étaient particulièrement vulnérables aux accidents climatiques (sécheresses, inondations) ou aux attaques de prédateurs (sauterelles par exemple). Dans la lignée des analyses de Thomas Malthus, les projections de production agricole et de population laissaient craindre un écart croissant qu'il serait difficile à combler sans un effort important. La définition adoptée par la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974 reflète ce contexte : « Disposer à chaque instant,

d'un niveau adéquat de produits de base pour satisfaire la progression de la consommation et atténuer les fluctuations de la production et des prix. »

Depuis, de nombreux travaux, en particulier ceux d'Amartya Sen, ont montré qu'il ne suffit pas de produire suffisamment de nourriture dans un pays ou une région pour vaincre la faim. Des pays comme l'Inde, le Brésil ou la Chine sont parvenus à produire suffisamment de nourriture pour nourrir toute leur population, voire à exporter des surplus, sans avoir fait disparaître pour autant la faim. À l'inverse, des pays comme ceux bénéficiant de rentes pétrolières peuvent ne produire que peu de nourriture mais permettre à toute la population de manger en important depuis les marchés internationaux. C'est ainsi qu'a été mise en avant, au cours des années 80, la notion d'accès à l'alimentation comme déterminant majeur de la sécurité alimentaire. Dès 1986, la définition de la sécurité alimentaire proposée par la Banque Mondiale dans son rapport *La Pauvreté et la Faim* place en priorité la question de l'accès et donc de la pauvreté dans la définition : « Accès par chaque individu, à tout instant, à des ressources alimentaires permettant de mener une vie saine et active ». Cette définition sera reprise et enrichie lors du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996 et reste quasi inchangée depuis.

À l'ordre du jour du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale de 2012 figurait une proposition d'évolution de la définition de la sécurité alimentaire pour intégrer la notion de sécurité nutritionnelle. Une telle proposition avait pour but de prendre en compte les acquis des sciences de la nutrition qui montrent depuis des décennies que la malnutrition, notamment infantile, principale manifestation de l'insécurité alimentaire aujourd'hui, ne résulte pas seulement d'une insuffisante qualité voire quantité de nourriture, mais aussi et souvent d'un état de santé (diarrhées, paludisme, etc.) Et de soins insuffisants (par méconnaissance ou incapacité). La proposition de parler désormais de « sécurité alimentaire et nutritionnelle », même si elle est déjà adoptée par divers pays, n'a pas encore fait l'objet d'un consensus international.

Enfin, divers travaux sont en cours pour intégrer, dans la définition de la sécurité alimentaire, des préoccupations de durabilité environnementale et sociale des systèmes alimentaires et relatives aux nouvelles pathologies nutritionnelles dites « de pléthore » (obésité et diabète associé, maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.) Qui touchent désormais tous les pays du monde. Est ainsi proposée la notion de « sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ».

Le nombre de personnes touchées par une « insécurité alimentaire chronique » est en augmentation depuis 2015. En 2019, la FAO recense 821 millions de personnes dans cette situation. Selon l'organisation : La faim « s'aggrave en Amérique du Sud et dans la plupart des régions d'Afrique, et le recul de la sous-alimentation qui caractérisait l'Asie jusqu'à une période récente, semble considérablement ralentir dans cette région » ; Le pays le plus fortement touché au monde est le Yémen.

2.4.2. La notion de sécurité alimentaire

La banque mondiale (1986) a défini la sécurité alimentaire au milieu des années 80 comme l'accès pour tout le monde et à tout moment à une nourriture en suffisance afin de mener une vie active et saine. L'individu est l'élément central de cette définition. Afin d'arriver à une bonne situation nutritionnelle pour chaque individu, il faut à chaque fois passer par les étapes suivantes:

- A) mettre à disposition une alimentation suffisante;
- B) permettre l'accès individuel à une alimentation suffisante et adéquate;
- C) acquérir individuellement une alimentation suffisante et adéquate;
- D) consommer individuellement une alimentation suffisante et adéquate;
- E) digérer l'alimentation consommée.

Le concept de la sécurité alimentaire a évolué au fil des années. Dans les années 70, le déficit au niveau de la consommation alimentaire était principalement attribué à une offre insuffisante et non garantie de nourriture (étape a) sur le plan national et international, pour laquelle la quantité nécessaire était calculée sur la base de besoins physiques objectivement établis. Sen (1981) a lancé l'idée dans les années 80 que ce n'était pas tant une offre insuffisante et non garantie de nourriture qui était à la base de la famine et de la sous-alimentation mais bien une carence dans l'accès aux denrées alimentaires. Les famines se sont d'ailleurs souvent présentées dans un environnement où la nourriture abonde. La disponibilité alimentaire est seulement une condition nécessaire, mais pas suffisante à la consommation alimentaire (étape b). En outre la recherche sur le terrain apprend pourtant que même un accès assuré à une alimentation en suffisance ne constitue pas la garantie d'un bon état nutritionnel. La nourriture doit être obtenue (étape c). Ainsi ceux qui se trouvent en insécurité alimentaire préfèrent parfois avoir faim plutôt que de vendre directement une partie de leurs actifs en échange de denrées

alimentaires. Le capital physique peut être divisé en capital productif tel que la terre, les animaux, les arbres, l'équipement, et en capital non productif tel que les bijoux, une habitation et l'épargne. Le capital humain d'une personne comprend son travail, sa connaissance technique et sa santé. Son capital social se construit à partir de sa position sociale, de sa famille, de sa parenté et de son cercle d'amis. Un individu vit généralement dans une famille. Ainsi l'acquisition finale de la nourriture se fait au niveau de la famille, tandis que la consommation réellement individuelle est aussi définie par la répartition à l'intérieur de la famille. Le rôle de la femme semble être ici crucial (étape d). Pour arriver à un bon état nutritionnel, la santé, les soins portés aux enfants et l'environnement sanitaire jouent finalement aussi un rôle important (étape d-e). La voie vers une bonne situation nutritionnelle se trouve parsemée d'obstacles.

2.4.3. Les dimensions de la sécurité alimentaire

La littérature fait ressortir quatre dimensions fondamentales de sécurité alimentaire dont les interactions rendent le concept complexe. Il s'agit de la disponibilité, de l'accessibilité, de la qualité des aliments et de la stabilité des approvisionnements et de l'utilisation. Ce qui rejoint le point de vue de MAEE/DCP (2010), les principaux domaines couverts par la sécurité alimentaire émergent des produits de ces définitions : La disponibilité des produits agricoles grâce à une production agricole suffisante. L'accessibilité aux denrées alimentaires avec des moyens de subsistance adéquats. La qualité de l'alimentation notamment nutritionnelle et sanitaire. La stabilité des approvisionnements permettant de prévenir les crises alimentaires. L'utilisation c'est-à-dire la manière d'utiliser la nourriture. Les dimensions de la sécurité alimentaire :

•La disponibilité physique des aliments

La disponibilité alimentaire désigne la quantité de nourriture réellement présente dans un pays ou une région sous toutes les formes de production domestique, d'importation commerciale et d'aide alimentaire. La disponibilité alimentaire d'une zone ou d'un pays confronté à une situation d'urgence dépend : des stocks et de la production actuelle de la région ; de la capacité du marché c'est-à-dire, la volonté et la capacité des commerçants à importer des denrées ; et des stocks maintenus et des denrées acheminées dans la région par les agences gouvernementales et d'aide. Il se peut que la nourriture soit disponible en quantité suffisante dans le pays, mais non dans la zone, si les contraintes logistiques ou sécuritaires empêchent les denrées en provenance d'autres parties du pays de pénétrer dans la zone, ou si les commerçants n'ont aucun intérêt à apporter des denrées à cause de la faiblesse du pouvoir d'achat dans la

région, ou si les parties en conflit empêchent délibérément la nourriture de parvenir à un groupe de population (PAM, 2009).

Les disponibilités comprennent l'ensemble des quantités domestiques de denrées alimentaires produites au cours de l'année, plus le volume des stocks disponibles en début d'année et les quantités de denrées alimentaires qui peuvent être acquises avec les revenus disponibles ou importés (FAO, 2001a). Elles permettent de déterminer le bilan alimentaire d'un pays à partir de l'agrégation des disponibilités des ménages. Au Burkina Faso, ce bilan considère comme productions domestiques les productions de céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs, fonio) et de riz. Pour le calcul des disponibilités, on a déduit les pertes de production évaluées à 45% pour le riz et 15% pour les autres productions céréalières (DGPSA, 2003). Les stocks de céréales regroupent les stocks disponibles au niveau des paysans et des commerçants de ces produits. Les importations se composent essentiellement du blé (en farine) et de riz. En définitive, le niveau des disponibilités peut être jugé globalement satisfaisant au plan national, alors que des localités ou des individus n'ont pas accès aux céréales. L'accès aux aliments s'avère donc une composante essentielle de la sécurité alimentaire. Dans les campagnes, elles portent essentiellement sur la constitution des stocks de sécurité en période dite d'abondance ou période de récoltes annuelles pour faire face à la soudure dont la sévérité varie d'une année à l'autre (Fofiri N., 2003)

•L'accessibilité physique et économique aux denrées

L'accès à la nourriture désigne la capacité des ménages à se procurer de façon régulière la quantité adéquate de nourriture au travers de sa propre production domestique, de ses réserves, de ses achats, du troc, des dons, des emprunts ou de l'aide alimentaire. Les ménages accèdent à la nourriture grâce à la combinaison de différents éléments : leur propre production (récoltes, élevage de bétail ou pisciculture) ; la chasse, la pêche ou la cueillette ; la nourriture reçue par l'intermédiaire des réseaux sociaux ; les approvisionnements assurés par le gouvernement, les distributions des ONG ou les projets vivres-contre-travail ; le troc ou les achats sur le marché. L'argent liquide employé dans les achats peut provenir de différentes sources : vente des récoltes (alimentaires ou commerciales) ; vente du bétail et des produits associés ; emploi rémunéré ; travail occasionnel ; commerce ; vente de produits issus de la cueillette ou de la collecte (poissons, fruits sauvages, bois de chauffe, etc.) ; vente de produits et autres articles domestiques non agricoles ; ou argent reçu des réseaux sociaux, y compris les versements effectués de l'étranger.

L'accès à la nourriture pour un ménage correspond à ses capacités en termes de production et d'échanges. On distingue généralement l'accessibilité physique et l'accessibilité économique selon la FAO.

L'accessibilité physique signifie que la nourriture doit être accessible à chacun, y compris aux individus et aux groupes vulnérables tels que les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées physiquement, les personnes malades et en phase terminale ou ayant des problèmes médicaux persistants y compris d'ordre mental, et les prisonniers. La nourriture doit aussi être accessible partout aux gens vivant dans des régions éloignées. La nourriture doit également être accessible aux victimes des catastrophes naturelles et anthropiques, des conflits armés et des guerres, ainsi qu'aux populations autochtones et aux groupes ethniques. L'accès physique aux denrées disponibles se réfère aux lieux d'échange et à la régularité des approvisionnements.

L'accessibilité économique implique les moyens financiers des personnes ou des ménages pour acheter de la nourriture nécessaire à un régime alimentaire adéquat. Ceux-ci doivent être suffisants pour satisfaire aux besoins diététiques de l'individu et du ménage tout au long de l'année. La denrée disponible est liée au pouvoir d'achat des ménages qui résulte des effets conjugués des niveaux du revenu et des prix. Cette relation est complexe dans la mesure où l'essentiel du revenu des ménages agricoles provient de la vente des excédents. L'accessibilité à la nourriture occupe une place importante dans le raisonnement de (Sen, 1999) qui soutient que la vraie question n'est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès par les individus et les familles. Pour cet auteur, si une personne manque de moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur le marché n'est pas une grande consolation. « Si le tout État a montré ses limites, le marché ne peut tout résoudre dans le domaine de l'accès physique et économique de chacun (notamment pour les individus non solvables ou sans liens sociaux forts) aux biens alimentaires, dans les pays enclavés ou dans les sociétés déstructurées par une crise. Retrouver la sécurité alimentaire après avoir aggravé les inégalités sociales ne va pas de soi ». La disponibilité et l'accessibilité de la nourriture doivent être garanties de façon stable tout au long de l'année.

• **Stabilité des approvisionnements**

Elle implique la régularité des disponibilités alimentaires aussi bien sur le plan spatial que sur le plan temporel. La stabilité des approvisionnements est affectée par des facteurs internes et des facteurs externes aux ménages. Au nombre de ces variables, on peut citer l'instabilité de la production domestique, la déficience des infrastructures de stockage et des systèmes

domestiques de commercialisation, la fluctuation interannuelle et interrégionale des prix, la fluctuation cyclique de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux.

• **Qualité des aliments consommés**

L'aspect nutritif des aliments est important dans le concept de sécurité alimentaire. La demande de produits alimentaires dépend de la perception du consommateur, de la quantité des éléments nutritifs présents dans un bien donné pour lui permettre de mener une vie saine et active. Il importe donc de prendre en considération les préférences et les besoins nutritionnels du consommateur dans l'analyse de la sécurité alimentaire.

Les besoins nutritionnels désignent la quantité d'énergie et de nutriments (notamment les protéines, les glucides, les lipides, les vitamines, les minéraux, les oligo-éléments et l'eau) nécessaires à une catégorie d'individus pour leur permettre d'être en bonne santé, de se développer et de mener une vie normale. Ces besoins ne sont pas stables pour un individu et varient en fonction de son âge, de son sexe de son poids corporel, de son activité et de son état physiologique (maladie, grossesse ou allaitement).

• **Utilisation des aliments**

L'utilisation de la nourriture désigne : (a) l'usage par un ménage de la nourriture à laquelle il a accès, et (b) la capacité d'un individu à absorber et à métaboliser les nutriments, qui correspond à l'assimilation effective de la nourriture par le corps humain. L'utilisation de la nourriture par les ménages dépend : (1) des équipements dont ils disposent pour la transformation et le stockage de la nourriture. (2) de leurs connaissances et de leurs habitudes en termes de préparation des aliments, d'alimentation des jeunes enfants et des personnes dépendantes, comme les personnes malades ou âgées (cet aspect pouvant être affecté par un manque de connaissances nutritionnelles appropriées, et/ou en raison d'interdits culturels influant sur l'accès à des aliments de haute qualité nutritive, en fonction de l'âge ou du sexe).

(3) de la façon dont la nourriture est partagée dans le ménage (en fonction ou non des besoins de chacun des membres). Et (4) de l'état de santé de chaque individu (susceptible d'être affecté par la maladie, ou de mauvaises conditions d'hygiène, sanitaires et de soins médicaux).

Il s'agit de la manière dont la nourriture est utilisée à un niveau micro (ménage – individuel) ; la distribution de la nourriture au sein d'un ménage, sa préparation et ensuite son absorption au niveau individuel ; c'est « la mesure de la capacité de la population à puiser suffisamment de nourriture pendant une période donnée ». (Hoddinott & al. 2002). Les facteurs déterminants sont d'ordre physiologique (assimilation adéquate des nutriments), hygiénique (qualité de l'eau et conditions sanitaires générales) et éducatif (conditions de conservation et de

traitement de la nourriture, connaissances élémentaires de la nutrition...). Alary V. (2012), y ajoute une sixième dimension la diversité des choix alimentaires.

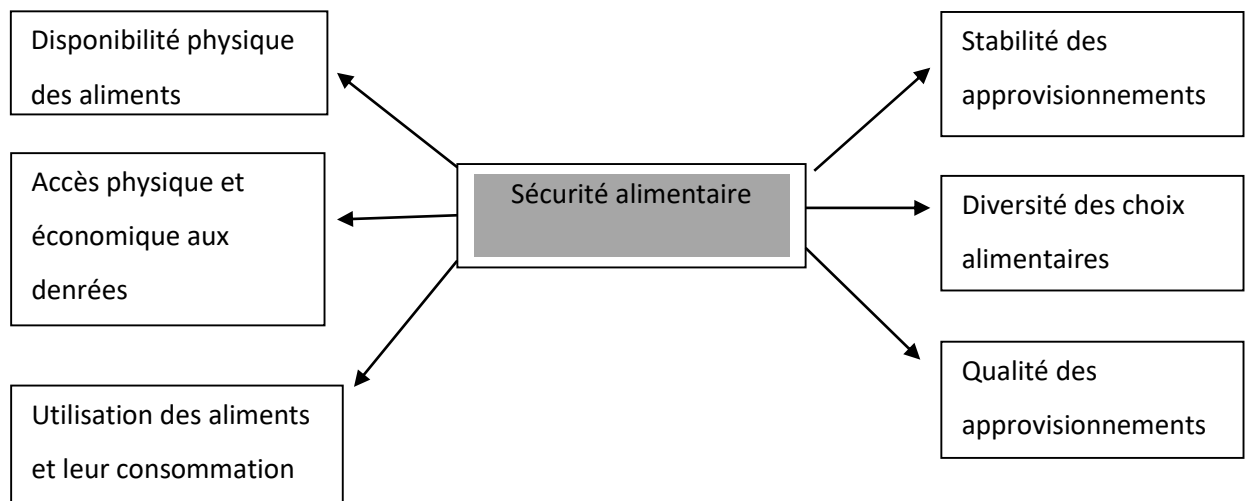


Figure 2: Les composantes de la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire résulte ainsi de l'interaction entre les éléments qui viennent d'être décrits basés sur les besoins. Outre ces dimensions d'autres facteurs doivent être prises en compte :

- Des caractéristiques physiques et culturelles des aliments : au-delà de la disponibilité il faudrait également que cette nourriture soit sans danger pour la santé et acceptable culturellement (conforme aux habitudes alimentaires du groupe concerné).

- De la non-concurrence des autres besoins : la couverture des autres besoins vitaux comme le logement, l'accès à l'eau, l'habillement, les soins de santé et l'intégration sociale minimale est nécessaire sans quoi la satisfaction de ces besoins mettrait en péril les ressources destinées à accéder à la nourriture en quantité suffisante (Njiembokue, 2015).

Il faut donc que ces différentes conditions soient remplies pour qu'on parle de sécurité alimentaire. C'est pourquoi Egg et Gabas (1998) précisent que c'est une erreur de vouloir traiter la sécurité alimentaire comme un besoin fondamental, indépendamment des autres objectifs du ménage. En effet, dans certaines situations, en particulier pour des raisons de prestige ou d'honneur, le ménage agricole peut donner la priorité à la préservation de son patrimoine au détriment d'une alimentation minimale. Il est donc nécessaire d'étudier la sécurité alimentaire dans un contexte plus large de sécurité du ménage.

2.8. Population déplacée interne

Selon les Principes directeurs de l'Organisation des Nations unies relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays : « Les populations déplacés internes sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'Homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. »

Cette définition reflète deux critères fondamentaux du déplacement interne : d'une part, le fait que le mouvement de population est involontaire, et d'autre part, que ce mouvement se produit à l'intérieur des frontières nationales.

Ainsi les déplacés internes se distinguent des réfugiés, qui en franchissant les frontières ne se trouvent donc plus sous la protection de leur pays d'origine. Les déplacés internes demeurent des citoyens de leur pays, et l'État reste juridiquement responsable de la protection et de leur bien-être.

L'une des principales sources de complexité du sujet des déplacements internes est la multiplicité des causes du déplacement forcé, parmi lesquelles:

- Conséquences des conflits armés sur les populations civiles : destruction, pillage, exactions des forces d'occupation...

- Troubles internes : corruption endémique, instabilité de l'autorité de l'État et des forces de maintien de l'ordre en particulier, les violations des droits de l'Homme.

- Transferts forcés de population : les évictions et réinstallations forcées du fait d'une intention explicite, comme les déplacements de populations pour motifs ethniques ou raciaux, l'installation de colons dans une zone où des populations chassées vivaient auparavant.

- Catastrophes environnementales naturelles ou d'origine anthropique : ouragans, séismes, inondations, conséquences écologiques et sociales de certains grands projets de développement tels que la construction de barrages ou d'oléoducs, ou encore la prospection et l'extraction minières.

2.9. LA PRATIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

La mise en œuvre d'un processus d'intervention communautaire suit une progression logique qui se traduit par un certain nombre d'étapes planifiées. Cette partie vise donc à illustrer l'ensemble d'une démarche, tout en sachant que l'ordre des étapes, leur nombre et même la façon de les actualiser dans la pratique pourront varier selon la réalité en cause. Cependant, quelles que soient les nuances qui s'imposeront, trois grandes phases resteront « incontournables » à l'intérieur du processus d'intervention : la préparation, la réalisation et l'évaluation.

2.9.1 LA PREPARATION DE L'INTERVENTION

➤ L'analyse de la base d'intervention.

L'intervenant communautaire devrait prendre le temps et utiliser les moyens de connaître sa base d'intervention, cette connaissance étant une condition préalable à la mise en œuvre de projets qui relèvent de l'action communautaire. Cette étape permettra aussi de mieux préciser le mandat de l'intervenant communautaire, tout en facilitant l'identification des ressources humaines et physiques présentes dans son milieu de travail.

- La connaissance de l'organisme dans lequel on intervient

Connaître l'organisme qui sera sa base d'intervention devrait constituer une toute première préoccupation. Cette connaissance touche plusieurs aspects de la réalité de l'organisme : son origine, sa mission, la population visée et touchée, le territoire desservi, les services ou les activités offerts, les problématiques présentes, le personnel salarié, les militants et les bénévoles concernés, la structure organisationnelle, le pouvoir des membres et des personnes qui fréquentent l'organisme, les politiques et les règlements administratifs, l'existence d'un syndicat ou de contrats de travail, les sources de financement, les réseaux d'information formels et informels, les relations avec la communauté et l'image de l'organisme au sein de la communauté.

- Préciser son mandat

Il est important de bien préciser les attentes réciproques de chacun. Même s'il y a fort à parier que dans le cas d'un poste salarié l'organisme a déjà prévu une description de tâches, il peut être nécessaire de mieux préciser certaines attentes, certains mandats ou rôles à exercer dans divers dossiers. Sans être abusivement tatillon, ce « contrat » entre la personne et l'organisme pour lequel elle travaille ou milite doit être le plus clair possible. Dans le cas particulier d'un stage de formation pratique, on doit aussi tenir compte des objectifs d'apprentissage de l'établissement d'enseignement. Il s'agit donc pour la travailleuse ou le

travailleur de distinguer clairement de qui elle ou il tient son mandat, ce qui déterminera son rôle et précisera la nature de son engagement.

➤ **L'analyse de la situation**

Avant de s'engager dans un projet d'action communautaire, il est essentiel que le groupe prenne le temps de connaître et d'analyser la situation qu'il souhaite améliorer ou transformer. À cette étape de l'intervention, le groupe devra tout d'abord déterminer l'objet de son enquête ou de sa recherche, c'est-à-dire ce qu'il a besoin de savoir avant de passer à l'action. En action communautaire, on observe que le questionnement des intervenants porte généralement sur l'un ou l'autre des objets suivants : l'analyse des problèmes ou des besoins d'une communauté locale, l'analyse des problèmes ou des besoins d'une population, l'analyse de l'ampleur et des manifestations d'un problème social particulier, l'analyse d'une situation-problème,

- **L'analyse d'une communauté locale**

L'analyse d'une communauté locale renvoie à la notion de communauté géographique définie comme un territoire commun, des intérêts socioéconomiques semblables et une identité partagée. Ce type de communauté a plusieurs volets : [...] une dimension démographique et géographique, c'est-à-dire un territoire délimité physiquement et psychologiquement ; une dimension psychologique proprement dite, soit le sentiment d'appartenance à un lieu donné ; une dimension culturelle, à savoir un certain mode de vie, des croyances [...] ; et une dimension institutionnelle, c'est-à-dire un réseau d'organismes qui possèdent un dénominateur commun, soit la participation de la population à l'amélioration de sa communauté.

- **L'analyse d'une population**

L'analyse d'une population fait référence à deux autres notions du concept de communauté :

La communauté d'intérêts qui est une population ou segment de population locale dont les membres partagent les mêmes conditions socioéconomiques ou sont victimes de la même oppression, exclusion ou injustice.

La communauté d'identité qui est une population partageant la même appartenance culturelle et une identité commune dans la société en tant que groupe social. Par exemple les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les membres d'une communauté ethnique, etc.

- **L'analyse d'un problème social**

Le concept de problème social, quoique plus difficile à cerner, peut se définir comme suit : il y a problème social lorsqu'un grand nombre de personnes sont affectées par une situation donnée, que cette situation est jugée intolérable et que les gens sont conscients de la nécessité d'une action collective. L'étude d'un problème social pourra porter notamment sur l'appauvrissement dans une municipalité, sur la violence faite aux personnes âgées, sur les problèmes environnementaux d'une région, sur l'impact de la pornographie sur le comportement, etc.

La recherche sur un problème social permettra de dresser un portrait général de ce problème au sein d'une communauté locale. Elle visera à en décrire les manifestations, les composantes, à déterminer les personnes les plus touchées, les secteurs où le problème se fait le plus sentir, les causes, etc., et à découvrir des pistes de solution possibles.

- **L'analyse d'une situation-problème ou d'un projet déterminé.**

La réalisation d'une recherche ou d'une enquête n'a pas toujours l'ampleur des trois objets décrits précédemment. Le quotidien des pratiques d'action communautaire des groupes communautaires est souvent fait d'analyses d'envergure plus restreinte qui visent ce qui suit.

- Étudier ou approfondir une situation-problème précise, par exemple par les enquêtes en consommation qu'effectuent régulièrement les associations coopératives d'économie familiale (ACEF) à la suite de plaintes de consommatrices et de consommateurs : enquête sur les services bancaires, enquête sur les entreprises de réhabilitation de crédit, étude sur les modalités de fonctionnement des groupes de croissance personnelle, etc.
- Vérifier l'existence d'un besoin ou la faisabilité d'un projet, par exemple un projet de micro-entreprise élaboré par un groupe de participants à un cercle d'emprunt, ou celui d'une coopérative d'aide domestique par quelques personnes assistées sociales soutenues par un organisateur communautaire en CLSC.

➤ **Le choix d'un projet d'action**

L'analyse de la situation ayant permis de cerner un ou des problèmes ou d'identifier un ou des besoins, il s'agit maintenant de déterminer ce qu'il faut faire pour résoudre ces problèmes ou répondre à ces besoins. Cela se fera en explorant les projets d'action collective possibles, en évaluant le réalisme et la faisabilité de ces projets. L'évaluation de projets déjà réalisés pour résoudre un problème ou un besoin similaire constitue une démarche nécessaire. Inutile de réinventer la roue. Le processus de prise de décision qui doit alors être mis en place devrait être démocratique et s'appuyer sur un certain nombre de facteurs, notamment :

- La présence d'un groupe ou de leaders en mesure d'assumer la responsabilité du projet ;
- Les personnes et les forces du milieu que l'on croit possible de mobiliser pour la réalisation du projet ;
- Les ressources matérielles nécessaires et accessibles ;
- Le temps dont le groupe dispose pour réaliser son projet ;
- Le fruit des négociations anticipées entre les parties concernées ou le rapport de force que le groupe croit possible de construire, selon la stratégie envisagée ;
- La conjoncture sociale, économique et politique et l'évaluation du moment opportun (timing).

➤ **L'élaboration d'un plan d'action**

L'élaboration du plan d'action est une étape de planification au cours de laquelle seront définis et précisés : les objectifs, la stratégie, les moyens d'action, l'échéancier, les ressources humaines et matérielles nécessaires, le mode de fonctionnement du groupe et le choix d'une structure organisationnelle.

- **Les objectifs**

Les objectifs sont les résultats que l'on souhaite atteindre au terme de la réalisation du projet d'action. La définition d'objectifs clairs et partagés par l'ensemble des personnes engagées dans un projet ou une action constitue un élément essentiel d'un processus d'intervention.

- **La stratégie**

La stratégie est l'art de coordonner les actions pour atteindre un objectif. L'élaboration d'une stratégie repose sur un ensemble de décisions prises en fonction d'hypothèses de réactions et de comportements des parties concernées dans une conjoncture déterminée. Ainsi, le choix de la stratégie peut différer selon l'objectif à atteindre, les valeurs des personnes et des organisations concernées ainsi qu'en fonction de l'analyse que le groupe fait de la conjoncture et des enjeux en présence. La stratégie repose donc sur la capacité à anticiper la réponse des personnes ou des organisations visées par le ou les objectifs que le groupe souhaite atteindre. Le choix d'une stratégie s'effectuera généralement en fonction de trois perspectives que l'on qualifie de : consensuelle, de négociation ou conflictuelle.

- **Les moyens d'action**

Les moyens d'action ou les tactiques, c'est ce qui va permettre au groupe d'atteindre son objectif. En action communautaire, le choix des moyens d'action est extrêmement diversifié. Il repose autant sur la connaissance et l'analyse d'expériences d'autres groupes, sur les possibilités conjoncturelles qui s'offrent au groupe dans son milieu, sur la mobilisation et les appuis que le groupe croit être capable d'obtenir que sur l'imagination et la créativité des personnes concernées. Mais quels que soient les choix qui seront faits, un principe doit être respecté : les moyens d'action devront être en accord avec le type de stratégie privilégié et les valeurs du groupe.

- **L'échéancier**

L'échéancier est un instrument qui balise le plan d'action en fixant les étapes de réalisation d'un projet dans le temps. Il doit être réaliste, le plus précis possible et comporter une marge de manœuvre qui permet les inévitables ajustements consécutifs aux évaluations à faire en cours de route. L'échéancier favorise l'exécution d'un plan d'action de façon systématique et dans des délais raisonnables. Il sera conçu en fonction des exigences de l'action, par exemple le fait que la conjoncture soit favorable à un moment déterminé. L'échéancier devra tenir compte du rythme et de la disponibilité des personnes et prévoir des temps forts de mobilisation ainsi que des périodes de repos et de ressourcement, comme les vacances et des fêtes collectives. L'échéancier devra enfin respecter le rythme naturel de la vie en société : responsabilités parentales, engagement professionnel des personnes, travail quotidien, rentrée scolaire, caprices des saisons et événements politiques majeurs.

- **Les ressources nécessaires**

Les ressources nécessaires font référence à l'évaluation des ressources humaines et matérielles requises pour la mise en œuvre des moyens d'action nécessaires à l'atteinte des objectifs visés. Sur le plan des ressources humaines, le groupe évaluera s'il peut se limiter à l'engagement des participantes et participants qui s'impliquent déjà ou s'il doit chercher la collaboration d'autres personnes ou organismes du milieu.

- **Le mode de fonctionnement**

Le mode de fonctionnement, c'est d'abord la structuration d'un processus démocratique de prise de décision. C'est aussi la façon dont on organise le partage des responsabilités et des tâches à réaliser dans le cadre du projet. Il y a fort à parier que les personnes déjà engagées dans une action n'auront pas attendu cette étape pour se doter d'un mode de fonctionnement. Cependant, il peut être utile de structurer davantage cet aspect du plan d'action de façon à rendre explicite la manière de prendre les décisions et de partager les tâches et les responsabilités de chacun. On dit souvent que le processus est aussi important que l'objectif. À cet égard le mode

de fonctionnement doit s'harmoniser avec les valeurs auxquelles adhère l'organisme. Ainsi, les valeurs de démocratie, de solidarité, de justice, d'équité et d'entraide sont fondamentales en action communautaire et doivent guider le fonctionnement des personnes engagées dans un projet d'action communautaire.

- **La structure organisationnelle**

La structure organisationnelle est le cadre plus formel que l'on met en place pour réaliser l'action. Le cadre organisationnel peut être plus ou moins souple ou structuré selon le nombre de personnes participantes, la nature et l'ampleur de l'action à mener. Le type d'organisation privilégié dépendra aussi des personnes qui sont à l'origine de l'action. Si l'intervention est entreprise par un organisme communautaire existant, celui-ci créera sans doute un comité de travail ou une structure légère qui complétera l'organisation et qui ne durera que le temps de l'action.

2.9.2. LA REALISATION DE L'INTERVENTION

La réalisation de l'intervention passe par la réalisation de l'action et la vérification du plan d'action.

➤ **La réalisation de l'action**

La réalisation de l'action est l'étape de la mise en œuvre du plan d'intervention qui a été élaboré. C'est le début d'une période plus ou moins longue qui sera traversée par la tenue de réunions de travail et par l'organisation de démarches et d'activités nécessaires à l'atteinte des objectifs que le groupe s'est fixés. La réalisation de l'action, c'est aussi l'apprentissage du travail en équipe et de l'exercice de la démocratie au sein d'un groupe. C'est également un temps fort d'actualisation d'un processus d'éducation populaire qui s'effectuera dans le respect des intérêts et des aptitudes des personnes participantes. Plusieurs tâches et responsabilités jalonnent cette étape de l'action, notamment :

- L'organisation et l'animation des réunions ;
- Le suivi des décisions et des tâches et responsabilités dévolues aux participantes et participants entre chacune des réunions ;
- La mise en œuvre des divers moyens d'action ;
- La réalisation des activités de sensibilisation ;
- L'élargissement de la mobilisation ;
- La conception et la réalisation de la stratégie de communication et les liens avec les médias ;

- La planification, la préparation et le suivi des demandes de financement et l'organisation d'activités d'autofinancement ;
- La formation ou le perfectionnement des personnes engagées dans l'action ;
- L'évaluation périodique des résultats et des réajustements nécessaires.

➤ **La vérification du plan d'action**

Cette étape constitue une période d'évaluation du cheminement critique d'un plan d'action. Elle confirmera la pertinence de poursuivre ou non l'action de la manière prévue et permettra les corrections de trajectoire sans lesquelles le groupe pourrait rater sa cible. Notons que cette étape de l'intervention peut être requise ailleurs dans le processus d'intervention. Selon la situation, il s'agit de s'interroger sur l'un ou l'autre des aspects de l'action ou du projet, et plus spécifiquement sur :

- Le réalisme de l'objectif ;
- La pertinence de la stratégie d'intervention et des moyens d'action utilisés ;
- La cible et l'organisation de la démarche de sensibilisation ;
- La qualité de la mobilisation ;
- L'efficacité et l'impact de la stratégie de communication ;
- Le fonctionnement du groupe ;
- Le réalisme de l'échéancier ;
- L'état de la force réelle de l'organisation ;
- Et, au besoin, l'état de la force réelle ou de la marge de manœuvre possible de l'adversaire.

2.9.3. L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION

➤ **Le bilan de l'intervention**

Le bilan de l'intervention permet d'effectuer un retour critique sur les diverses étapes du projet d'action, de déterminer les forces et les faiblesses de l'action et de cerner aussi bien les éléments de réussite que les éléments qui ont plus ou moins failli. Il permet de mesurer le réalisme et la faisabilité des objectifs, le bien-fondé de la stratégie adoptée, la pertinence et l'efficacité des moyens d'action mis en œuvre, le respect de l'échéancier, la justesse des prévisions sur le plan des ressources humaines et matérielles requises. Le bilan, c'est aussi l'occasion de réfléchir sur les divers aspects du fonctionnement et de la structure organisationnelle que le groupe s'est donné au cours de l'action.

➤ **La fin d'un mandat d'intervention**

La fin d'un projet d'action communautaire coïncide souvent avec une redéfinition du rôle de certaines personnes, particulièrement celui des intervenantes et intervenants communautaires extérieurs au groupe. Cette redéfinition du rôle de l'intervenant pourra, selon les situations, signifier :

- Le départ de l'intervenant ;
- Le retrait graduel de l'intervenant ;
- Le maintien du soutien au groupe en fonction de nouvelles perspectives d'action.

- **Le départ de l'intervenant**

Le départ d'un intervenant est une étape marquante pour le groupe. Il est important que ce départ soit planifié et qu'il s'effectue dans les meilleures conditions. Un départ mal préparé peut causer un tort irréparable au groupe ou à l'organisme. Ce départ devra être le résultat d'un travail bien fait qui aura, entre autres, permis la structuration du groupe, le développement de l'autonomie des membres et l'émergence d'un leadership capable d'accomplir les tâches du professionnel de l'intervention.

- **Le retrait graduel de l'intervenant**

Une période de transition sera parfois nécessaire avant que le groupe puisse se prendre totalement en charge. Dans ce cas, il appartient à l'intervenant communautaire, conjointement avec les membres du groupe, d'évaluer les modalités de ce retrait progressif à l'aide des questions suivantes :

- Quel sera le statut de l'intervenant dans l'avenir : personne-ressource pour la coordination d'un secteur d'activité ou collaborateur « ad hoc » selon les besoins du groupe ?
- Une formation à certains membres du groupe sera-t-elle nécessaire afin que ceux-ci puissent assumer la responsabilité de certains mandats ?
- Combien de temps ce soutien professionnel se poursuivra-t-il et à quel moment le groupe réévaluera-t-il le mandat de l'intervenant ?

- **Le maintien du soutien au groupe en fonction de nouvelles perspectives d'action**

Dans certaines situations, particulièrement lorsqu'un intervenant communautaire est salarié de l'organisme communautaire qui a mis en œuvre et réalisé le projet d'action, le lien avec le groupe sera maintenu, mais sur de nouvelles bases. L'expérience et les compétences de la ressource professionnelle peuvent en effet être nécessaires à la réalisation d'un autre projet porté par un autre groupe.

La fin d'un projet d'intervention ne signifie donc pas le retrait définitif de l'intervenante ou de l'intervenant communautaire. Cependant, elle entraînera une redéfinition de son mandat et des conditions de sa collaboration à l'intérieur de l'organisme.

Au regard de ce qui précède, ce chapitre avait pour objectif de présenter les principaux travaux effectués sur l'accompagnement socio-éducatif et la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia. En ce sens, nous avons présenté les travaux portant sur les concepts clés de l'étude, l'accompagnement socio-éducatif, l'insécurité alimentaire, la sécurité alimentaire et population déplacée interne. Nous pouvons affirmer à travers cette littérature pour que la sécurité alimentaire des populations déplacées soit stable, il est nécessaire que ces dernières soient accompagnées par une vaste équipe. Cette équipe est constituée des professionnels issus de plusieurs domaines et des non professionnels. Toutefois, l'intervention des professionnels dudit accompagnement doit être développée et cette intervention passe par le soutien éducatif et social. Le chapitre suivant portera sur la théorie des besoins de base de Maslow (1908-1970), la théorie d'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya SEN (1998) et la théorie de l'Empowerment de Julian Rappaport (1981). Ces théories nous permettront d'expliquer ce sujet de manière approfondie.

CHAPITRE III : THEORIES EXPLICATIVES

Selon le Dictionnaire Universel (1988 ; p.1195), la théorie est un : « ensemble d'opinions, d'idées sur un sujet particulier ». Elle est la formulation d'énoncés généraux, organisés et reliés logiquement entre eux. Ils ont pour but de décrire un domaine d'observation et de fournir à son sujet un système explicatif général, c'est-à-dire de dégager des lois propres et spécifiques qui peuvent servir à comprendre des phénomènes identiques. Il s'agit de propositions cohérentes qui tendent à montrer pourquoi tels comportements se produisent et quelles relations peuvent être établies entre tel phénomène et telle attitude Fischer (1996). Dans le cadre de notre recherche c'est la grille permettant de faire comprendre le sujet.

3.1. LA THEORIE DES BESOINS DE BASE DE MASLOW (1908-1970)

La pyramide de besoins est une représentation éponyme de théorie élaborée à partir des observations réalisées dans les années 1940 par le psychologue Abraham Maslow sur la motivation. Il a pu grâce à ces nombreuses études, établir une sorte de règle de priorité des désirs et des comportements. Nous cherchons d'abord selon Maslow, à satisfaire chaque besoin d'un niveau donné avant de penser aux besoins situés au niveau immédiatement supérieur de la pyramide. Sans surprise, on recherche par exemple à satisfaire les besoins physiologiques avant les besoins de sécurité : c'est pour cela que dans une situation où notre survie serait en jeu, nous sommes prêts à prendre des risques.

3.1.1. Brève évolution historique de la théorie des besoins de base de Maslow

Abraham Harold Maslow (1908-1970) était un psychologue américain qui était surtout connu pour avoir développé la théorie de la hiérarchie des besoins (pyramide des besoins). Maslow, qui est considéré comme le fondateur de la psychologie humaniste, écrivait généralement sur des sujets tels que la théorie du comportement et de la motivation dans le domaine de recherche de la science comportementale comparée et présentait sa « hiérarchie des besoins selon Maslow » ou « la hiérarchie des besoins selon Abraham ». « Pour la première fois en 1943 dans un ouvrage intitulé » A Theory of Human Motivation« ».

Selon cette théorie, le comportement des personnes et l'image de l'homme qui en résulte sont conçus comme suit : Les actions des personnes sont motivées par le désir de répondre à certains besoins physiologiques, sociaux et psychologiques. Dans la hiérarchie des besoins de Maslow, on distingue cinq types de besoins, qui sont satisfaits les uns après les autres. Abraham Harold Maslow a proposé dans sa théorie qui décrit cinq besoins hiérarchiques qui peuvent également s'appliquer à une organisation, à la gestion et à la performance de ses employés. Selon la théorie de Maslow, le deuxième besoin n'est ressenti que lorsque le premier est

satisfait, ou le second lorsque le second est satisfait, ou le troisième lorsque le second est satisfait, et ainsi de suite.

3.1.2. Le postulat de la théorie des besoins de base de Maslow

Le postulat de départ de la théorie de Maslow est que les besoins inférieurs dans la hiérarchie doivent être satisfaits avant que les individus puissent répondre aux besoins supérieurs. Toutefois Maslow a ajouté que ce n'était pas une logique tout ou rien. Il y a une progressivité dans le passage d'un échelon à l'autre. Il n'est pas absolument nécessaire que 100 % des besoins d'un niveau soient satisfaits pour que l'individu commence à éprouver les besoins du niveau supérieur.

Lorsqu'un besoin a été «plus ou moins» satisfait, il disparaît et nos activités s'orientent habituellement vers la satisfaction de la prochaine série de besoins que nous n'avons pas encore satisfaits. Ceux-ci deviennent alors nos principaux besoins.

3.1.3. Les composantes des besoins de base de Maslow

Abraham Maslow définit l'Homme comme un tout présentant des aspects physiologiques (organisation du corps physiologiques et biologiques), psychologiques et sociologiques (sécurité, appartenance, reconnaissance) et spirituels (dépassement). Le besoin est un sentiment de manque ou de privation accompagnée d'un désir de le faire disparaître.

Maslow détermine ainsi une hiérarchie des besoins qui sont:

- **La satisfaction des besoins physiologiques**

Dans la hiérarchie des besoins de Maslow, les besoins physiologiques sont prioritaires. Généralement, une personne cherche à satisfaire ses besoins physiologiques avant tous les autres (Maslow, 1970).

Par exemple, une personne qui manque de nourriture, de sécurité et d'amour cherche habituellement à satisfaire son besoin de nourriture avant de satisfaire son besoin d'amour.

Les besoins physiologiques sont les besoins dont la satisfaction est importante ou nécessaire pour la survie. Les êtres humains ont huit besoins physiologiques fondamentaux : les besoins d'oxygène, de liquides, de nourriture, de maintien de la température corporelle, d'élimination, de logement, de repos et de rapports sexuels.

Un nourrisson doit avoir de l'aide pour satisfaire ses besoins de nourriture, de logement, de liquides, de maintien de la température corporelle et d'élimination.

À mesure qu'une personne croît et se développe, elle est de plus en plus en mesure de satisfaire ses besoins physiologiques.

Un enfant de deux ans qui veut de l'eau sait habituellement où se trouve l'eau et comment en avoir. Bien que ses efforts puissent être mal dirigés, s'il est très motivé et n'a personne pour l'aider, il réussira à obtenir son verre d'eau. Habituellement un adulte en santé est en mesure de satisfaire ses besoins physiologiques sans aide.

Les très jeunes enfants, les personnes âgées, les pauvres, les malades et les handicapés dépendent souvent des autres pour satisfaire leurs besoins physiologiques fondamentaux. L'infirmière a souvent pour fonction d'aider le client à satisfaire ses besoins physiologiques.

- **Les besoins de protection (sécurité)**

Les besoins de protection et de sécurité physique et psychologique viennent immédiatement après les besoins physiologiques dans l'ordre de priorité des besoins.

- **Sécurité physique.**

Lorsqu'un nourrisson vient au monde, sa sécurité physique dépend entièrement des gens qui l'entourent. Puis, à mesure qu'il grandit et se développe, il parvient progressivement à une plus grande autonomie pour la satisfaction de ses besoins. Généralement un adulte peut combler lui-même ses besoins de sécurité physique. Toutefois, une personne âgée, malade ou handicapée peut ne pas être en mesure de satisfaire sans aide ses besoins de sécurité physique.

Le maintien de la sécurité physique implique la réduction ou l'élimination des dangers qui menacent le corps ou la vie de la personne. Le danger peut être une maladie, un accident un risque ou l'exposition à un environnement dangereux.

Un client malade peut ne pas être en mesure de se protéger d'un danger comme l'infection. Sa protection face à un tel danger dépend alors des professionnels de la santé.

Parfois, la satisfaction des besoins de sécurité physique est plus importante que la satisfaction des besoins physiologiques.

Par exemple, une infirmière qui s'occupe d'un client désorienté devra peut-être veiller à le protéger pour qu'il ne tombe pas de son lit avant de lui dispenser des soins visant à satisfaire ses besoins nutritionnels.

- **Sécurité psychologique**

Pour se sentir en sécurité psychologiquement une personne doit savoir ce qu'elle peut attendre des autres, y compris des membres de sa famille et des professionnels de la santé, ainsi que des interventions, des expériences nouvelles et des conditions de son environnement

Toute personne sent sa sécurité psychologique menacée lorsqu'elle fait face à des expériences nouvelles et inconnues. Généralement, ces personnes ne disent pas ouvertement qu'elles sentent leur sécurité psychologique menacée, mais leur conversation peut indirectement révéler leurs sentiments.

Un étudiant qui entre au collège peut ressentir une certaine insécurité s'il ne sait pas à quoi s'attendre ; une personne qui commence un nouvel emploi peut se sentir intimidée à l'idée d'avoir à entrer en contact avec des inconnus ; un client qui doit subir une épreuve diagnostique peut être effrayée par les techniques utilisées.

- **Les besoins d'amour (appartenance)**

Après les besoins physiologiques et les besoins de sécurité viennent les besoins d'amour et d'appartenance.

Généralement, une personne ressent le besoin d'être aimée par les membres de sa famille et d'être acceptée par ses pairs et par les membres de sa communauté. Habituellement, le désir de combler ces besoins survient lorsque les besoins physiologiques et les besoins de sécurité sont satisfaits, car ce n'est que lorsqu'une personne se sent en sécurité qu'elle a le temps et la force de rechercher l'amour et l'appartenance et de partager cet amour avec d'autres (Rogers, 1961).

Une personne qui est généralement en mesure de satisfaire ses besoins d'amour et d'appartenance est souvent incapable d'y arriver lorsqu'une maladie ou un traumatisme viennent interrompre ses activités.

De plus, lorsqu'un client est hospitalisé, il lui est encore plus difficile de satisfaire ces besoins. Le client est obligé de s'adapter à certains aspects du système de santé, comme l'organisation, les horaires, les contraintes du milieu, les heures de visite. Il lui reste donc peu de temps ou d'énergie pour satisfaire ses besoins d'amour et d'appartenance avec sa famille ou les personnes clés dans sa vie

- **Les besoins d'estime de soi (reconnaissance)**

Ils prolongent le besoin d'appartenance c'est à dire l'individu souhaite être reconnu en tant que personne au sein des groupes auxquels il appartient. L'être humain a aussi besoin d'avoir confiance en soi (besoin d'être respecté, d'un regard chaleureux, d'être entendu, de vivre des réussites, de s'estimer et d'être fier de soi).

Ces besoins sont les besoins de votre ego et vos besoins de statut. À ce niveau, vous serez motivé en recevant la reconnaissance des autres, en atteignant un statut élevé, en étant respecté et en vous sentant important. Bref, vous voulez sentir que vous contribuez au monde et que les autres reconnaissent votre contribution.

Selon Maslow, il existe deux groupes de besoins d'appréciation : l'estime inférieure et l'estime supérieure.

L'estime la plus faible est simplement le besoin de respect des autres, tandis que l'estime la plus élevée est l'estime de soi. Notez que le syndrome de l'imposteur peut survenir lorsque vos besoins d'appréciation inférieure sont satisfaits mais que vos besoins d'appréciation plus élevée ne sont pas satisfaits.

- **Les besoins spirituels (dépassement) ou de réalisation de soi ou d'accomplissement**

Les besoins d'actualisation de soi se trouvent au sommet de la hiérarchie des besoins humains de Maslow.

Lorsqu'une personne a satisfait tous les besoins des niveaux précédents, c'est dans l'actualisation de soi qu'elle parvient à réaliser pleinement son potentiel (Maslow, 1970).

La personne qui s'est actualisée à l'esprit mûr et sa personnalité est multidimensionnelle ; elle est souvent capable d'assumer et de mener à terme des tâches multiples et elle tire satisfaction du travail bien fait.

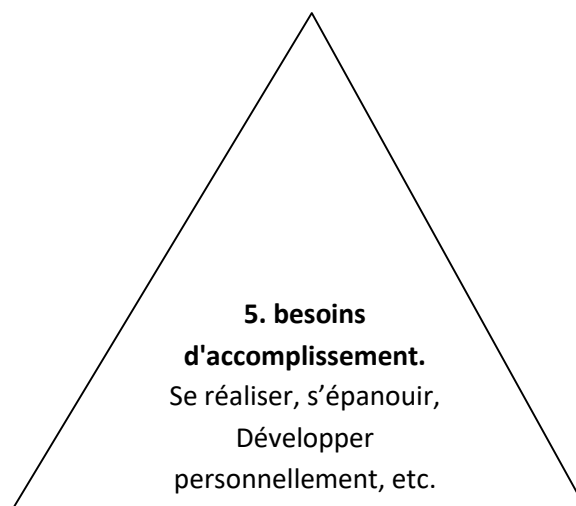
Elle peut juger de son apparence, de la qualité de son travail et de la façon dont elle résout les problèmes sans se soumettre entièrement à l'opinion des autres. Bien qu'elle ait des échecs et des doutes, elle y fait généralement face avec réalisme.

La façon dont une personne réussit à satisfaire le besoin d'actualisation de soi dépend de ses besoins actuels, de son environnement et des agents stressants.

Pour s'actualiser, le client doit créer un équilibre entre ses besoins, les agents stressants et sa capacité d'adaptation aux changements et aux exigences de son organisme et de son environnement.

L'actualisation de soi se définit par de multiples caractéristiques que sont :

- Résoudre ses propres problèmes.
- Aider les autres à résoudre les problèmes.
- Accepter les conseils des autres.
- Témoigner un grand intérêt pour le travail et les questions sociales.
- Posséder de bonnes aptitudes à la communication, tant pour écouter que pour communiquer.
- Contrôler son stress et aide les autres à contrôler leur stress.
- Apprécier son intimité.
- Rechercher de nouvelles expériences et de nouvelles connaissances.
- Prévoir les problèmes et les réussites.
- s'accepter.



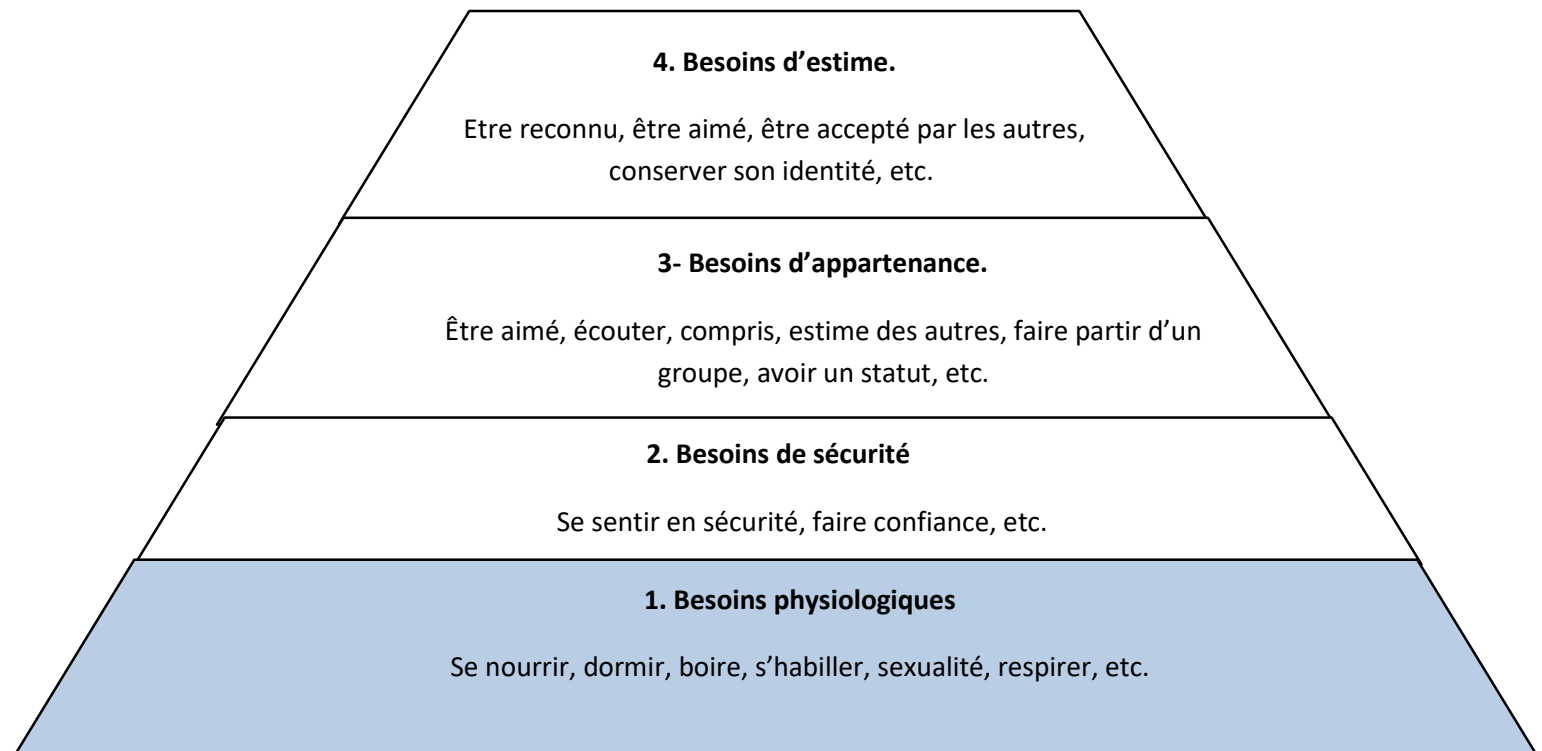


Figure 3: Échelle de la hiérarchie des besoins selon Maslow dite « pyramide de Maslow »

3.1.4. Lien existant entre la théorie des besoins de base d'Abraham Maslow et l'accompagnement socio-éducatif visant à réduire le taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés

La satisfaction des besoins physiologiques est indispensable au maintien de l'équilibre biologique interne d'un individu.

Depuis l'apparition de la vie sur terre, la satisfaction des besoins physiologiques est la principale préoccupation des espèces vivantes. Poussée par la nécessité d'assurer sa subsistance, l'homo sapiens a inventé de nombreux moyens de les satisfaire. À l'aube de l'humanité, il a consacré une partie de son temps à la chasse, à la pêche et à la cueillette. Au néolithique, il a utilisé son intelligence et sa créativité pour inventer l'agriculture et l'élevage. Au 21^{ème} siècle, pour les satisfaire, le salarié vend son temps à une entreprise en échange d'un revenu.

L'alimentation est à l'origine de l'équilibre et de la santé physique et psychique d'un individu. Pour se nourrir, il a le choix entre deux types d'aliments : des produits frais et non transformés et des produits industriels transformés. Une alimentation saine et équilibrée, favorable au bon fonctionnement de l'organisme, nécessite de boire 1,5 litre d'eau par jour et de manger au quotidien 5 portions de 120 g de fruits et de légumes, 3 portions de 75 g de riz complet, de quinoas, de maïs, de patates douces ou de légumineux (lentilles, haricots, pois chiches, etc...), 30 g d'oléagineux (noix, amandes, etc...), 2 à 3 œufs, 30 g de fromage, de 2 à 3 cuillères de 30 g d'huile d'olive, ainsi que 1 à 2 parts de poisson par semaine (sardine, maquereau, saumon, etc...).

Ce n'est qu'une fois satisfaits les besoins physiologiques fondamentaux (faim, soif, sexualité, chaleur...), une fois garanti le besoin d'évoluer dans un environnement sûr et structuré (offrant un abri, de la protection, de la stabilité) que les autres besoins peuvent à leur tour être satisfaits. Les besoins physiologiques sont les besoins les plus dominants chez tout être vivant. En état d'insatisfaction, ces besoins représentent le but unique vers lequel l'ensemble de l'organisme se mobilise, rendant tout autre besoin sans importance voire inexistant. Bissong J. (1985) dans l'un de ses articles le confirme qu'au cours de l'histoire, l'homme a toujours eu à faire face à 3 besoins essentiels à savoir ; se nourrir, se vêtir et s'abriter. Selon la région d'étude, l'accent est mis sur l'un ou sur l'autre de ces besoins qui devient une priorité. Dans la région polaire par exemple l'homme peut mourir plus vite de froid que de faim, ainsi l'abri et les vêtements sont prioritaires pour sa survie par rapport à la nourriture. En Afrique, se nourrir constitue le besoin le plus pressant, quand la nourriture est assurée, on peut s'attaquer aux autres problèmes...car pour son bien-être l'homme doit satisfaire ces 3 besoins primordiaux.

3.2. ANALYSE DIMENSIONNELLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE : APPROCHE DES CAPABILITES D'AMARTYA SEN (1998)

Cette partie va porter sur Analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'amartya SEN (1998). De ce fait, il s'agira de la description de la réalité de la théorie de la capacité de SEN, les fondements historiques de l'approche des capacités, le postulat de base, Sécurité alimentaire et nutritionnelle vue sous l'angle de l'approche des capacités et sa pertinence à notre objet d'étude.

3.2.1. Brève description l'approche des capacités d'Amartya SEN

Selon Sen (1981), les capacités de production et les possibilités d'échange qu'ont les populations jouent un rôle important dans la détermination de leur situation alimentaire. La faim est alors l'ensemble des sensations physiques inconfortables ou douloureuses provoquées par la privatisation de nourriture à tout temps. En effet, des faits constatés au Népal, en Inde et au Pakistan amènent Sen (1985) à aller au-delà de l'aspect quantitatif de l'alimentation pour tenir compte des facteurs qualitatifs liés aux aspects nutritionnels. Partant de cela, Sen améliore son cadre analytique. Le nouveau cadre est qualifié d'approche des capacités (AC). Elle fait la distinction entre les moyens disponibles et l'utilisation de ces moyens (Sen, 1985). Elle est à la base du rapprochement entre les deux concepts de sécurité alimentaire et de nutrition qui a donné lieu au concept de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).

15 juin 2013, Rome - Si le monde veut vaincre la faim, il doit s'attaquer à toutes ses causes simultanément, en particulier à la pauvreté, et sans se focaliser simplement sur l'augmentation de la production alimentaire, a déclaré Amartya Sen, lauréat du Prix Nobel d'économie, en ouverture de la Conférence de la FAO.

Amartya Sen a fait remarquer que les degrés de la faim et de la sous-alimentation sont différents au sein d'un même pays, d'une même communauté, ou d'une même famille. Analysant les causes de la faim, il a ajouté que les gouvernements devront prendre en compte « les normes sociales et les conventions de distribution établies » surtout entre hommes et femmes, entre garçons et filles.

3.2.2. Les fondements historiques de la théorie des capacités de SEN

Deux expériences personnelles marquent profondément Amartya Sen pendant son enfance et vont influencer son œuvre. En 1943, Sen est témoin d'une famine qui dévaste sa région – le Bengale – pendant deux ans et fait trois millions de morts, alors même que les réserves de nourriture étaient suffisantes pour alimenter la population. Cette tragédie engendre chez Sen une réflexion sur les causes de la famine, dont il tirera un livre : *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation* (1981). L'autre expérience marquante se déroule en 1947, lors de la partition des Indes qui engendre de violents conflits interreligieux. Sen voit son père recueillir un ouvrier musulman agonisant, poignardé en raison de sa religion alors qu'il venait chercher du travail dans un quartier hindou; l'homme finit par mourir de ses blessures. Cet épisode inspirera plus tard à Sen la théorie des capacités.

3.2.3. Le postulat de la théorie des capacités de SEN

En 1981, Sen publia *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, un livre dans lequel il démontre que les famines ne sont pas seulement dues au manque de nourriture mais aussi aux inégalités provoquées par les mécanismes de distribution de la nourriture.

L'intérêt que porte Sen pour la famine lui vient de son expérience personnelle. À 9 ans, il fut témoin de la famine au Bengale de 1943 pendant laquelle moururent trois millions de personnes. Sen a conclu plus tard que ce désastre n'aurait pas eu lieu d'être. Il pense qu'il y a eu, à cette époque en Inde, un approvisionnement suffisant : la production était même plus élevée que pendant les années précédentes où il n'y avait pas eu de famines. Mais la cause de la famine de 1943 est le fait que la distribution de nourriture a été gênée parce que certaines catégories de la société (ici les travailleurs ruraux) avaient perdu leur emploi et donc leur capacité à acheter de la nourriture. Sen souligne donc un certain nombre de facteurs économiques et sociaux comme la chute des salaires, le chômage, la hausse des prix de la nourriture et la pauvreté des systèmes de distribution de la nourriture. Ces facteurs mènent à la famine dans certains groupes de la société.

Son approche de la « capacité » souligne la liberté positive, c'est-à-dire la capacité d'une personne à être ou à faire quelque chose, à pouvoir choisir sa vie, plutôt que la liberté négative, notion plus commune en économie qui se concentre simplement sur l'absence d'interférence, selon la distinction proposée par Isaiah Berlin.

Cet argument sous-tend la qualification dans la littérature d'approche par les droits, développée par Sen (1981) et dominante au cours des années 1980. Bien que l'approche par les droits ait été largement utilisée, certains travaux ont souligné que cette approche n'appréhendait pas suffisamment les questions alimentaires, notamment celles nutritionnelles (Burchi et De Muro, 2012 ; Sen, 1985). Cette approche utilise séparément les concepts de sécurité alimentaire et de nutrition alors que les études et les faits montrent que ces deux concepts sont étroitement liés (CSA (Comité de Sécurité alimentaire mondial), 2011). D'autres travaux montrent qu'il existe des aspects des causes de la faim que l'approche par les droits occulte (Janin et Dury 2012; Ouédraogo, Salou, et Guissou 2017).

En effet, des faits constatés au Népal, en Inde et au Pakistan amènent Sen (1985) à aller au-delà de l'aspect quantitatif de l'alimentation pour tenir compte des facteurs qualitatifs liés aux aspects nutritionnels¹. Partant de cela, Sen améliore son cadre analytique. Le nouveau cadre est qualifié d'approche des capacités (AC). Elle fait la distinction entre les moyens disponibles et l'utilisation de ces moyens (Sen, 1985). Elle est à la base du rapprochement entre les deux

concepts de sécurité alimentaire et de nutrition qui a donné lieu au concept de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).

Des développements de Sen (1985) et de Drèze et Sen (1989), il ressort que l'AC est un cadre d'analyse et conceptuel développé à une période où les théories économiques fondées sur l'utilitarisme ont montré des limites pour solutionner la recrudescence de certains phénomènes tels que la pauvreté, l'inégalité et la famine ; par ricochet, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce constat amène alors certains auteurs à soutenir que l'AC constitue une alternative aux cadres économiques standards. L'approche traite de manière holistique les phénomènes complexes et multidimensionnels (Sarr et Ba, 2017).

Théoriquement, l'AC comprend deux aspects inter reliés. Le premier, appelé fonctionnement, traduit ce qu'un individu peut aspirer à être ou faire (se nourrir, lire, être en bonne santé). Le second est appelé capacité² (l'ensemble des fonctionnements). Il exprime l'étendue des possibilités réelles que possède un individu d'être et de faire (Drèze et Sen, 1989).

Cependant, l'AC a été critiquée sur le fait que les concepts de capacité et de fonctionnements restent ambigus (Bénicourt, 2007). Certains auteurs estiment que l'AC ne fournit pas une liste basique de capacités à partir de laquelle les autres travaux peuvent s'inspirer (Andresen et Fegter, 2011 ; Nussbaum, 1988). Or, comme le soutiennent les défenseurs de l'AC, l'identification des capacités et des fonctionnements adéquats résulte des objectifs visés et du contexte lié à chaque étude. En plus, des auteurs ont proposé des démarches permettant de mieux les sélectionner dont celle de Robeyns (2003) qui propose des étapes plus pratiques.

3.2.4. Sécurité alimentaire et nutritionnelle vue sous l'angle de l'approche des capacités

Cette section part des travaux pionniers de Sen (1985) et Drèze et Sen (1989), et ceux récents de Burchi et De Muro (2012, 2016) sur l'AC et la SAN. Elle aborde le cadre conceptuel et analyse la SAN à partir de l'AC.

3.2.4.1. Travaux précurseurs de SEN

Comme souligné par Burchi et De Muro (2016), bien que Sen (1985) et Drèze et Sen (1989) ne fassent pas une mention de la SAN, ces auteurs ont développé un cadre général d'analyse de la faim et tous les aspects liés. Le cadre initial est basé à la fois sur les approches

par les droits et des capacités avec des cas sur la sous-alimentation, la privation nutritionnelle et la famine. Malgré le caractère plus ambitieux de l'AC, comparativement à l'approche par les droits, l'AC est moins utilisé par les académiciens et les praticiens du développement. Les travaux sur la faim, réalisés après 1989, ont continué à se référer nommément à l'approche par les droits. Or, Drèze et Sen (1989) révèlent les faiblesses de cette dernière à appréhender ces questions. Ils ont soutenu la nécessité de passer des droits alimentaires aux capacités nutritionnelles. Selon Burchi et De Muro (2016), l'approche par les droits se fonde sur l'offre et l'accès des produits alimentaires alors que l'AC met l'accent sur les capacités humaines.

Précédemment évoqué, le but global de l'AC est de fournir un cadre d'analyse permettant de comprendre la façon dont les populations développent leur « capacité d'être libérées de la faim ».

De ce fait, cette approche va au-delà de la dimension accessibilité en appréhendant la faim de manière holistique. L'AC est à la base de l'intégration de la dimension utilisation dans la définition de la SAN. Le rapprochement entre le concept de sécurité alimentaire et celui de nutrition en SAN découle de l'AC. Elle explicite davantage la SAN en montrant l'importance de se focaliser sur la finalité en dépassant le cadre réducteur qu'est l'apport alimentaire.

Des travaux ayant appliqué l'AC à la SAN après 1989 ne sont pas nombreux. Il faut attendre plus d'un quart de siècle pour que l'article de Burchi et De Muro (2012) relance le débat.

3.2.4.2. Contribution de Burchi et De Muro à la compréhension de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Une des raisons pour lesquelles l'AC n'a pas été suffisamment exploité dans les études et les politiques sur la SAN par les académiciens et les praticiens peut être expliquée par l'insuffisance d'efforts pour élaborer des lignes directrices pour son opérationnalisation. Burchi et De Muro (2012, 2016) donnent une piste permettant d'analyser la SAN sous l'angle de l'ac. Les deux auteurs, en partant du travail précurseur de Drèze et Sen (1989), placent la SAN dans le domaine plus élargi du bien-être et du développement humain, contrairement à la fixation faite pendant longtemps de la SAN aux domaines circonscrits à l'agriculture, à l'économie et dans une moindre mesure à la nutrition. Ils estiment que l'analyse de la SAN par l'AC passe par trois étapes que sont les droits alimentaires, les capacités de base pour la SAN et la capacité à assurer la SAN.

La première étape considère ce que les populations ont et ce qu'elles font. Cela évoque la dimension disponibilité (dotation) et la dimension accessibilité (échange, production). Aussi, cette étape intègre une analyse des variations des dotations et des conditions d'échange. Cet

aspect est relatif à la dimension stabilité (approvisionnement). La dimension stabilité permet d'examiner si les populations ont suffisamment de nourriture pour vivre adéquatement maintenant et probablement dans le futur proche. Si un individu a un emploi saisonnier ou irrégulier, les coûts de la marchandise qu'il offre peuvent connaître une fluctuation. S'il vend des actifs importants, l'individu peut être dans une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte d'apport calorique suffisant. Des informations sur l'emploi, les actifs, l'épargne, la liberté de revendiquer/manifeste, les transferts monétaires, l'aide alimentaire et le niveau des prix sont utiles à collecter. Toutefois, les deux auteurs estiment que les données sur les variations de dotations et les conditions d'échange sont irrégulières ou inexistantes, voire souvent non officielles.

La seconde phase considère d'autres paramètres pouvant influencer la capacité d'être libéré de la faim. Il s'agit des informations liées aux facteurs institutionnels (règles, normes, coutumes) et environnementaux (aléas climatiques) dont les données sont souvent inexistantes. En plus de ces deux facteurs, les auteurs citent d'autres éléments qualifiés de capacités de base que sont la santé, l'éducation et la justice sociale. Ces éléments peuvent limiter ou accélérer les effets des facteurs institutionnels et environnementaux sur la SAN. Burchi et De Muro (2016) précisent que les données en lien avec des variables liées à la scolarisation, aux soins de santé, à l'assainissement et à la participation aux prises de décision sont des proxys des capacités de base.

Quant à la capacité à assurer la SAN, cette étape va au-delà des capacités de base et de leurs interactions, pour considérer des informations sur l'état nutritionnel, la qualité et la variété de l'alimentation, les pratiques et les connaissances nutritionnelles. Une personne dont le revenu a augmenté n'a pas systématiquement une amélioration de son état nutritionnel du fait que la qualité de son alimentation n'a pas changé ou peut changer négativement. Même si cette hausse de revenu permet d'acheter des aliments de qualité, la capacité de l'individu à favoriser une conversion en éléments nutritionnels peut être faible (Crocker, 2008). Cette manière d'analyser la SAN intègre la dimension utilisation. Si les données de certaines variables sont accessibles et régulières (pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance) ; d'autres, par contre, ne sont pas souvent disponibles de façon continue (prévalence de la carence en vitamine A). De ce fait, les données manquantes sont à collecter ou le croisement de plusieurs bases de données peut contribuer à obtenir des informations qui y sont relatives.

Une telle hiérarchisation des étapes permet de lier les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle soit à une faiblesse des dotations, une insuffisance de revenu, soit la faiblesse

des fonctions de base (éducation, accès aux soins de santé, assainissement...), ou encore une combinaison de ces différentes causes. La capacité à assurer la SAN telle qu'analysée par Burchi et De Muro (2016) est assez similaire à la vision de Drèze et Sen (1989) qu'est la capacité à être adéquatement nourri. Cette analyse des auteurs est cohérente avec la récente définition de la SAN proposée par le CSA qui est la plus avancée et qui montre les liens étroits entre la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle prouve une interconnexion entre les dimensions de la SAN.

A l'image de Crocker (2008), l'AC donne l'opportunité de mettre l'accent sur les capacités nutritionnelles qui sont importantes pour le bien-être humain. L'approche permet de dépasser les cadres restreints d'identification des populations souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces derniers mettent habituellement l'accent sur l'insuffisance de la nourriture et la surveillance mécanique des besoins nutritionnels. Or, l'AC en orientant l'analyse dans le cadre plus large du bien-être identifie les causes profondes, directes et indirectes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une des limites de l'analyse sous l'angle de l'AC est l'hypothèse que les agents économiques visent à être en SAN à tout temps et à tout moment. Or, il est possible que des individus optent d'être en insécurité alimentaire et nutritionnelle sur une période donnée. En effet, un individu peut décider de jeûner ou de faire des choix intertemporels afin d'assurer sa SAN à long terme. Toutefois, il est possible d'identifier ceux qui sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle, mais qui n'ont pas des difficultés d'accès à la nourriture et d'autres éléments liés à l'alimentation. Selon Burchi et De Muro (2016), pour des raisons pratiques, il est conseillé de se concentrer sur les individus ayant une faible capacité à être en SAN. Ils suggèrent de considérer les données disponibles pour les besoins d'analyse ou dans la limite du possible une collecte d'informations manquantes.

Les travaux précurseurs de Sen (1985) et de Drèze et Sen (1989) avec ceux récents de Burchi et De Muro (2012, 2016) permettent de mieux appréhender les questions alimentaires de façon générale et spécifiquement la SAN. Toutefois, ces travaux ne traitent pas directement des interactions entre les quatre dimensions de la SAN. Dans la littérature, bien qu'indirectement, quelques travaux montrent des liens possibles entre ces dimensions.

3.2.5. Lien existant entre l'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya SEN (1998) et l'accompagnement socio-éducatif visant à réduire le taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés

Le présent travail aboutit au fait que l'approche des capacités est un cadre théorique adapté pour analyser empiriquement les relations entre les quatre dimensions de la sécurité alimentaire. En plus, Sen propose de voir le développement comme une extension des possibilités que l'individu a de choisir la vie qu'il souhaite mener. L'approche de Sen change radicalement la manière de voir le développement des indicateurs traditionnels (croissance, industrialisation, etc.). Ils se trouvent rejetés au profit d'autres, plus adéquats pour mesurer le bien être.

En plus, cette théorie nous permet d'expliquer la relation à adopter dans l'intervention communautaire dans le but d'aider les personnes en difficulté à reconnaître la situation dans laquelle elles vivent. Le concept de capacités tel qu'il est proposé par Sen met également l'accent sur le processus de constitution du bien-être en introduisant les libertés réelles d'être et d'agir.

L'approche des capacités telle qu'elle est présentée par Sen a aussi pour objet l'évaluation du bien-être, en donnant une place centrale à la liberté de choisir et d'entreprendre des individus. La capacité de Sen permet de mieux comprendre d'une part, le problème de l'insécurité alimentaire et d'autre part, la pertinence des dispositifs politiques mis en œuvre pour deux raisons essentielles. Premièrement, la notion de capacité permet de savoir si une personne est apte à produire pour subvenir à ses besoins (capacité), deuxièmement la capacité telle qu'il est proposé par Sen permet l'évaluation du bien-être, en donnant une place centrale à la liberté de choisir et d'entreprendre des individus.

3.3. LA THEORIE DE L'EMPOWERMENT DE JULIAN RAPPAPORT (1981)

Cette partie va porter sur la théorie de l'empowerment de Julian Rappaport. De ce fait, il s'agira de la description de la réalité de la théorie de l'empowerment, les fondements historiques de l'empowerment, le postulat de base, ses composantes et sa pertinence à notre objet d'étude.

3.3.1. Brève description de la réalité de la théorie de l'Empowerment

La notion d'« **Empowerment** » désigne le « **pouvoir d'agir** » ou « **autonomisation** », elle désigne à la fois un processus et un résultat. Cependant, il occupe aujourd'hui une place de

choix dans le discours en vogue des institutions internationales sur la « participation » des pauvres au développement.

L'Empowerment passe d'un processus de conscientisation et de mobilisation politique venant de la base et visant la transformation radicale des structures de pouvoir inégalitaires ; à un concept vague et faussement consensuel, qui assimile le pouvoir aux choix individuels et économiques, dépolitise le pouvoir collectif, et est instrumentalisé pour légitimer les politiques et les programmes de développement existants (Anne- Emmanuèle Calvès, 2009).

L'«Empowerment » qui signifie littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir » est utilisé abondamment depuis la fin des années 1970 dans des champs divers comme le service social, la psychologie sociale, la santé publique, l'alphabétisation des adultes ou le développement communautaire (Simon, 1994). L'«Empowerment est aujourd'hui intégré au discours de l'intervention sociale (Deslauriers, 1999), notamment, tant il s'agit d'une notion associée à la justice sociale et à la solidarité des personnes dites en situation de vulnérabilité. Si la solidarité est souvent considérée comme une finalité implicite de l'Empowerment, elle constituerait aussi un catalyseur du processus d'appropriation du pouvoir des destinataires de l'intervention sur leur propre vie (Matthieu B et Michel P, 2018).

L'intérêt principal du concept l'empowerment est qu'il permet de cerner de près la réalité importante des personnes ayant des conditions incapacitantes (marginalité, pauvreté, chômage, etc.), prennent leurs affaires en mains et font avancer leur cause. Ces personnes tirent de cette activité un sentiment positif de contrôle sur leur propre vie qui les éloigne progressivement du vécu d'impuissance et de détresse psychologique que ces conditions de vie entraînent normalement. Cette notion telle quelle est utilisée actuellement dans les sciences sociales est fondamentalement construite autour de cette réalité.

Replacée dans le contexte de la mise en question des pratiques traditionnelles d'intervention sociale et des modèles théoriques qui les fondent l'idée d'une réappropriation active du pouvoir thérapeutique par la personne elle-même apparaît stimulante. Cette réalité a été perçue par plusieurs auteurs comme une véritable alternative à la prise en charge clinique des difficultés psychologiques rencontrées par les individus. La notion d'empowerment comporte donc une dimension d'affranchissement individuel et collectif qui ne se limite pas au champ de la santé mentale mais peut s'appliquer à la grande majorité des secteurs d'intérêt associé aux sciences humaines. Est donc le potentiel théorique de l'empowerment associé à la forte comptabilité de cette notion avec le cadre idéologique de la psychologie communautaire, qui a conduit à sa proposition, dans le rapport de (1981, 1984,1987).

3.3.2. Les fondements historiques de la théorie de l'empowerment

Les origines et sources d'inspirations de la notion d'empowerment sont multiples et peuvent être retracées dans des domaines aussi variés que le féminisme, le freudisme, la théologie, le mouvement black power ou le gandhisme (Simon, 1994 ; Cornwall, Brock, 2005). L'empowerment renvoie à des principes, telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant, qui guident à la recherche et l'intervention sociale auprès des populations marginalisées et pauvres depuis plusieurs décennies aux Etats-Unis (Simon, 1994) il faudra pourtant attendre les années 1970, et notamment la parution en 1976 de l'ouvrage *Black Empowerment : social work in oppressed community* de Barbara Solomon, pour que le terme soit formellement utilisé par les chercheurs et les intervenants en service social. A la faveur des mouvements sociaux contestataires, le mot se popularise rapidement et s'utilise alors de façon croissante dans les travaux et interventions portant sur les communautés marginalisées comme les Noirs américains, les femmes, les gays les lesbiennes ou les personnes handicapées.

La grande majorité des ouvrages sur l'empowerment y font d'ailleurs références. Partant de la « conscience dominée » des milieux ruraux brésiliens, expression de la « *domination qu'un petit nombre de gens exerce dans chaque société sur la grande masse du peuple* » Paulo Freire veut atteindre la « conscience libérée ». Il prône une méthode d'éducation active qui « aide l'homme à prendre conscience de sa problématique, de sa condition de personne, donc de sujet » et lui permet d'acquérir « *les instruments qui lui permettront de faire des choix* » et feront « *qu'il se politisera lui-même* » (Freire, 1974). « *Le but de l'éducateur* », souligne-t-il, « *n'est pas seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui, les moyens de transformer le monde dans lequel il vit* » (p. 9).

Le concept de « prise de conscience critique » développé par Freire, qui permet de passer de la compréhension à l'action dans un contexte d'oppression, séduit rapidement les chercheurs et les intervenants américains mais aussi les activistes et les organisations non gouvernementales impliquées dans le développement international. A partir de la fin des années 1960, le modèle dominant qui réduit le développement à la croissance économique est, en effet, de plus en plus critiqué. L'échec des politiques et programmes de développement conduit un nombre croissant de chercheurs et d'organisations non gouvernementales (ONG) à militer pour une prise en compte des dimensions sociales du développement. Sur la base des premières évaluations des projets de développement menées sur le terrain, notamment par des anthropologues, ils proposent des modèles alternatifs de développement fondés sur le « développement endogène » et « auto centré » (Tommasoli, 2004). On dénonce le principe

asymétrique du transfert des technologies, la planification top down où le flux d'information et les décisions suivent un mouvement du haut vers le bas, à laquelle on oppose les « *initiatives par le bas* » (approches bottom-up) où les destinataires des projets d'aide au développement doivent être considérés comme des acteurs plutôt que des récipiendaires passifs.

La création en 1976 de la « *Fondation internationale pour un autre développement* » (IFAD en anglais) témoigne de la dénonciation grandissante au Nord comme au Sud des méfaits du modèle de développement « vertical » où le « *pouvoir politique, économique échappe à la base* » (FIPAD, 1980, p. 19). Aboutissement des revendications exprimées notamment lors de la conférence sur l'environnement à Stockholm en 1972 et dans le rapport Dag Hammarskjöld de 1975 intitulé *Que faire Un autre développement* (Friedman, 1992), le projet Tiers système que lance l'IFAD en 1976 revendique un modèle alternatif de développement ancré dans « l'espace local », la « communauté de base », « qu'elle soit géographique ou organisationnelle » (FIPAD, 1980, p. 12). Il vise à « améliorer les méthodes par lesquelles sont prises les décisions politiques de manière à faciliter localement et nationalement l'exercice et le contrôle du pouvoir par la base » (p. 19) afin que les hommes reprennent « aux intérêts économiques le pouvoir autonome qui leur appartient » (p. 20).

La réflexion sur le renforcement du pouvoir des individus, des communautés comme élément central d'un modèle de développement alternatif est donc largement entamée à la fin des années 1970, même si elle se cantonne encore, comme le souligne Friedman (1992), à un nombre restreint d'universitaires et de professionnels du développement. Il faudra, en effet, attendre le milieu des années 1980 pour que le terme empowerment soit formellement employé dans le champ du développement.

La théorie de l'empowerment est considérée en travail social comme la légitimité en tant que paradigme en 1981. Rappaport souligne que « l'empowerment est le mécanisme par lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent la maîtrise de leur vie ». Ainsi, cette idée a constitué le fondement de l'approche de l'empowerment utilisée dans le travail social. Grâce à Rappaport, ce concept a pris une dimension du travail de théoricien de la société plutôt que celui de praticien. Toutefois, les origines de la théorie de l'empowerment s'étendent plus loin dans l'histoire et sont liées à la théorie sociologique marxiste (Rappaport, 1981). Aujourd'hui, la théorie de l'empowerment est toujours étudiée et elle s'est révélée en un outil efficace pour aider les individus et les groupes.

En effet, la démarche épistémologique nous semble alors intéressante pour analyser l'activité professionnelle des travailleurs sociaux comme « le fait d'un sujet social, historique,

culturellement situé »(Jorro, A, 2009) mobilisant des manières d'agir et de penser son action lui préexistant, dont il n'a pas toujours conscience et qu'il nous semble nécessaire de replacer dans l'histoire des idées. Ainsi, une approche historique des idées peut nous aider à comprendre les différents modèles de pensée qui traversent parfois des termes cités sur un mode singulier, et participer à identifier les différents enjeux qu'ils sous-tendent pour penser l'intervention sociale. Pour un praticien, mettre en travail, les théories, notions concepts qu'il mobilise pour justifier de sa pratique, participe donc à rendre explicite ces influences, à repérer les enjeux qu'elles impliquent, à mettre en discussion les finalités de l'action, en effet, « il est souvent dangereux de négliger cet aspect et de généraliser sans précaution les apports d'un modèle hors de son champ de validité » (bid.)

Certains modèles sont donc construits dans des configurations et contextes sociaux spécifiques et vont pourtant être généralisés et exportés sans un questionnement anthropologique, historique et épistémologique sur les dimensions contextuelles et culturelles de leur émergence et de leur diffusion. Nous voyons que la notion d'empowerment traverse le social, parti de l'intervention sociale nord-américain, s'appuyant sur les travaux d'auteurs sud-américain. Nous la retrouvons maintenant dans de nombreux secteurs, celui de l'accompagnement, mais aussi du management, voir des milieux financiers.

3.3.3. Le postulat de la théorie de l'empowerment

La théorie de l'empowerment est fondée sur le principe par lequel « les personnes, tant individuellement que collectivement, ont les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à ces ressources, voire même les contrôler » (Ninacs, 1995).

Le terme « empowerment » est très évocateur. Il traduit l'idée générale d'un gain de pouvoir, d'un contrôle accru des individus et des groupes sur leur destinée. Toutefois le sens et la précision donnés empowerment sont très variables, ce qui peut créer beaucoup de confusion. Définir le concept pose en raison de ses composantes la fois psychologiques et politiques, des formes multiples qu'il peut prendre selon les personnes et les contextes, et parce qu'il comporte plusieurs niveaux d'analyse : individus, voisinages, communautés, organisations (Breton, 1994 ; Rappaport, 1985 ; Swift & Levin, 1987 ; 1990),

Non seulement le concept est-il difficile à définir, mais on critique fréquemment l'utilisation réductrice ou qui en est faite, ce qui entrave sa capacité à dépasser le niveau des changements individuels (Breton, 1994 ; Piger, 1993 ; Staples, 1990'. Swift & Levin, 1987) Les dimensions reliées aux rapports de domination et la sphère politique, qui sont aussi cœur de

l'empowerment, sont souvent esquivées au profit d'un langage dépouillé de toutes allusions aux inégalités structurelles et à leur légitimation.

L'apparition du concept d'empowerment en psychologie communautaire est en partie redevable à Rappaport (1981, 1987). Les critiques cinglantes qu'il adressait à l'endroit de la logique technico-scientifique dominant le champ de la prévention en santé mentale ont été maintes fois citées. Il signifiait alors ses réserves envers la prévention, ses programmes standardisés, et son langage qui révèle si clairement la différence de statut entre l'expert et la « personne à risque ». Pour Rappaport, l'idée de la prévention avait fait son temps, tandis que le concept d'empowerment était porteur d'un Imaginaire et d'une façon de penser les problèmes sociaux et leurs solutions capables d'insuffler un dynamisme nouveau en psychologie communautaire. D'une vision centralisatrice, il fallait maintenant passer au local.

A l'acceptation que les solutions pour un même problème peuvent varier selon les contextes et les expériences, et à la reconnaissance du fort potentiel d'empowerment résidant dans rapproche d'entraide. Depuis, le concept d'empowerment a acquis ses lettres de noblesse en psychologie communautaire. Cette discipline a su enrichir le versant psychologique de ce processus de gain de pouvoir, tout en comprenant l'importance de sa dimension sociopolitique.

La personne engagée dans un processus d'empowerment se transforme à maints égards et c'est pourquoi plusieurs processus considèrent l'empowerment comme un processus de développement. L'accent est ici placé sur l'estime de soi, la motivation, le lieu de contrôle, et les habiletés, cognitives dont celles de faire des choix de planifier et de résoudre des problèmes.

Zimmerman (1990) a cependant insisté sur l'importance de faire une différence entre conception individualiste de l'empowerment et l'empowerment psychologique. La première traite l'empowerment comme une variable de la personnalité et néglige le contexte, La seconde réfère au niveau individuel d'analyse mais adopte une analyse contextuelle et reconnaît les liens entre les niveaux individuel et collectif. Le développement prend place dans un environnement qui doit lui être favorable et permettre aux compétences de se manifester (rappaport, 1981). Cette perspective écologique, soit la prise en compte simultanée de la personne et de son contexte, empêche de blâmer la victime d'un côté, ou de concevoir les changements environnementaux ou structuraux comme des panacées, de l'autre (Lee, 1994).

Enfin une approche d'empowerment se veut porteuse d'une transformation profonde des rapports entre intervenants et usagers (Rappaport, 1981). Elle favorise le dépassement du modèle technocratique dominant dans les services sociaux qui induit chez les usagers des rapports de consommation passifs (Bélanger et Lévesque, 1991 ; Crozier, 1987 ; Rappaport, 1981), au profit de rapports permettant à la personne d'agir en citoyenne active et de se sentir

responsable d'elle-même et de la qualité de son environnement (Bretton, 1994 ; Staples, 1990, P.31).

3.3.4. Les composantes de la théorie de l'empowerment

En 2009, Le Bossé a poursuivi les travaux de Julian Rappaport en élaborant les composantes de cette théorie dont nous notons : la prise en compte des conditions structurelles et individuelles du changement social, l'acteur en contexte comme unité d'analyse, les contextes d'application, la définition du changement visé et des modalités et le développement d'une démarche d'action conscientisante (Le Bossé, 2009).

3.3.4.1. La prise en compte des conditions structurelles et individuelles du changement social

Pour rendre effectif le pouvoir d'agir, il serait judicieux de prendre en compte un environnement propice à ce que les personnes concernées soient capables d'exercer ce pouvoir. De ce fait, les ressources doivent être disponibles, le cadre législatif et le contexte politique doivent être propice, mais aussi, les personnes concernées doivent être motivées, compétentes, elles doivent percevoir leurs possibilités d'action et capables de se projeter. Néanmoins, ces différents éléments constituent une démarche efficace de l'empowerment.

En effet, nous pouvons dire que toute démarche d'empowerment communautaire et collectif se base prioritairement sur la possibilité d'influencer la disponibilité et l'accessibilité des ressources du milieu sur la capacité de ces dernières à faire face aux problèmes dont elles rencontrent et à prendre leur destin en main, ce qui est individuelle et structurelle et la collectivité ou l'individu (Le Bossé, 2009). Ainsi, en ce qui concerne notre étude, il s'agit d'amener le gouvernement avec ses partenaires, les ONG, les psychologues, les spécialistes en intervention, les familles des lépreux et les lépreux), à prendre leur destin en main dans le but d'améliorer la réinsertion sociale. Pour ce faire, les moyens nécessaires doivent être mis en place pour faciliter cet accompagnement.

Pour Newbrough (1992), cité par Le Bossé (2009), pour que les conditions structurelles et individuelles soient prises en compte, l'on doit prendre en compte les besoins de la personne ainsi que dans son environnement. Dans ce sens, les interventions sont diversifiées et varient d'un contexte à un autre.

Dans le cadre notre étude, les intervenants sont des personnes impliquées dans l'accompagnement des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Ces personnes sont entre autres : le gouvernement, les partenaires, les ONG, les psychologues, les spécialiste en intervention, les familles des déplacées, les déplacés, etc. L'intervention communautaire auprès

de ces dernières doit tenir compte de l'ensemble des besoins individuels et situationnels qui font obstacle à la démarche d'affranchissement de ces intervenants. En outre, ces intervenants doivent unir leurs forces et atouts dont ils disposent afin d'entreprendre le changement qu'ils désirent. Toutefois, il est important de prendre en compte une donnée immuable et statique à laquelle il faut s'adapter et comme une réalité dynamique qui constitue un contexte particulier au sein duquel il existe des opportunités et des obstacles à ce changement.

3.3.4.2. Les contextes d'application

L'empowerment dépend en grande partie du contexte. Les effets de l'empowerment dépendent de la nature du changement visé. Pour Le Bossé (2009), une intervention qui vise l'empowerment des personnes et des collectivités est fondée sur une prise en compte systémique de son contexte d'application tant de mettre en œuvre les conditions susceptibles de favoriser l'atteinte d'objectifs jugés importants par la personne ou la collectivité en situation de difficulté. Ainsi, ces objectifs définis et les méthodes utilisées pour développer l'empowerment chez les personnes déplacées victimes d'une insécurité alimentaire doivent être adaptés au contexte.

3.3.4.3. Le développement d'une action conscientisant

L'empowerment prend en compte la démarche de conscientisation développée par Paulo Freire, qui préconisait la lutte contre l'oppression en favorisant, chez les personnes victimes de marginalisation, la prise de conscience des situations d'exploitation qu'elles vivaient puis, l'engagement dans une transformation collective des rapports sociaux. Pour Paulo Freire (1975), cité par Bernard Vallerie (2010), « il ne peut y avoir de conscientisation (...) hors de l'action transformatrice, en profondeur, des hommes sur la réalité sociale ». Paulo Freire précise que le potentiel d'empowerment est d'épauler la personne ou la collectivité concernée par l'intervention dans la mise en œuvre des conditions susceptibles de contribuer au changement important à réaliser pour elle.

Le développement de l'empowerment chez les intervenants des personnes déplacées en situation d'insécurité alimentaire suppose une compréhension des sources individuelles et structurelles du changement.

3.3.5. Les types d'empowerment

Le concept d'empowerment correspond à un point de convergence des philosophies axées sur l'idée que les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent. Pour plusieurs auteurs, l'idée qu'un individu ou une collectivité soit capable d'agir pour assurer son bien-être est intrinsèque au service social. Mais l'approche axée sur

l'empowerment tranche avec celle axée sur la bienfaisance, car elle voit le rapport entre tous les individus, y compris celui entre les intervenants et intervenantes et les usagers et usagères, comme étant fondé sur la réciprocité et foncièrement égalitaire.

L'empowerment est fondé sur la prémisse que les compétences requises pour effectuer le changement visé sont déjà présentes ou, au moins, que le potentiel pour les acquérir existe. Il y a au moins trois types d'empowerment, chacun ayant des caractéristiques propres.

➤ **L'empowerment individuel**

Il correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe. Il opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique. Il s'agit d'un enchaînement simultané d'étapes sur chaque plan qui, dans leur ensemble et de par leur interaction, forment le passage d'un état sans pouvoir à un état où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix.

➤ **L'empowerment communautaire**

De façon générale, il correspond au moyen par lequel des communautés augmentent leur pouvoir collectif. Il s'agit d'un cheminement vécu simultanément par la collectivité et par les individus qui en sont membres. Il s'avère ainsi un processus complexe reposant sur plusieurs éléments critiques présents dans une communauté dont : La participation, Les compétences, La communication, Le capital, communautaire, La communauté. C'est la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu ;

➤ **L'empowerment organisationnel**

Il correspond à la fois au processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et à la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou un groupe devient empowered.

Une communauté empowered est celle où les personnes, tant individuellement que par l'entremise d'organisations, mettent en commun leurs capacités et leurs ressources, ce qui mène, en fin de compte, à la compétence de la communauté. C'est, en fait, à partir d'organisations où participe un large éventail de personnes impliquées localement qu'il est possible de développer la compétence du milieu et de bannir les approches d'exclusion ou de discrimination.

Cette idée de la compétence de la communauté est capitale, car elle permet de comprendre le rôle de l'organisation dans les processus d'empowerment. Une communauté compétente est un lieu où les différents systèmes arrivent à répondre aux besoins des individus et où les individus arrivent à utiliser les systèmes de façon efficace.

3.3.6. Lien existant entre La théorie de l'Empowerment de Julian Rappaport (1981) et l'accompagnement socio-éducatif visant à réduire le taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés

Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé la théorie de l'empowerment de Rappaport car elle nous permet d'expliquer la conduite à adapter par l'intervention communautaire pour le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées par l'accompagnement des populations déplacées victime des conflits armés en situation d'insécurité alimentaire. En outre, il s'agit d'impliquer tous les intervenants de l'accompagnement de ces dernières afin de promouvoir la promotion et l'amélioration de la réinsertion des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi, ils doivent mettre en œuvre pour obtenir un changement dont ils ont besoin. En effet, la théorie met l'accent sur le soutien individuel et collectif dont ont besoin ces intervenants pour le développement de leur pouvoir d'agir. Cela permet de résoudre le problème de l'échec de réinsertion que nous avons observé dans la ville de Mora. Le processus d'empowerment réduit légèrement les effets de la pauvreté sur les plans économique, psychologique, social et politique. Il est un processus dans lequel on décide de devenir acteur de sa vie et de sa société en agissant sur les problèmes que l'on vit qui est celui de l'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victime des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia. En agissant, nous avons plus de chances de régler les problèmes que l'on vit que si l'on demeure sans rien faire. La théorie de l'empowerment, est aussi un processus qui part du constat qu'en nous regroupant avec d'autres personnes qui vivent les mêmes problèmes que nous, nous avons plus de chance de le régler.

Dans ce troisième chapitre, il était question de présenter les théories explicatives du sujet. C'est dans ce sens que nous avons d'abord présenté la théorie des besoins de base de Maslow (1908-1970) pour expliquer que la satisfaction des besoins physiologiques est indispensable au maintien de l'équilibre biologique interne d'un individu ; ensuite l'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'amartya SEN (1998) pour expliquer la relation à adopter dans l'intervention communautaire dans le but d'aider les personnes en difficulté à reconnaître leur situation dans laquelle elles vivent et mieux comprendre d'une part, le problème de l'insécurité alimentaire et d'autre part, la pertinence des dispositifs politiques mis en œuvre pour deux raisons essentielles. Premièrement, de savoir si une personne est apte à produire pour subvenir à ses besoins (capacité), deuxièmement de permettre l'évaluation du bien-être, en donnant une place centrale à la liberté de choisir et d'entreprendre des individus. Et enfin la théorie de l'Empowerment de Julian Rappaport (1981),

par ce qu'elle explique comment réduire les effets de la pauvreté sur les plans économique, psychologique, social et politique. Il est un processus dans lequel on décide de devenir acteur de sa vie et de sa société en agissant sur les problèmes que l'on vit. La suite du travail portera sur la deuxième partie, qui constitue le cadre méthodologique et opératoire de l'étude.

**DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET
OPERATOIRE**

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Tribble (2014), indique que la méthodologie est la pierre angulaire d'un travail de recherche. Appliquée aux sciences humaines et sociales, elle a pour objectif d'orienter le chercheur dans la réalisation d'un projet. C'est aussi elle qui soutient le processus de réflexion en fonction du contexte dans lequel s'inscrit le projet. Concrètement elle désigne d'une manière générale la démarche à suivre pour arriver à un résultat. Par démarche il faut entendre selon Campenhoudt & Quivy (2011. P15), « la manière de progresser vers un but ». Dans ce chapitre dédié à la présentation de la méthodologie de la recherche, nous commencerons par faire un exposé sur les différentes méthodes (4.1), avant de présenter et justifier la méthode retenue dans le cadre du présent travail (4.2), de rappeler l'objet (4.3), les questions (4.4) et les hypothèses de l'étude (4.5), ainsi que les instruments (4.6) et le site de la recherche (4.7). Cette méthodologie de la recherche s'étend également à la présentation de la population, l'échantillonnage et l'échantillon de base (4.8), le déroulement de l'enquête (4.9), les difficultés rencontrées pendant l'enquête (4.10), la présentation du logiciel de traitement statistique retenu (4.11) et les techniques d'analyses des données (4.12).

4.1. TYPE ET METHODE DE RECHERCHE

F.N. Kerlinger (cité par P-R. Ngongo Disashi, 1999, p. 10), définit la recherche scientifique comme étant « *une investigation systématique, contrôlée, empirique et critique des propositions hypothétiques concernant les relations présumées entre les phénomènes de la nature* ».

Elle vise à mettre en lumière de nouvelles informations ou à en vérifier d'anciennes afin d'augmenter ou de vérifier les connaissances. Dans cette partie, nous présenterons le type et la méthode choisie.

4.1.1 Type de recherche

Notre recherche est de type quantitatif, Car elle nous permet de faire une analyse pour mesurer les comportements, les opinions, ou même les attentes en quantité et d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement.

4.1.2 Méthode de recherche

Les méthodes de la recherche scientifique regroupent différentes approches et techniques qui sont choisies en fonction de la problématique ou du domaine. On peut penser à la recherche expérimentale ou non expérimentale, la recherche exploratoire, la recherche descriptive, la

recherche explicative et la recherche prédictive, la recherche documentaire, la recherche appliquée, et bien plus encore. Notez que la liste n'est pas exhaustive. Il est aussi possible que vous utilisiez plusieurs méthodes de recherche simultanément dans votre travail.

Dans notre travail, nous avons utilisé deux méthodes de recherche. La méthode de recherche exploratoire et méthode de recherche descriptive.

La recherche exploratoire consiste à explorer, à comprendre un phénomène, une situation ou un événement, de sorte qu'il apparaisse familier.

Le chercheur collecte les données en s'appuyant sur des observations, des entretiens ou des questionnaires. Les informations collectées sur les caractéristiques d'une population particulière, sur l'expérience d'une personne, sur un groupe ou toute autre entité sociale sont présentées sous forme de mots, de nombres, de graphiques, d'énoncés descriptifs de relations entre les variables. Le but de la recherche exploratoire est de mieux comprendre le problème.

En outre, La recherche descriptive consiste à décrire comment les variables ou les concepts interagissent et comment ils peuvent être associés.

La recherche porte sur la découverte de relations entre les facteurs ou les variables. Des analyses statistiques sont utilisées pour déterminer la nature des relations entre les variables.

Ainsi, Lorsque vous ne faites que des recherches sur un certain aspect et que vous cartographiez ces données, il s'agit d'une recherche descriptive.

La recherche descriptive est souvent de nature quantitative et comporte généralement des questions de recherche spécifiques. Cela signifie qu'il existe déjà des connaissances préalables sur le sujet, sous la forme d'études antérieures.

4.3. RAPPEL DE L'OBJET D'ÉTUDE

La présente étude porte sur l'accompagnement socio-éducatif et réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans la région de l'Extrême-Nord : cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia à Mora. L'étude de l'accompagnement constitue l'un des grands axes du domaine de l'intervention et action communautaire. Ce qui fait dire à Paul. M (2009) que l'accompagnement est l'un des concepts de base de l'intervention communautaire. Il consiste selon lui à conduire les personnes souffrant d'un manque de ressources quotidiennes (alimentaires, matérielles, financières, éducatifs, psychologiques, relationnelles, culturelles, etc.) Pour mener à bien un projet (qui soit le leur), adapté à leur contexte. Donc, l'accompagnement concerne les personnes traversant une situation difficile. Dans le cas de cette étude, l'accompagnement socio-éducatif renvoi aux soutiens sociaux et éducatifs apportés aux populations vulnérables ou en situation de vulnérabilisée

déplacées. Il s'agit des populations déplacées victimes des conflits armés dans la région de l'Extrême-Nord : cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia à Mora.

Pour Rivallan (2009), l'accompagnement est un outil d'autonomisation et de réinsertion sociale. Honoré (1992) montre l'approche multidimensionnelle de l'accompagnement. Cette approche est constituée de trois niveaux de dimensions: la dimension relationnelle, la dimension opérationnelle et la dimension temporelle.

Cette étude met l'emphase sur la particularité de l'intervention de chaque intervenant dans l'accompagnement socio-éducatif chez les populations déplacées victimes des conflits armés et souffrant d'une insécurité alimentaire dans l'Extrême-Nord en général et spécifiquement dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia, situé dans l'arrondissement de Mora, plus précisément dans le village de Mémé. Les soutiens exigent l'intervention de plusieurs intervenants professionnels (pluridisciplinaires) et non professionnels qui sont interdépendants. Toutefois, pour que l'automatisme et la réinsertion sociale soit suffisante, non seulement, chaque intervenant doit intervenir efficacement, mais tous les intervenants doivent être en étroite relation pour une autonomisation et une réinsertion sociale stable.

Notre étude, d'une manière générale, est centrée sur la réduction du taux d'insécurité alimentaire, la dynamique de mise au point des stratégies d'amélioration des conditions de vie, d'autonomisation et de réinsertion sociale peut aussi être facilitée par une compréhension multifactorielle du milieu et de développement du pouvoir agir de l'ensemble des intervenants impliqués dans l'accompagnement des personnes déplacées victimes des conflits armés. C'est dans cet esprit scientifique que nous pouvons faire recours à l'intervention et action communautaire et à ses modèles théoriques. Ces modèles nous permettront d'expliquer les comportements des intervenants ainsi que leur influence sur la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et les atteindre efficacement dans le but de satisfaire leurs besoins physiologiques, d'être autonome et de faciliter leur réinsertion sociale, et peuvent être utilisés comme guide pour l'élaboration d'un plan d'intervention visant l'amélioration des conditions de vie et la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

4.4. QUESTIONS DE RECHERCHE

La question principale de l'étude est la suivante :

QPR : Comment l'accompagnement socio-éducatif facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

Cette question de recherche a été opérationnalisée et a produit quatre questions spécifiques.

QSR1 : L'assistance sociale facilite-t-elle la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

QSR2 : L'évaluation continue facilite-t-elle la réduction du taux d'Insécurité de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

QSR3 : L'apprentissage facilite-t-il la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?

4.5. HYPOTHESES ET LEURS VARIABLES DE L'ETUDE

Notre problématique de recherche s'intéresse à l'accompagnement socio-éducatif, donc l'objectif est de réduire le taux d'insécurité alimentaire. Elle postule l'existence de la variable indépendante et de la variable dépendante. Pour se prononcer sur sa véracité, nous avons formulé une hypothèse générale et des hypothèses de recherche que nous présenterons dans cette partie.

4.5.1. L'hypothèse générale et ses variables

L'hypothèse est l'énoncé d'une relation de cause à effet entre deux ou plusieurs phénomènes sous une forme permettant la vérification dans la réalité. En ce sens, les hypothèses sont des transpositions directes d'une proposition théorique et spéculative dans le monde empirique et pratique. Les hypothèses sont constituées de questions à propos de l'objet de la recherche et de concepts opérationnels formulés en termes relativement vagues qui ont pour but d'orienter le travail initial du chercheur et d'encadrer l'observation (Loubet Delbayle, 1989). Dans la même perspective de Preyssnet-Dominjon (1997), l'hypothèse comme un énoncé formel des relations attendues entre au moins une variable indépendante et une variable dépendante. Dans cette étude, nous avons une hypothèse générale et des hypothèses de recherche. Pour Mace et Petry (2000, p.43) cité par NOUMBISSIE (2010), l'hypothèse générale est le « *pivot ou l'assise centrale* » d'un travail scientifique. Dans cette étude, nous avons une hypothèse générale et des hypothèses de recherche.

4.5.1.1. L'hypothèse générale

L'hypothèse constitue selon Oumar Aktouf (2014), un point de soubassement, la fondation préliminaire de ce qui est à démontrer ou à vérifier sur le terrain. C'est en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver. C'est la formulation pro-forma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement. Une hypothèse est selon Grawitz (2001), « *une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs.* » Même plus ou moins précis, elle aide à sélectionner des faits observés. Ceux-ci rassemblés, elle, permet de les interpréter, de leur donner une signification qui vérifiée, constituera un élément possible de début de théories. Pour la présente étude, nous avons une hypothèse générale et des hypothèses de recherche. Ainsi, notre hypothèse générale est la suivante:

HGR : L'assistance humanitaire et le développement des compétences facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

4.5.1.2. Opérationnalisation de l'hypothèse générale

Dans cette sous-partie, nous allons opérationnaliser l'hypothèse générale. Avant cette opérationnalisation, nous allons d'abord présenter et opérationnaliser les variables de l'étude.

- **La variable de notre étude**

Par définition, une variable est un phénomène, une donnée, l'aspect d'une personne ou d'une situation qui peut varier. C'est le contraire de constance. Elle peut être simplement une donnée constitutive ou quelque chose qui varie c'est-à-dire prendre plusieurs valeurs ou catégories (Fonkeng et al. 2014, p.78). La variable est également considérée comme une entité manipulable que le chercheur prend comme un dessein pour atteindre l'objet principal de sa recherche. Dans notre travail, nous allons définir la variable indépendante (VI) et la variable dépendante (VD) qui constitue la colonne vertébrale de notre recherche.

- **La variable indépendante**

La variable indépendante est la variable manipulée par le chercheur dont on se demande si elle a une influence sur la variable dépendante. La variable que nous allons manipuler dans cette étude renvoie à l'accompagnement socio-éducatif.

- **La variable dépendante**

La variable dépendante est le comportement observé, c'est le phénomène que le chercheur explique ou mesure. La variable dépendante est l'effet présumé. Elle constitue la variable principale qui intéresse le chercheur. Elle est le plus souvent inspirée par le problème de recherche et constitue la variable sur laquelle le chercheur veut contrôler l'effet (Fonkeng et al. 2014, p.79).

- **Opérationnalisation de la variable indépendante**

Tableau 1: Opérationnalisation de la variable indépendante.

Variable	Modalités	Indicateurs
Accompagnement socio-éducatif	L'assistance sociale	Appui à l'élaboration d'un projet, l'assistance alimentaire, matériel et financier
	L'évaluation continue	L'évaluation permanente des activités réalisées sur une période donnée, l'analyse des besoins et des attentes des personnes déplacées
	L'apprentissage	L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer

En tenant compte de cette opérationnalisation, nous allons énumérer les hypothèses spécifiques qui sont les suivantes :

HSR1 : L'assistance alimentaire, matériel et financier facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

HSR2 : L'évaluation continue des activités réalisées et l'analyse des besoins et des attentes des populations des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

HSR3 : L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

Tableau 2: Tableau synoptique.

Hypothèse générale	Hypothèses spécifiques	Variable indépendante	Modalités	Indicateurs	Indices	Variable dépendante	Modalités	Indicateurs	Indices
L'assistance humanitaire et le développement des compétences facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.	HS1 : Le soutien alimentaire, matériel et financier facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.	Accompagnement socio-éducatif	L'assistance sociale	-Appui à l'élaboration d'un projet - le soutien alimentaire, matériel et financier	-Les tickets alimentaires, les vivres alimentaires -les outils et manuels agricoles, d'élevage -projet agricole, commercial ou industriel	Réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victime des conflits armés	La disponibilité physique des aliments	-La production des denrées alimentaires -Régularité des approvisionnements alimentaires -Diversité des produits alimentaire	-La disponibilité annuelle et journalière en alimentaire, en alimentation animale, en semences et en transformation alimentaire -La quantité de la disponibilité alimentaire

<p>HSR2 : L'analyse des besoins et des attentes des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.</p>		<p>L'évaluation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Control régulier des activités ou des projets établis -l'analyse des besoins et des attentes des personnes déplacées 	<ul style="list-style-type: none"> -Analyse des besoins et des attentes des personnes déplacées -besoin d'urgence de crise et de stress 		<p>L'accès économique et physique des aliments</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Accès à la terre pour l'agriculture et les pâturages -Accès aux semences agricole, à l'alimentations animale et aux engrais 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de marché -Le revenu -Les droits étendus -Les filets de sécurité
---	--	------------------------------	--	---	--	--	---	--

	<p>HSR3 : L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.</p>		L'apprentissage	L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer	<ul style="list-style-type: none"> -Education à la production et à l'utilisation -Education à l'alimentation et à la nutrition 		<ul style="list-style-type: none"> -L'utilisation des aliments -La stabilité des disponibilités alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Utilisation rationnelle alimentaire -La qualité nutritionnelle -Les stocks publics ou privés -Les services financiers et les filets de sécurité -La suffisance et la dureté des Approvisionnements alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> -Satisfaction des besoins nutritionnels à moindre coût -La diversité et équilibre nutritionnel du régime alimentaire -hygiène des aliments -Grenier communautaire -soutien temporaire du pouvoir d'achat - conservation approvisionnements face aux variations saisonnières de la production
--	--	--	-----------------	--	--	--	--	---	---

4.6. LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Les sciences sociales et particulièrement l'intervention et action communautaire utilisent plusieurs types d'instruments dans le recueil des informations au rang desquels : les entretiens, le questionnaire, la grille d'observation, etc. L'emploi de chacun de ces instruments varie suivant le type de la recherche et le type de sujet à examiner.

4.6.1. Présentation et justification du type d'instrument retenu

Le chercheur doit se rassurer que l'instrument de collecte des données qu'il se propose d'utiliser lui permet de mesurer ce qu'il prétend mesurer. C'est en ce sens que Charles repris par Grawitz (1970, p.603) déclare qu' « *on étudie le fond de la mer avec une sonde. Si celle-ci ramène de la vase c'est que le fond est vaseux. Si elle ramène de la boue, c'est que le fond est boueux. Si elle ne ramène rien c'est que la ficelle est trop courte* ». Dans le cas de notre étude, nous avons choisi d'utiliser le questionnaire d'enquête.

- **Définition et catégorisation du questionnaire**

- **Définition du questionnaire**

Pour Delhomme et Meyer (2003, p.197), le questionnaire est la technique la plus coutumière dans les recherches. Le questionnaire est une suite de questions standardisées destinées à planifier et à faciliter le recueil de témoignages verbaux. Chaque participant ou chaque groupe de participants, répond à la même question. Les réponses sont pour la plupart contraintes par un format de réponses fixé d'avance (échelles, choix entre plusieurs alternatives, classements, etc.). Le questionnaire s'impose d'abord pour ses vertus pragmatiques comme la rapidité d'administration et l'accès quasi immédiat aux calculs. Il sert diverses méthodes d'acquisition de connaissances à titre de mesure principale ou secondaire. Premièrement, c'est l'outil principal, voire unique de l'investigation comme dans les enquêtes et l'expérimentation utilisant des échelles d'attitudes ou de personnalité.

Deuxièmement, le questionnaire est un outil complémentaire pour enrichir avec des témoignages verbaux une investigation principale fondée souvent sur l'observation de comportements. Toutefois, avant de choisir d'utiliser un questionnaire à un titre ou à un autre, il est nécessaire de s'interroger pour savoir s'il va permettre d'atteindre les objectifs de la recherche que l'on s'est fixés.

Le questionnaire correspond par excellence, à la phase quantitative d'une enquête. Il comporte une série de questions ouvertes ou fermées. C'est un outil qui est prescrit chaque fois que l'objet d'étude est cerné et précis. Le questionnaire, contrairement à l'entretien, nous

permet de recueillir les informations sur le terrain pendant une durée moins longue. En plus, il nous offre un instrument facile à manipuler et de moindre coût sans nécessiter des appareils d'enregistrement.

Le questionnaire est réservé aux domaines bien circonscrits, concernant des faits ou des opinions ne relevant pas de problèmes, d'attitudes ou d'opinions ambiguës ou complexes. En tant qu'outil d'enquête standardisé dans la forme des questions et le plus souvent préformé dans les réponses, le questionnaire restreint considérablement le choix des réponses et donc le type d'informations recueillies. Son intérêt est dans la consultation d'un grand nombre de participants. Il permet aisément les traitements statistiques. Il est également important de préciser tout comme Eymard (2003, p.139) qu' « un questionnaire n'a pas pour but de renseigner sur ce que les gens font, mais plutôt sur ce qu'ils déclarent faire ou sur ce qu'ils pensent faire ». C'est un outil qui appréhende la perception des participants sur leur faire et non le faire directement. Si vous vous intéressez à ce que font les participants, préférez-lui l'observation directe (Eymard, 2003). C'est une nuance importante, et qui n'a rien à voir, avec la confiance que le chercheur ou l'enquêteur donne au participant en ce qui concerne « la sincérité de ses réponses » (Grawitz, 1993). Le questionnaire, rappelons-le, n'a pas seulement des avantages, il a aussi des inconvénients.

Le questionnaire écrit ne donne aucune garantie que c'est la personne visée et elle seule qui y a répondu, sauf si l'enquêteur est présent lors de la passation. De même en ce qui concerne la spontanéité, le questionnaire n'est pas l'outil le plus performant. Le répondant a la possibilité de lire l'ensemble du questionnaire avant de se lancer dans les réponses. Il peut aussi prendre le temps qu'il souhaite pour chaque question. Certaines personnes répondront en quinze minutes ou moins, d'autres le feront en plus de quinze minutes ou sur plusieurs jours. Si vous souhaitez cependant obtenir des réponses spontanées, il vous reste à organiser des modalités de passation qui y seront favorables : temps délimité et présence de l'enquêteur. A une question complexe ou gênante, l'enquêté peut ne pas répondre ou le faire de façon vague ou biaisée. Se pose alors le problème des non-réponses à une question. Le questionnaire que nous allons utiliser dans ce travail contourne tous ces obstacles et se plie aux exigences et recommandations scientifiques requises.

- **Catégorisation du questionnaire**

L'enquête par questionnaire a pour but de récolter des informations claires et précises. Ces informations peuvent être de natures différentes, se rapportant à des goûts et préférences,

des avis, des sentiments ou des renseignements spécifiques à chaque individu. Nous allons exposer les diverses catégories des questionnaires.

- Les questionnaires qualitatifs à réponses multiples.

Les questions qualitatives à réponses multiples peuvent être illimitées ou limitées. Elles permettent une richesse de collecte et une certaine liberté pour le répondant qui peut être à double tranchant s'il cela l'induit à sélectionner des réponses inconnues. Il est important de préciser au répondant le nombre de réponses qu'il peut donner.

- Les questionnaires qualitatifs ordonnés.

Sur la base d'une question qualitative à réponses multiples limitées, il est possible de concevoir un classement hiérarchique qui permet d'ordonner les réponses pour donner au choix un ordre de préférence ou d'importance en instaurant un minimum et un maximum de réponses à fournir.

- Les questionnaires numériques.

Les questions numériques attendent une réponse chiffrée. Il peut s'agir d'une quantité, d'un âge, d'un prix, d'une note... il est indispensable, pour obtenir une réponse valable, de bien indiquer l'unité attendue et, lorsqu'il s'agit d'une note, le sens retenu.

- Les questionnaires textuels.

Les questions ouvertes proposent au répondant de répondre librement à la question, par une ou plusieurs phrases. Ces questions sont très souvent employées par les utilisateurs occasionnels d'enquêtes, qui pensent ainsi capter plus d'éléments en laissant la liberté complète de réponse aux personnes interrogées.

- Les questions de types date et heure.

Les questions de type date, bien qu'ayant un usage évident, peuvent s'avérer vraiment utiles lors de la phase de traitement des réponses pour par exemple procéder à des tris intervales.

La question de type heure possède à peu près les mêmes caractéristiques comme l'enregistrement automatique à partir du poste serveur ou du poste client. Mais son utilité est autre car elle peut au choix donner une information sur l'heure de saisie ou indiquer le temps de saisie des répondants en plaçant deux questions heure à chaque extrémité du questionnaire.

- les questions calculées.

Le type calculé correspond à une utilisation plus avancée, utile notamment dans le cas des questionnaires administrés et saisis en direct au téléphone, sur internet ou encore sur les terminaux mobiles comme les smartphones et tablettes numériques.

Pour notre recherche, nous avons choisi un questionnaire qualitatif à réponses multiples.

4.6.2. La construction des questionnaires

La construction d'un questionnaire et la formulation des questions constituent une phase cruciale dans le déroulement d'une enquête (Eymard, 2003). Toute erreur ou maladresse ou ambiguïté se répercute sur l'ensemble des opérations ultérieures et sur les conclusions de l'étude. La mauvaise préparation expose au risque de construire un questionnaire qui n'appréhende pas la totalité du phénomène étudié. Le critère essentiel d'une bonne question est de susciter une réponse contenant l'information recherchée. L'objectif qui guide la formulation des items est de permettre au participant de faire part de « sa » réponse.

Le questionnaire que nous avons construit est constitué des questions fermées et de questions ouvertes. Il s'organise autour de cinq rubriques. La première rubrique correspond au statut de la personne déplacée (**voir q.01-q.06**). La deuxième s'intéresse aux modes d'accès alimentaire (**voir q.07-q.11**). La troisième est intitulée : mode d'utilisation alimentaire (**voir q.12-q.14**). La quatrième rubrique porte sur la disponibilité alimentaire (**voir q.15-q.16**) et la dernière porte sur les stratégies d'adaptation (**voir q.17-q.20**).

4.7. PRESENTATION DU SITE DE LA RECHERCHE : MORA

Cette sous-section porte sur le site de l'étude. Il sera question de la justification du choix de l'étude, de l'histoire de la ville de Mora et de la situation géographique de Mora.

4.7.1. Justification du choix du site de recherche

Le site de l'étude est l'espace dans lequel se déroule une recherche. A ce titre Gravel (1978) affirme que « la connaissance du milieu physique et humain est essentielle dans la perception et la compréhension des faits sociaux » (p.6). Le site de l'étude est le lieu géographique et socioculturel où est installée la population auprès de laquelle l'étude va avoir lieu. Son choix est en fonction du problème de l'étude, de l'objectif visé et des hypothèses testées (Fonkeng, Chaffi et Bomda 2014) « elle permet de saisir l'influence du milieu sur l'homme et mieux comprendre les différentes formes d'organisation sociale » (p.83)

La ville de Mora a été choisie comme site d'étude où se trouvent plusieurs groupes de populations déplacées victimes des conflits armés. Relativement pour des raisons sécuritaires, de problème d'accessibilité dans certains sites liés aux inondations en saison de pluie et aux moyens non disponibles, nous avons effectué nos enquêtes dans le village de mémé précisément dans les sites des déplacés d'Aldje, Igawa, et Bia.



Image 2: site de Bia



Image 1 : Site d'Aldje.



Image 2: Site d'Igawa.

Mora est une commune du Cameroun située dans la région de l'Extrême-Nord et le département du Mayo-Sava, à proximité de la frontière avec le Nigeria. La ville de Mora est à la fois le siège de la commune et le chef-lieu du département.

La commune de Mora est limitée à l'est par celles de Petté et Maroua III, à l'ouest par Kolofata, Mozogo et la frontière avec le Nigeria, au nord par Waza (et le parc national de Waza), et au sud par Tokombéré et Koza. Couvrant une superficie de 1 735 km², elle s'étend à 80 % dans une zone de plaine à proximité des monts Mandara. La zone montagneuse (20 %) est très peuplée. Le climat y est de type soudano-sahélien avec une longue saison sèche de 8 à 9 mois et une courte saison des pluies de 3 à 4 mois.

Les groupes ethniques les plus représentés sont les Podoko (19 %), les Kanouri (14,4 %), les Mouktélé (13,7 %), les Mandara (11,5 %), les Moura/Mbirmé (9 %), les Mada (6 %), les Arabes choua (6 %), les Mousgoum (6 %), les Mafa, les Hourza, les Mouyeng et les Peuls (moins de 5%).

L'arrondissement est le siège de l'une des deux chefferies traditionnelles de 1er degré du département du Mayo-Sava. L'arrondissement de Mora compte 15 chefferies traditionnelles de 2e degré reconnues par le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Outre, Mora proprement dit, la commune comprend une soixantaine de villages et 16 chefferies

4.8. LA POPULATION, L'ÉCHANTILLONNAGE ET L'ÉCHANTILLON DE BASE

Le choix de la population à étudier et l'identification de l'échantillon des participants sur lesquels portera notre enquête sont déterminants dans la qualité d'une étude (Eymard, 2003). Toute recherche porte précisément sur une population donnée. C'est la raison pour laquelle, une enquête a toujours pour but d'obtenir de l'information sur une population spécifique, précise.

4.8.1. La population

La population de l'étude désigne « *un ensemble d'éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments et sur lesquels porte l'investigation* », (Angers, 1992, p.1). Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations. La population se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude statistique. Pour Grawitz (1979), la population d'étude désigne un ensemble dont les éléments possèdent tous une même propriété. Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations. Elle se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude. Selon Mucchielli (1971, p. 16), c'est « l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête ». Le choix de la population d'une étude est imposé par la nature de l'information à recueillir. Les membres de ladite population doivent être à même d'apporter des réponses pertinentes et objectives aux questions du chercheur. Ce choix n'est donc pas neutre et prédétermine la distribution des réponses que le chercheur veut obtenir (Champagne et al. 1994).

La population de l'étude est également un univers d'individus situant dans un cadre géographique sur lequel nous menons l'étude. Elle se définit « comme un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations » (Tsafack, 2007, p.7). Du latin *populus*, le vocable population au sens étymologique désigne un ensemble des personnes vivant sur un espace géographique commun ayant des caractéristiques communes. En sciences sociales, on considère la population comme un ensemble des sujets pouvant faire l'objet d'une recherche. Dans le cas qui nous préoccupe, le choix de notre population est porté sur l'ensemble des personnes déplacées victimes des conflits armés à Mora.



Image 3 : Population déplacée victime des conflits armés

4.8.2. La technique d'échantillonnage et échantillon

La technique de l'échantillonnage est « un procédé qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble » (Fonkeng et al. 2014, p. 83). En pratique, on ne considère que très rarement l'ensemble des participants qui composent une population. Distribuer un questionnaire d'enquête ou faire l'entretien à tous les membres d'une population serait une situation idéale en termes d'informations. Mais cela présente souvent des contraintes, notamment de temps et des moyens disponibles. L'usage est donc de ne considérer qu'une partie des membres appartenant à cette population. Ce sous-ensemble est appelé *échantillon*. L'échantillonnage est le processus

qui permet d'extraire ce sous-ensemble. Il permet au chercheur d'estimer des caractéristiques d'une population en observant directement une partie de l'ensemble de la population.

4.8.2.1. La technique d'échantillonnage

L'échantillonnage est un processus par lequel on choisit un certain nombre d'éléments dans une population de telle manière que les éléments choisis représentent ladite population. Il s'agit d'une notion importante en recherche, car lorsqu'on ne peut pas saisir un phénomène dans son ensemble, il est nécessaire d'opérer des mesures en nombre fini afin de représenter ledit phénomène. Dans la présente étude, nous avons fait usage de la technique **d'échantillonnage probabiliste aléatoire simple**. Il s'agit d'une technique qui repose sur le jugement du chercheur pour constituer un échantillon du sujet. (Tang Essomba. M, (2012).

En général dans la recherche, les chercheurs soulignent deux grandes catégories de techniques d'échantillonnage : l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non probabiliste (Denscombe, 2010 ; Wilson ,2014). La différence entre ces deux catégories tient à une hypothèse de base au sujet de la nature de la population étudiée. Dans le cas de l'échantillonnage probabiliste, il entraîne la sélection d'un échantillon à partir d'une population, sélection qui repose sur le principe de la randomisation (la sélection au hasard ou aléatoire) ou la chance. Il est plus complexe, prend plus de temps et est habituellement plus coûteux que l'échantillonnage non probabiliste. Toutefois, comme les unités de la population sont sélectionnées au hasard et qu'il est possible de calculer la probabilité d'inclusion de chaque unité dans l'échantillon, on peut, grâce à l'échantillonnage probabiliste, produire des estimations fiables, de même que des estimations de l'erreur d'échantillonnage et faire des inférences au sujet de la population. Par ailleurs, la différence entre l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non probabiliste tient à une hypothèse de base au sujet de la nature de la population étudiée. Dans le cas de l'échantillonnage probabiliste, chaque unité a une chance d'être sélectionnée. Dans celui de l'échantillonnage non probabiliste, on suppose que la distribution des caractéristiques à l'intérieur de la population est égale. C'est ce qui fait que le chercheur croit que n'importe quel échantillon serait représentatif et que les résultats, par conséquent, seront exacts. Pour l'échantillonnage probabiliste, la randomisation est une caractéristique du processus de sélection, plutôt qu'une hypothèse au sujet de la structure de la population.

Par ailleurs, il existe plusieurs méthodes différentes permettant de sélectionner un échantillon probabiliste. Pour notre étude nous utiliserons l'échantillonnage en grappes.

En effet, La technique de l'échantillonnage en grappes entraîne la division de la population en groupes ou en grappes comme son nom l'indique. Tel est le cas des populations déplacées victimes des conflits à Mora en générale et en particulier dans les sites de d'Aldje de Bia et d'Igawa. Suivant cette technique, on sélectionne au hasard un certain nombre de grappes pour représenter la population totale, puis on englobe dans l'échantillon toutes les unités incluses à l'intérieur des grappes sélectionnées. On n'inclut dans l'échantillon aucune unité de grappes non sélectionnées; ces unités sont représentées par celles tirées de grappes sélectionnées. La technique en question diffère de la technique d'échantillonnage stratifié, qui entraîne la sélection d'unités de chaque groupe.

Chaque ménage de la localité en question fait partie d'un îlot et chaque îlot représente une grappe de ménages. Le conseil sélectionne au hasard un certain nombre d'îlots. Il dresse ensuite, à l'aide de la méthode d'échantillonnage aléatoire simple, une liste de tous les ménages inclus dans les îlots sélectionnés; ces ménages composent l'échantillon de l'enquête.

4.8.2.2. Echantillon de l'étude

D'abord, l'échantillon se définit comme le fragment ou la petite quantité de population parente auprès de qui l'étude est susceptible d'être menée. L'échantillon est aussi un ensemble d'individus extrait d'une population étudiée de manière à ce qu'il soit représentatif de la population mère pour l'objet de l'étude (Fortin, Côté, et Fillion 2005). L'échantillon doit par conséquent posséder toutes les caractéristiques de la population d'enquête d'où il est tiré afin de la généralisation des conclusions à l'ensemble du groupe. Il est en effet impossible d'interroger toute une population pour des raisons de coût et de temps, ce qui conduit le chercheur à échantillonner un petit groupe pour ensuite extrapoler les résultats qu'il établit à la population. Notre échantillon doit nécessairement être en droite ligne avec l'objet de notre étude.

L'échantillon est la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée qui permettra, par exploration, de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers (Loubet Delbayle, 1989). Un échantillon est un ensemble de population donnée que l'on tire au hasard pour réaliser une étude scientifique (Amin, 2005). L'échantillon est une prise de quelques éléments de la population. Le but ultime dans la plupart des investigations étant d'être capable de généraliser les résultats des données à l'ensemble de la population à partir dudit l'échantillon extrait. L'échantillonnage est la construction de l'échantillon qui, elle-même, permet de connaître le tout d'une partie. Dans le cadre de notre recherche, l'ensemble des personnes déplacées

victimes du conflit armé dans l'arrondissement de Mora constituent la population de notre étude. De cette population-mère, nous avons choisi les ménages des sites d'Aldje, Igawa, et Bia. Relatif aux informations reçues auprès du Délégué d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique de Mora (DAJEC) et des chefs des sites, il en ressort que la tailles de la population générale en cette période (octobre 2022), comptes environ 18265. Soit 9800 ménages à raison de 1500 ménages à Aldje, 7000 à Igawa et 1500 à Bia.

Pour le calcul de la taille de notre échantillon, nous avons utilisé la formule suivante :

$$N = z^2 \times p (1 - p) / m^2$$

Soit :

N = taille de l'échantillon.

Z = niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite (pour un niveau de confiance de 95%, $z = 1.96$, pour un niveau de confiance de 99%, $z = 2.575$).

P = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (lorsque inconnue, on utilise $p = 0.5$ ce qui correspond au cas le plus défavorable c'est-à-dire la dispersion la plus grande).

M = marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5% près).

En effet, ce qu'il faut savoir avant tout, c'est que les résultats obtenus sur échantillon ne sont extrapolables à la population entière que si l'échantillon est représentatif. Or la représentativité de l'échantillon dépend essentiellement de la méthode d'échantillon adoptée et la formule la plus simple du calcul de la taille de l'échantillon est celle présenté ci-dessus.

Après application de la formule, notre taille d'échantillon est de 43 ménages à Aldje, 200 ménages à Igawa et 38 ménages à Bia soit un échantillon total de 281 ménages. Cet échantillon sera considéré comme un échantillon représentatif des différents sites situés à Mémé qui est un des villages de l'arrondissement de Mora.

4.9. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Après avoir reçu autorisation de collecte des données délivrées par le Sous-préfet de l'arrondissement de Mora, l'enquête a été menée dans les sites d'Aldje, d'Igawa et de Bia situé dans le village de Mémé à quelque kilomètre de la ville de Mora du 23 juin au 20 juillet 2023.

Dans un premier temps mon guide et moi avons, dans un premier temps fait la rencontre du Lamido (chef du village de Mémé) à fin de l'expliquer l'objectif de notre recherche dans sa localité dont il est le responsable. Ensuite, nous avons fait la rencontre des Blâmas de chaque site (chef du quartier).



Image 4: Mon Guide et Moi



Image 5: Devant la sous-préfecture de Mora



Image 6: Avec le Blâma de Igawa



Image 7 : Avec le Blâma d'Aldje.



Image 8: Avec le Blâma de Bia

Les populations déplacées des dits sites s'expriment en langue Kanouri Mandara et le rôle de mon guide était non seulement de conduire dans les différents sites mais également de me faciliter la communication entre les populations déplacées et moi.

Pendant le déroulement de l'enquête par questionnaire, nous nous sommes attelés à garder une position de neutralité bienveillante. C'est-à-dire que nos avis ou nos propres jugements n'ont pas intervenus dans l'enquête. Pour ce fait, nous avons fait usage à la Technique du Bic pour le choix du ménage pendant la distribution du questionnaire.

La technique du Bic est une technique qui nous permet de faire le choix du ménage indépendamment de notre volonté. Pour l'effectuer il suffit juste de lancer le Bic en l'air, une fois au sol on se dirige dans le ménage ou la pointe du Bic nous oriente.

L'enquête a été effectuée pendant plusieurs jours. Le 23 juin et 25 juin 2023 nous avons distribué les questionnaires d'enquête dans le site d'Aldje ; Le 28 juin et le 6 juillet nous étions dans le site de Bia ; le 10, le 14 le 15 et le 17 nous avons effectué des questionnaires d'enquête dans le site d'Igawa.

4.10. LES DIFFICULTES RENCONTREES PENDANT L'ENQUETE

Malgré les dispositions qui ont été prises pour contourner les obstacles de terrain, notre enquête ne s'est pas déroulée sans difficultés. Tout d'abord en ce qui concerne demande de l'autorisation de collecte des données délivré par le sous-préfet de l'arrondissement de Mora cela nous a pris plus de deux semaines et demie pour l'obtenir. Ce qui nous a beaucoup pénalisées sur les respects des délais de notre étude. En plus, Les autorités ont instruit de consignes telles que « de ne pas passer la nuit dans certaines villages considéré comme zone rouge, quitter le village au plus tard à 16 h pour éviter les mauvaises rencontres et les risques de kidnapping, éviter que la pluie nous trouve dans un village traversé par un mayo car quand il pleut le mayo déborde et il est impossible de retourner sur ses pas ». Ceci a entravé le retour du nombre des questionnaires prédéfinis.

La deuxième difficulté est liée à la disponibilité régulière de mon guide traducteur. En effet, je ne pouvais pas me rendre sur le terrain sans sa présence. Je travaillais en fonction de sa disponibilité car la grande majorité de la population déplacée s'exprime en Kanouri Mandara.

En dehors des problèmes d'insuffisance des moyens logistiques et matériels liés aux déficiences des ressources financières, ne garantissant pas un meilleur accompagnement des acteurs sur le terrain, la troisième difficulté était liée aux problèmes climatiques. Les

inondations de pluie ne nous permettaient pas à avoir un accès aux différents sites. Nous étions obligés d'attendre que les eaux baissent et qu'il fasse beau temps pour descendre sur le terrain

4.11. PRÉSENTATION DU LOGICIEL DE TRAITEMENT STATISTIQUE RETENU : SPSS.

SPSS (« Statistical Package for the Social Sciences ») est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique. La première version de SPSS a été mise en vente en 1968 et fait partie des programmes les plus largement utilisés pour l'analyse statistique en sciences sociales. Il est utilisé par des chercheurs appartenant à diverses obédiences scientifiques (économie, science de la santé, éducation nationale, etc.). En plus de l'analyse statistique, la gestion des données (sélection de cas, reformatage de fichier, création de données dérivées) et la documentation des données sont deux autres caractéristiques de ce logiciel.

Les nombreuses caractéristiques de SPSS sont accessibles via les menus déroulants ou peuvent être programmées avec un langage en ligne de commande appelé 4GL (licence propriétaire). La programmation par lignes de commande a les avantages de la reproductibilité et de la manipulation et de l'analyse de données complexes. L'interface des menus déroulants génère également la syntaxe de commandes, bien que par défaut, elle soit invisible à l'utilisateur. Les programmes peuvent être lancés de manière interactive ou de façon non surveillée en utilisant le « Production Job Facility » fourni. Un langage de macro peut être utilisé pour écrire des routines et une extension pour le langage Python permet d'accéder aux informations dans les données ou dans le dictionnaire des données et de construire des programmes en syntaxe de lignes de commande de façon dynamique. Cette extension de programmation Python, introduite dans la version 14 de ce logiciel, a remplacé les scripts SAX Basic moins fonctionnels pour la plupart des besoins, bien que SAX Basic reste disponible. Depuis la version 14, SPSS peut être piloté extérieurement en utilisant un programme en python ou en VB.N et ou en utilisant les « plug-ins » fournis.

SPSS impose des contraintes concernant la structure interne des fichiers, les types des données, le traitement des données et les fichiers de correspondance, ce qui en fin de compte simplifie considérablement la programmation. Les séries de données de SPSS ont une structure en tableaux à deux dimensions où les rangées représentent typiquement les cas et où les colonnes représentent les mesures. Il n'y a que deux types définis de données : nombres ou chaînes de caractères. Tous les traitements de données se déroulent de façon séquentielle, les cas à la suite les uns des autres dans l'ordre du fichier. Les fichiers peuvent être comparés un à

un, un envers les autres, mais pas plusieurs d'un coup envers les autres. SPSS peut lire et écrire des données à partir des fichiers texte en caractères ASCII (incluant les fichiers hiérarchiques), d'autres paquetages statistiques, des feuilles de calcul et des bases de données.

Différentes versions de SPSS existent pour Windows, Mac OSX et Unix. La version pour Windows est mise à jour plus fréquemment et possède plus de caractéristiques que les versions pour les autres systèmes d'exploitation. La version 15.1 de SPSS mise sur le marché depuis 2007 tourne de façon native sur ordinateur Macintosh muni de processeur Intel X86.

Les fonctions statistiques incluses dans le logiciel de base SPSS sont :

Statistique descriptive : Gross tabulation, fréquences, etc ;

Statistique bivariée : moyennes, test T. ANOVA, corrélation (bivariée, partielle), tests non paramétriques ;

Prédiction pour numérique outcomes : régression linéaire ;

Prédiction pour groupes identifiant : analyse de facteurs, analyse de groupe, analyse discriminante.

Des modules peuvent également être ajoutés pour augmenter les possibilités du logiciel SPSS. Les modules disponibles sont :

L'extension de programmabilité SPSS (« SPSS Programmability Extension », ajouté dans la version 14) qui permet la programmation en python pour contrôler SPSS ;

La validation de données SPSS (« SPSS Data Validation » ajouté dans la version 14), qui permet la programmation du contrôle de la logique des données et le rapport des valeurs suspectes ;

Les modèles de régression SPSS (« SPSS Regression Models ») ;

Les modèles avancés SPSS (SPSS Advanced Models) ;

Le modèle des arbres de classification SPSS (« SPSS Classification Trees ») qui crée des arbres de classification et de décisions pour l'identification de groupes et la prévision de comportements ;

Les tableaux SPSS (« SPSS Tables »), qui permettent de contrôler la manière d'effectuer les exportations de données dans les rapports ;

Les tests exacts SPSS (« SPSS exact Tests ») qui permettent le test statistique sur des petits échantillons ;

Les catégories SPSS (« SPSS Catégories ») ;

L'analyse de valeur manquante SPSS (« SPSS Missing Value Analysis ») qui est une imputation simple à base de régression ;

Le modèle des échantillons complexes SPSS (« SPSS Complex Sampling », ajouté dans la version 12) qui réalise des ajustements pour la stratification et le groupage et autres biais de choix d'échantillon.

Notre choix s'est porté sur SPSS pour des raisons ci-dessus énumérés et également parce que SPSS est crédible dans le traitement des échelles d'attitudes. SPSS permet de tirer le plus d'informations possibles d'un ensemble de données. De même, SPSS aborde des sujets plus complexes, comme les dessins ANOVA, la corrélation et la régression, l'analyse discriminante, le facteur d'analyse, la régression logistique qui s'arriment aux grandes préoccupations de notre recherche. Il faut aussi mentionner que SPSS est le logiciel le plus indiqué pour le traitement des résultats des enquêtes réalisées en deux temps

4.12. TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES

Le type de traitement des données comme le précise Eymard (2003, p.157) est en lien étroit avec la méthode de recherche et l'objectif poursuivi. Le traitement statistique de données s'appuie toujours sur la statistique descriptive et, suivant le type d'enquête, sur l'inférence statistique. Les données recueillies à l'issue de notre enquête ont été essentiellement analysées grâce aux outils de la statistique descriptive. L'analyse descriptive a pour but de décrire l'intention vis-à-vis du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées à Mora en général et plus précisément dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia en résumant ses caractéristiques quantitatives en quelques nombres (fréquences et pourcentages). Cette technique statistique nous a également permis de vérifier les hypothèses de recherche que nous avons formulées et qui établissent des liens entre l'accompagnement socio-éducatif et la réduction du taux d'insécurité alimentaire.

Au regard de ce qui précède, il était question pour nous d'aborder les méthodes et techniques d'approche de notre étude. Dans ce sillage, nous avons présenté d'une manière générale la démarche que nous allons utiliser pour parvenir à nos résultats.

CHAPITRE V : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES D'ENQUÊTES

La tâche dans cette partie consiste d'une part à présenter les résultats des différentes investigations réalisées sur le terrain et d'autre part, de ressortir toutes les analyses statistiques qui ont été effectuées dans le but de répondre à la question de recherche. Nous irons de la saisie des données à la présentation chiffrée et graphique de celles-ci. La présentation des résultats se fera item par item selon leur apparition dans le questionnaire.

5.1. LA SAISIE DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE

En dehors de sa fonction d'analyse, SPSS est également considéré comme un logiciel de saisie des données. En effet, SPSS signifie "Statistical package for the Social Sciences". Il s'agit d'un logiciel dont les premières versions datent des années soixante (sans doute l'un des plus anciens). À l'origine, il s'agissait d'un programme "open source", c'est à dire que n'importe qui pouvait ajouter de nouvelles commandes, et les possesseurs du logiciel recevaient un pamphlet supplémentaire décrivant cette commande. Dans les années 80, le logiciel a cessé d'être "open source" et est maintenant la propriété exclusive de SPSS inc. Néanmoins, les propriétaires sont très agressifs, sortant de nouvelles versions régulièrement (en moins de 8 ans, nous sommes passé de SPSS v. 6 à SPSS v.12). À partir de la version 7, SPSS est devenu un produit pour Windows. SPSS est un produit très dispendieux, et la licence dure généralement une année seulement.

Le logiciel SPSS est composé de trois fenêtres : la fenêtre des données (ou fenêtre de l'éditeur), celle des résultats (souvent appelée viewer) et celle des syntaxes.

- **Fenêtre des données**

La fenêtre des données permet d'entrer les données collectées sur le terrain. Cette fenêtre présente deux onglets (en bas à gauche) : affichage des variables, et affichage des données. En cliquant sur affichage des variables, vous aurez l'ensemble de vos variables si vous avez déjà ouvert une base. Vous pouvez aussi ajouter ou supprimer des variables dans cette fenêtre.

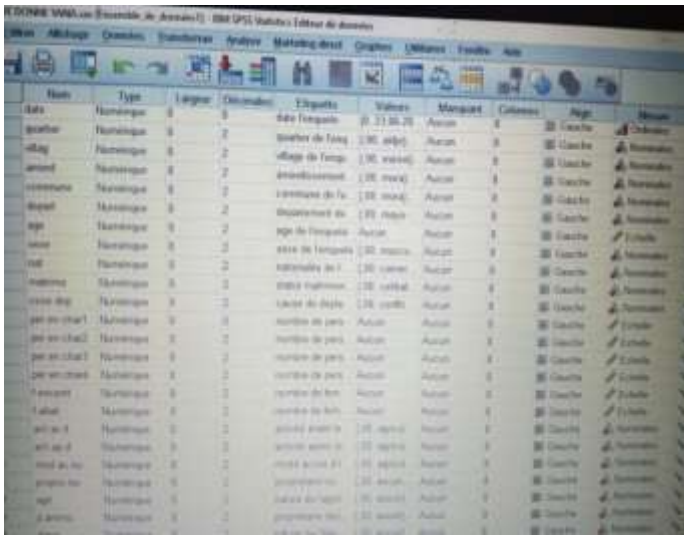


Image 9 : Affichage des données

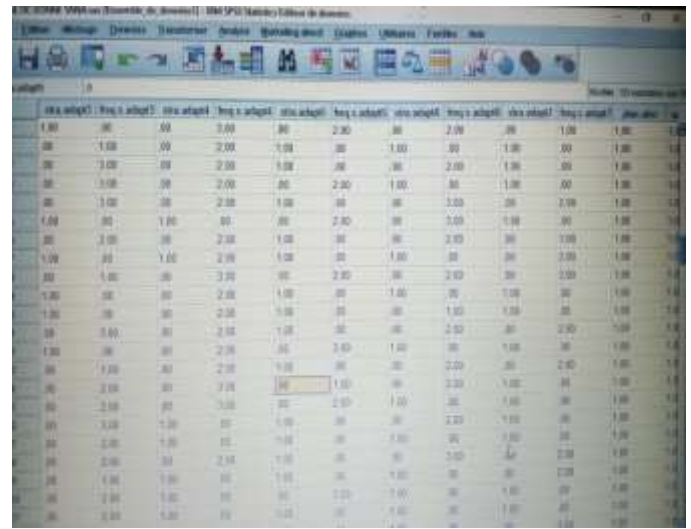


Image 10 : Affichage des variables

- **La fenêtre des résultats**

Elle affiche les résultats des commandes exécutées par SPSS. C'est dans cette fenêtre que nous observerons les sortis de tableaux, de graphiques, etc. Cette fenêtre s'ouvre automatiquement dès que vous lancez une procédure qui doit afficher des résultats.

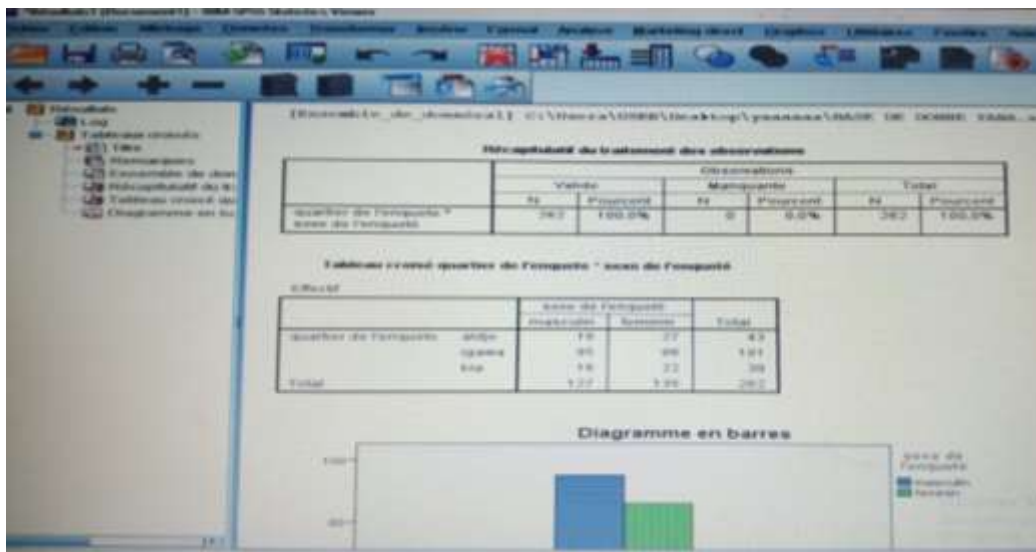


Image 12 : Fenêtre des résultats.

- **La fenêtre des syntaxes**

Elle permet de saisir les commandes SPSS. En effet, SPSS présente une configuration Windows avec menu déroulant (on peut donc travailler avec la souris) et une possibilité de saisir les programmes en langage SPSS. Cette fenêtre permet d'obtenir la syntaxe de toute opération avec le bouton coller.

5.2. PRESENTATION DES RESULTATS DES ENQUETES

Les enquêtes du présent ont été effectuées dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia. Ces sites se trouvent dans le village de Mémé situé à quelque kilomètre de la ville de Mora, département du Mayo-Sava, région de l'Extrême-Nord Cameroun.

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon supposé selon les différents sites enquêtes.

Sites enquêtés	Effectifs	Pourcentage
Aldje	43	16,4%
Igawa	181	69,1%
Bia	38	14,5%
Total	262	100,0%

D'après les chiffres reçus auprès du Délégué d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique de Mora (DAJEC) et auprès des chefs des sites enquêtes, (Aldje, Igawa et Bia) il en ressort que Les populations déplacées victimes des conflits se comptent en cette période (octobre 2022) à environ 18000, à raison de 9800 ménages. Soit 1500 à Aldje, 7000 à Igawa et 1300 à Bia. Apres le calcul de l'échantillon de notre population, nous avons obtenu un échantillon total de 281 ménages, qui sera considéré comme un échantillon représentatif. Nous aurons donc 43 ménages à étudier à Aldje, 200 à Igawa et 38 à Bia. Nos cibles sont bien évidemment les ménages représentés par le chef de ménage qui peut-être soit un homme soit une femme. Relativement aux multiples difficultés rencontrées, nous avons pu enquêter un échantillon de 262 représentant la taille totale des ménages déplacés des différents sites enquêtés. (43 à Aldje, 181 à Igawa et 38 à Bia)

5.2.1. Statut des personnes déplacées

- **L'âge et le sexe des enquêtés.**

Tableau 4: Répartition de l'échantillon supposé selon l'âge des enquêtés

Sites enquêtés	L'âge des enquêtés	Sexe de l'enquêté					
		Masculin		Féminin		Total	
		Moyenne	N % colonne	Moyenne	N % colonne	Moyenne	N % colonne
Aldje	Age de l'enquêté	33,19	12,6%	39,15	20,0%	36,93	16,4%
Igawa	Age de l'enquêté	43,64	74,8%	43,78	63,7%	43,71	69,1%
Bia	Age de l'enquêté	37,06	12,6%	37,41	16,3%	37,26	14,5%

Tableau 5 : Répartition de l'échantillon supposé selon le sexe des enquêtés

Sites enquêtés	Sexe de l'enquêté		Total
	Masculin	Féminin	
Aldje	16	27	43
Igawa	95	86	181
Bia	16	22	38
Total	127	135	262

D'après nos tableaux ci-dessus, la moyenne d'âge est de 37ans chez les hommes, et 40ans chez les femmes. Le second tableau présente 127 hommes et 135 femmes qui sont à la tête des ménages.

- **Nationalité des enquêtes**

Parlant de leur nationalités, toutes ces populations déplacées victimes des conflits armes se trouvant dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia sont d'origine Camerounaise.

- **Statut matrimonial des enquêtés**

Tableau 6: Répartition de l'échantillon selon statut matrimonial du chef de ménage des sites enquêtés.

Sites enquêtés	Statut matrimonial des sites l'enquêtés				Total
	Célibataire	Marié monogamie	Marié polygamie	Veuf(Ve)	
Aldje	3	17	12	11	43
	1,1%	6,5%	4,6%	4,2%	16,4%
Igawa	20	53	57	51	181
	7,6%	20,2%	21,8%	19,5%	69,1%
Bia	2	16	7	13	38
	0,8%	6,1%	2,7%	5,0%	14,5%
Total	25	86	76	75	262
	9,5%	32,8%	29,0%	28,6%	100,0%

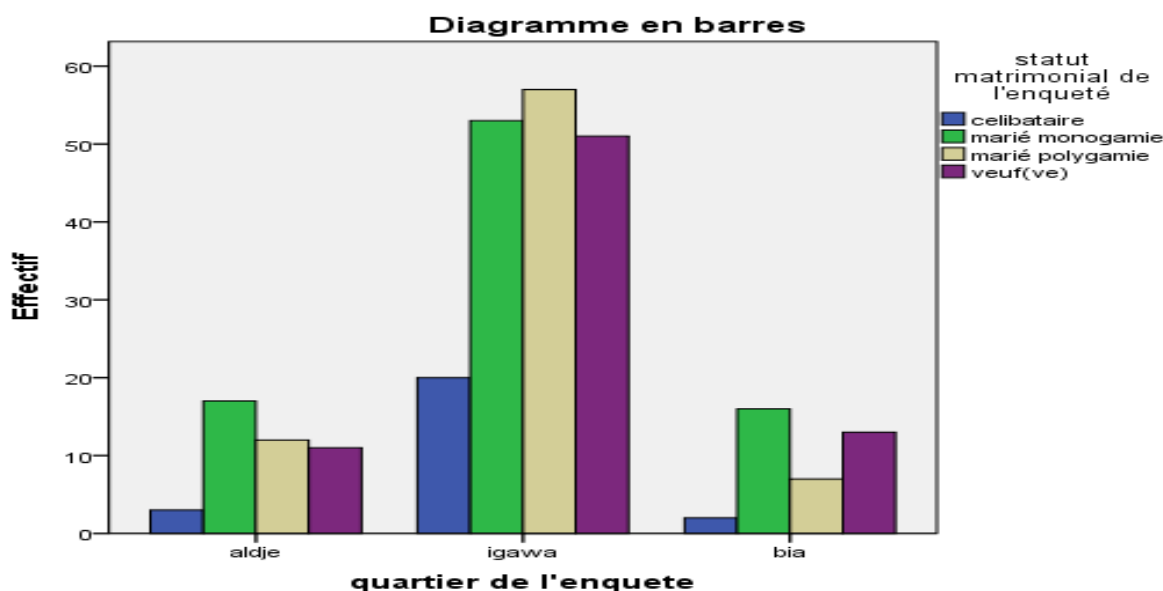


Figure 4 : Répartition de l'échantillon selon statut matrimonial du chef de ménage des sites enquêtés.

D'après les données collectées, il y a lieu de préciser que 25 chefs de ménages sont célibataires, soit un pourcentage de 9,5% ; 86 sont marié sous le régime monogamique soit un pourcentage de 32,8% ; 76 sont marié sous le régime polygamique soit un pourcentage de 29,0% ; et 75 sont veuf (ve) soit un pourcentage de 28,6%.

- **Les causes de votre déplacement**

La cause de déplacement est le conflit armé provoqué par la secte islamique **boko haram**.

- **Nombre de personnes en charge du chef de ménage des différents sites enquêtés**

- **Nombre d'enfant de moins de 5ans**

Tableau 7 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de moins de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés

Sites enquêtés	Nombre d'enfant de moins de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.							
	,00	1,00	2,00	3,00	4,00	6,00	8,00	9,00
Aldje	2,3%	5,3%	5,7%	2,3%	0,8%			
Igawa	14,9%	26,3%	18,3%	6,9%	1,5%	0,4%	0,4%	0,4%
Bia	1,5%	5,3%	5,0%	2,7%				
Total	18,7%	37,0%	29,0%	11,8%	2,3%	0,4%	0,4%	0,4%

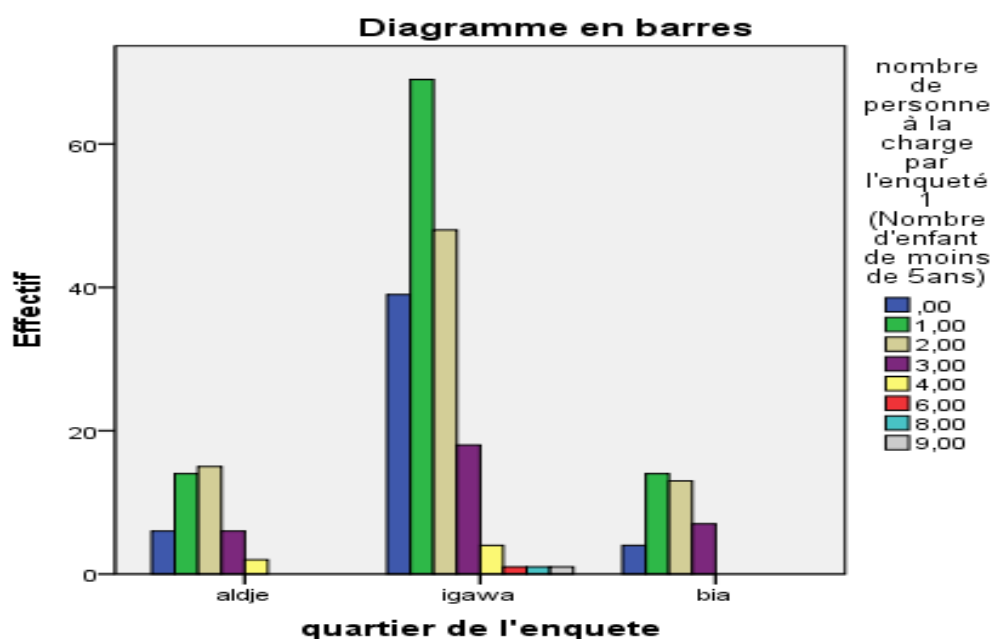


Figure 5 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de moins de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés

Le tableau et la figure ci-dessus représente le nombre d'enfant de moins de 5ans en charge du chef du ménage des sites enquêtés. En effet, 37% des ménages ont un enfant de moins de 5ans. 29% ont 2 enfants de moins de 5ans et 11,8% ont 3 enfants de moins de 5ans.

- **Nombre d'enfant de plus de 5ans**

Tableau 8 : Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de plus de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.

Sites enquêtés	Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de plus de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.								
	0,00	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00	7,00	12,00
Aldje	0,8%	1,9%	6,5%	6,5%	0,4%			0,4%	
Igawa	5,7%	8,4%	27,9%	17,2%	5,7%	3,4%	0,4%		0,4%
Bia	0,8%	1,1%	5,0%	5,0%	2,3%			0,4%	
Total	7,3%	11,5%	39,3%	28,6%	8,4%	3,4%	0,4%	0,8%	0,4%

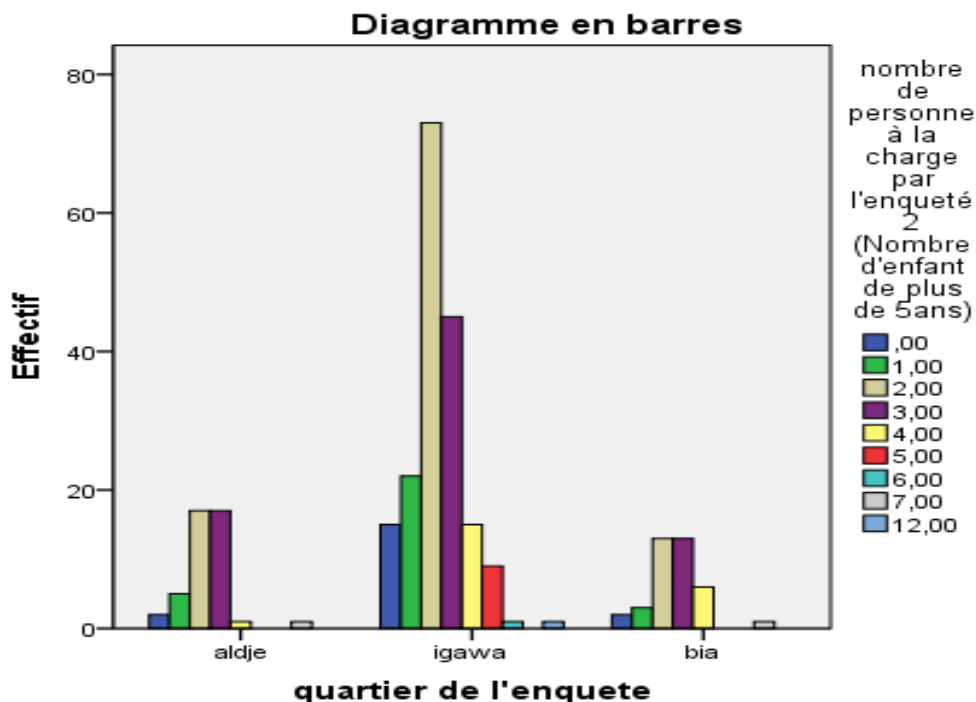


Figure 6 Répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de plus de 5ans en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés

On apprend du tableau ci-dessus que 11,5% ont 1 enfant de plus de de 5ans, 39,3% ont 2 enfants de plus de 5ans, 28,6% ont 3 enfants de plus de 5ans, 8,4% ont 4 enfants de plus de 5ans et 3,4% ont 5 enfants de plus 5ans

- **Nombre de personne de plus de 18ans**

Tableau 9 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personne en charge des chefs de ménage de plus de 18 ans des différents sites enquêtés.

Sites enquêtés	Nombre de personne en charge des chefs de ménage de plus de 18 ans des différents sites enquêtés								
	,00	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	8,00	15,00	20,00
Aldje		1,5%	5,0%	6,5%	2,3%	1,1%			
Igawa	6,1%	5,7%	22,9%	19,1%	8,8%	5,7%		0,4%	0,4%
Bia	1,1%	2,7%	3,4%	3,1%	2,7%	1,1%	0,4%		
Total	7,3%	9,9%	31,3%	28,6%	13,7%	8,0%	0,4%	0,4%	0,4%

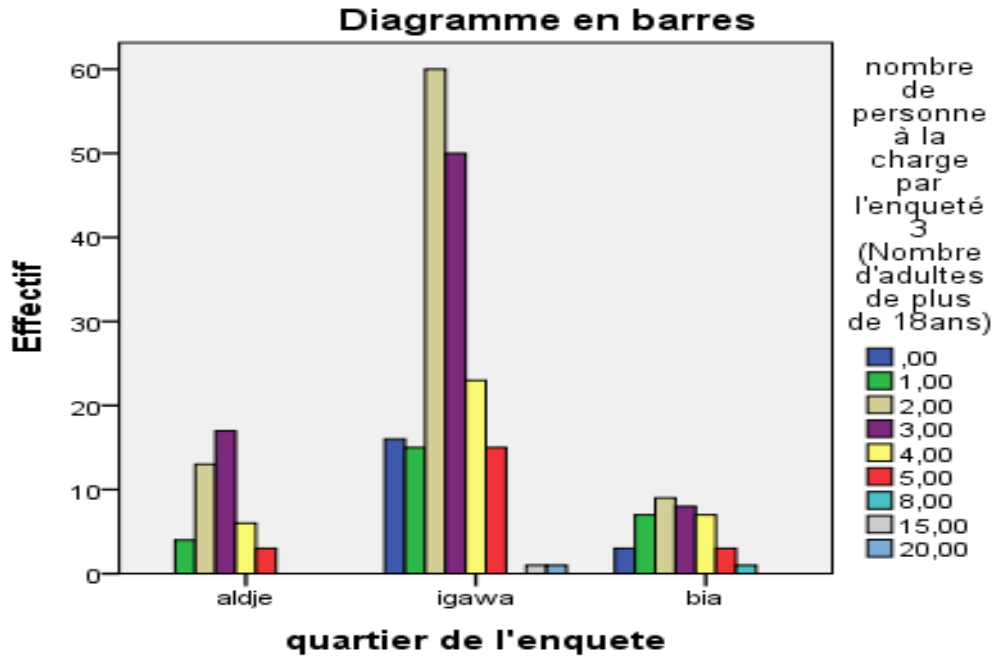


Figure 7 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personne en charge des chefs de ménage de plus de 18ans des différents sites enquêtés

A travers le tableau ci-dessus, on peut observer 9,9% de ménage des populations déplacées des sites enquêtés compte 1 enfant de plus de 18ans. 81,3% compte 2 enfants de plus de 18ans, 28,6% compte 3 enfants tandis que 13,7 ont 4 les enfants de plus de 18ans et 8% en ont 5.

- Nombre de personne plus de 65ans

Tableau 10 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes de plus de 65 en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés

Sites enquêtés	Répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes de plus de 65 en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.							
	00	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00	8,00
Aldje	9,5%	3,4%	3,1%	0,4%				
Igawa	27,9%	19,1%	15,3%	5,0%	0,4%	0,4%	0,8%	0,4%
Bia	6,9%	5,0%	1,1%	1,5%				
Total	44,3%	27,5%	19,5%	6,9%	0,4%	0,4%	0,8%	0,4%

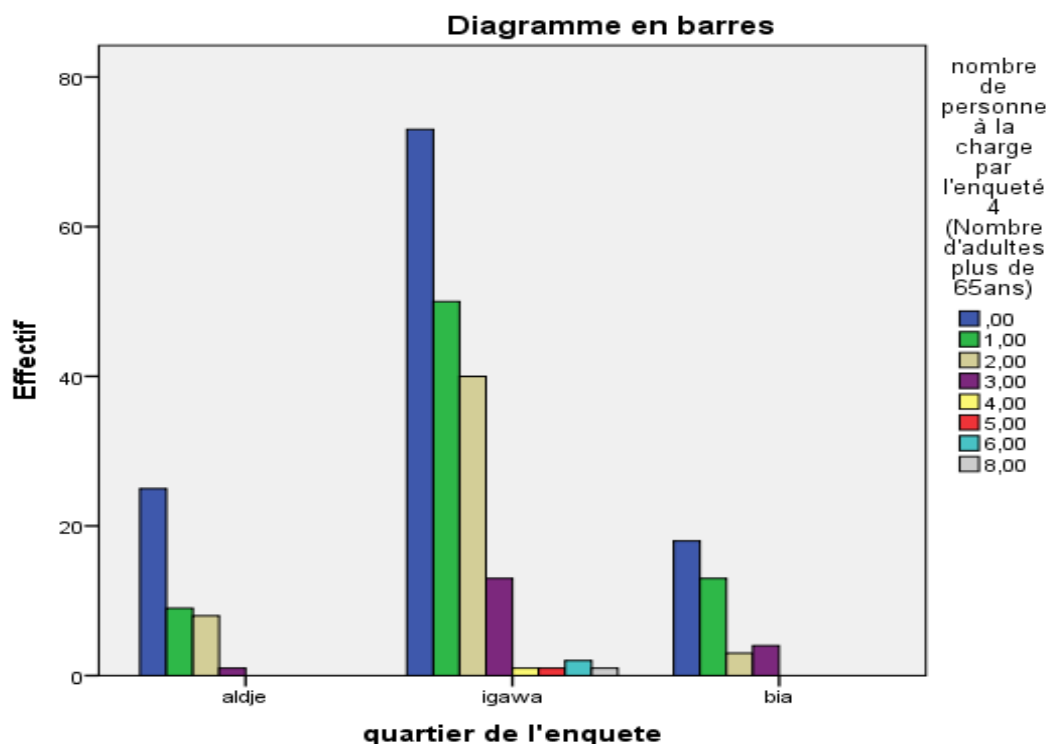


Figure 8 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes de plus de 65 en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés.

Comme le démontre le tableau ci-dessus, 27,5% chef des ménages déplacés ont en leur charge 1 personne de plus de 65ans, 19,5% ont 2 personnes de 65ans en leur charge et 6,9% ont 3 personnes âgées de plus de 65ans en leur charge.

- **Nombre de femme enceinte**

Tableau 11 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de femme enceinte en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés

Sites enquêtés	Nombre de femme enceinte					
	,00	1,00	2,00	3,00	4,00	9,00
Aldje	8,0%	8,0%	0,4%			
Igawa	36,6%	26,0%	4,2%	1,5%	0,4%	0,4%
Bia	6,9%	6,5%	0,8%		0,4%	
Total	51,5%	40,5%	5,3%	1,5%	0,8%	0,4%

D'après la base des données représentées dans le tableau 9 présentant la répartition de l'échantillon selon le nombre de femme enceinte en charge des chefs de ménage des différents

sites enquêtés, il en ressort que 40,5% des ménages compte 1 femme enceinte, 5,3% des ménages compte 2 femmes enceintes et 1,5% des ménages comptent 3 femmes enceintes.

- **Nombre de femme allaitante.**

Tableau 12 : Répartition de l'échantillon selon le nombre de femme allaitante en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés

Sites enquêtés	Nombre de femme allaitante				
	,00	1,00	2,00	3,00	12,00
Aldje	11,8%	4,6%			
Igawa	41,2%	25,2%	1,9%	0,4%	0,4%
Bia	9,9%	4,2%	0,4%		
Total	63,0%	34,0%	2,3%	0,4%	0,4%

Selon la base des données représentées dans le tableau 10 présentant la répartition de l'échantillon selon le nombre de femme allaitante en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés, il en ressort que 34,0% des ménages compte 1 femme allaitante, 2,3% des ménages compte 2 femmes allaitantes.

- **L'activité des populations déplacées des sites enquêtés avant et après votre déplacement.**

- **Avant le déplacement**

Tableau 13 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtés avant leur déplacement

Activité avant le déplacement	Agriculture	Petit Commerce	Eleveur	Artisan (Tailleur, Menuisier; Cordonnier)	Sans Activité	Agriculture Et Commerce	Agriculture Et Eleveur	Petit Commerce Et Eleveur	Artisan (Tailleur, Menuisier; Cordonnier) Et Agriculteur
Sites enquêtés									
Aldje	6,1%	1,1%		1,9%		3,4%	3,8%		
Igawa	26,0%	4,2%	8,8%	9,9%	0,4%	6,1%	4,6%	4,2%	5,0%
Bia	5,3%	0,8%	1,9%	2,7%		1,1%	1,9%	0,8%	
TOTAL	37,4%	6,1%	10,7%	14,5%	0,4%	10,6%	10,3%	5%	5%

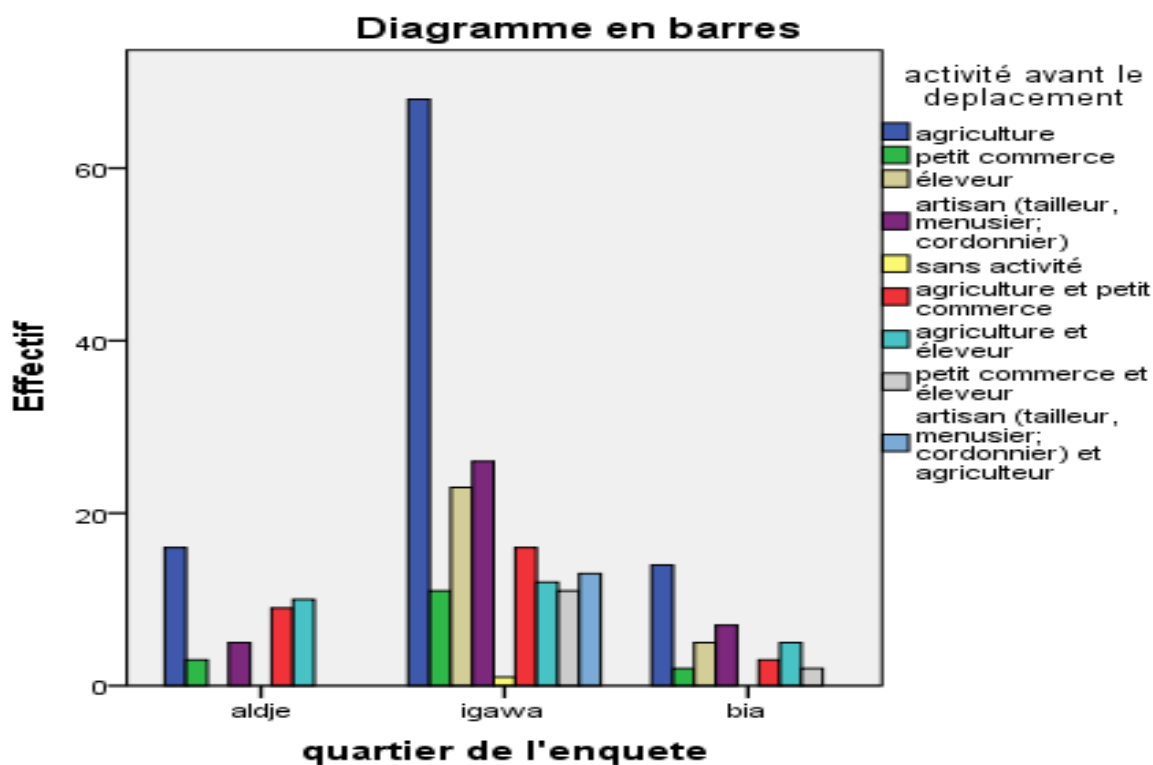


Figure 9 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtés avant leur déplacement

Sur la base du tableau ci-dessus, nous pouvons dire que 37,4% des ménages déplacés des sites enquêtés avaient pour activité principale l'agriculture. Comme activité secondaire on

peut citer l'artisanat (Tailleur, Menuisier; Cordonnier...) soit un pourcentage de 14,5% et l'élevage soit un pourcentage de 10,7%. Il y a lieu de préciser que d'autres ménage combinaient plus de deux activités comme l'agriculture et le petit commerce ; l'agriculture et l'élevage...

- **Après le déplacement**

Tableau 14 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtés après leur déplacement.

Sites enquêtés	Activité après le déplacement					
	Agriculteur	Eleveur	Travailleur journalier (tâcheron, ouvrier)	Sans activité	Coupe ramassage et vente de bois	Travailleur journalier et coupe ramassage et vente de bois
Aldje			4,2%	8,4%	3,1%	0,8%
Igawa	0,4%	0,4%	19,1%	19,1%	15,3%	14,9%
Bia		0,4%	5,7%	3,4%	2,3%	2,7%
Total	0,4%	0,8%	29,0%	30,9%	20,6%	18,3%

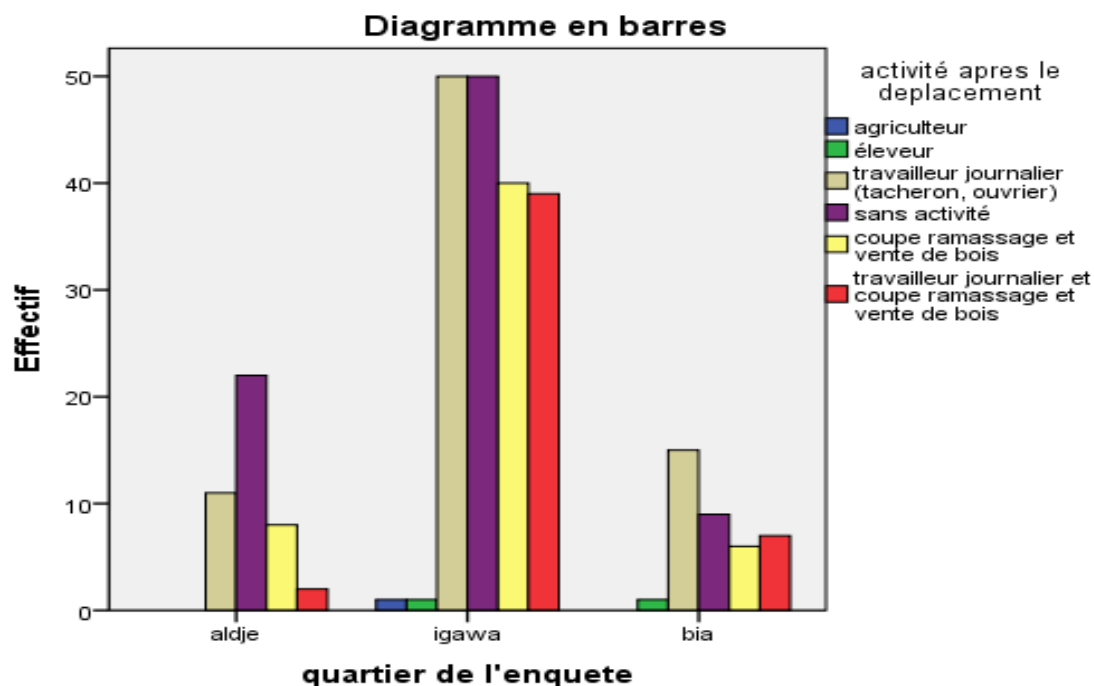


Figure 10 : Répartition de l'échantillon selon l'activité des populations des différents sites enquêtés après leur déplacement

Après le déplacement des populations des sites d'Aldje, Igawa et Bia dû au conflit armé, 30,9% des ménages sont sans activité ; 29% ont pour activité le travail journalier, tandis que 20,6% pratique la coupe, ramassage et vente de bois et 18,3% des ménages ont pour activité le travail journalier et la coupe, ramassage et vente de bois.

5.2.2. Mode d'accès alimentaire.

- **Mode d'accès aux denrées alimentaires des populations déplacées des sites enquêtés.**

Tableau 15 : Répartition de l'échantillon selon le mode accès aux denrées alimentaires chez les populations des différents sites enquêtés après leur déplacement.

Sites enquêtés		Mode accès à la nutrition							Total
		Agriculture	Dons	Travail journalier	Coupe, ramassage et vente de bois	Dons et mendicité	Dons et coupe, ramassage et vente de bois	Dons et travail journalier	
Aldje	Effectif	0	0	0	1	1	26	15	43
	% du total	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,4%	9,9%	5,7%	16,4%
Igawa	Effectif	1	45	1	3	11	49	71	181
	% du total	0,4%	17,2%	0,4%	1,1%	4,2%	18,7%	27,1%	69,1%
Bia	Effectif	1	1	0	0	5	11	20	38
	% du total	0,4%	0,4%	0,0%	0,0%	1,9%	4,2%	7,6%	14,5%
Total	Effectif	2	46	1	4	17	86	106	262
	% du total	0,8%	17,6%	0,4%	1,5%	6,5%	32,8%	40,5%	100,0%

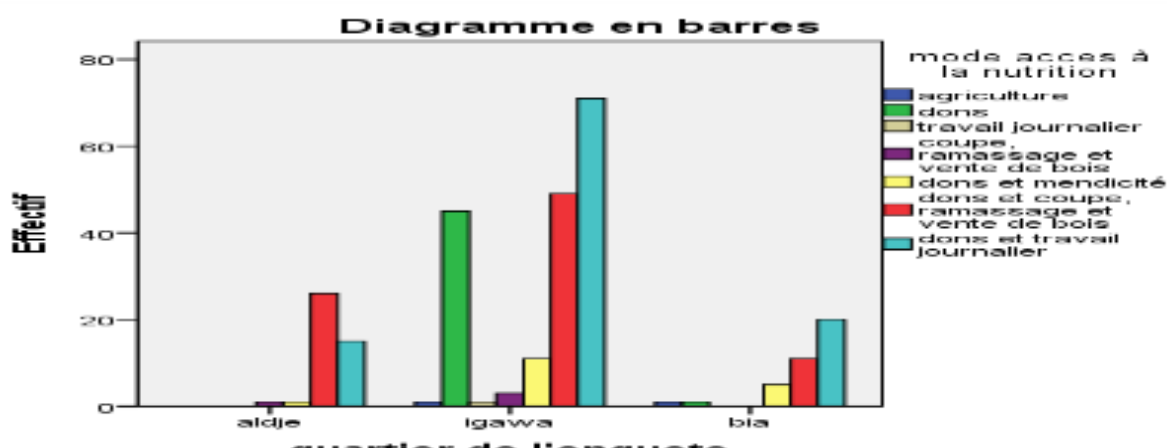


Figure 11 : Répartition de l'échantillon selon le mode accès aux denrées alimentaires chez les populations des différents sites enquêtés après leur déplacement

Le tableau ci-dessus, présente la répartition de l'échantillon selon le mode accès aux denrées alimentaires chez les populations des différents sites enquêtées après leur déplacement. En effet, 106 ménages soit un pourcentage de 40,5% vivent des dons et du travail journalier ; 86 ménages soit 32,8% vivent de la coupe, ramassage et vente de bois ; 46 ménages soit 17,6% vivent essentiellement des dons et 17 ménages soit 6,5% vivent des dons et de la mendicité.

- **Propriétaire ou exploitant d'une terre cultivable.**

Les populations déplacées victimes des conflits armés des différents sites enquêtés ont abandonné leur terre agricole et actuellement ne possèdent aucune terre agricole et ne sont exploitant d'aucune terre cultivable depuis leur déplacement, de même ils ne possèdent plus des animaux d'élevage. Tout a été pillé par les boko haram. Ils survivent grâce à des dons offerts par les O.N.G. qui sont soit alimentaire soit financier ou alors matériel.

- **La nature de l'assistance reçue**

Tableau 16 : Répartition de l'échantillon selon la nature de l'assistance reçus chez les populations déplacées des différents sites enquêtées

Sites enquêtés	Nature de l'assistance							Total
	Alimentaire	Matériel	Alimentaire et financier	Alimentaire et matériel	Financier et matériel	Alimentaire, financier et matériel	9,00	
Aldje	8	0	7	27	1	0	0	43
Igawa	25	3	3	53	1	96	0	181
Bia	2	0	2	16	0	17	1	38
Total	35	3	12	96	2	113	1	262

	Nature de l'assistance	Total
--	------------------------	-------

Sites enquêtes	Alimentaire	Matériel	Alimentaire et financier	Alimentaire et matériel	Financier et matériel	Alimentaire, financier et matériel	9,00	
Aldje	3,1%		2,7%	10,3%	0,4%			16,4%
Igawa	9,5%	1,1%	1,1%	20,2%	0,4%	36,6%		69,1%
Bia	0,8%		0,8%	6,1%		6,5%	0,4%	14,5%
Total	13,4%	1,1%	4,6%	36,6%	0,8%	43,1%	0,4%	100,0%

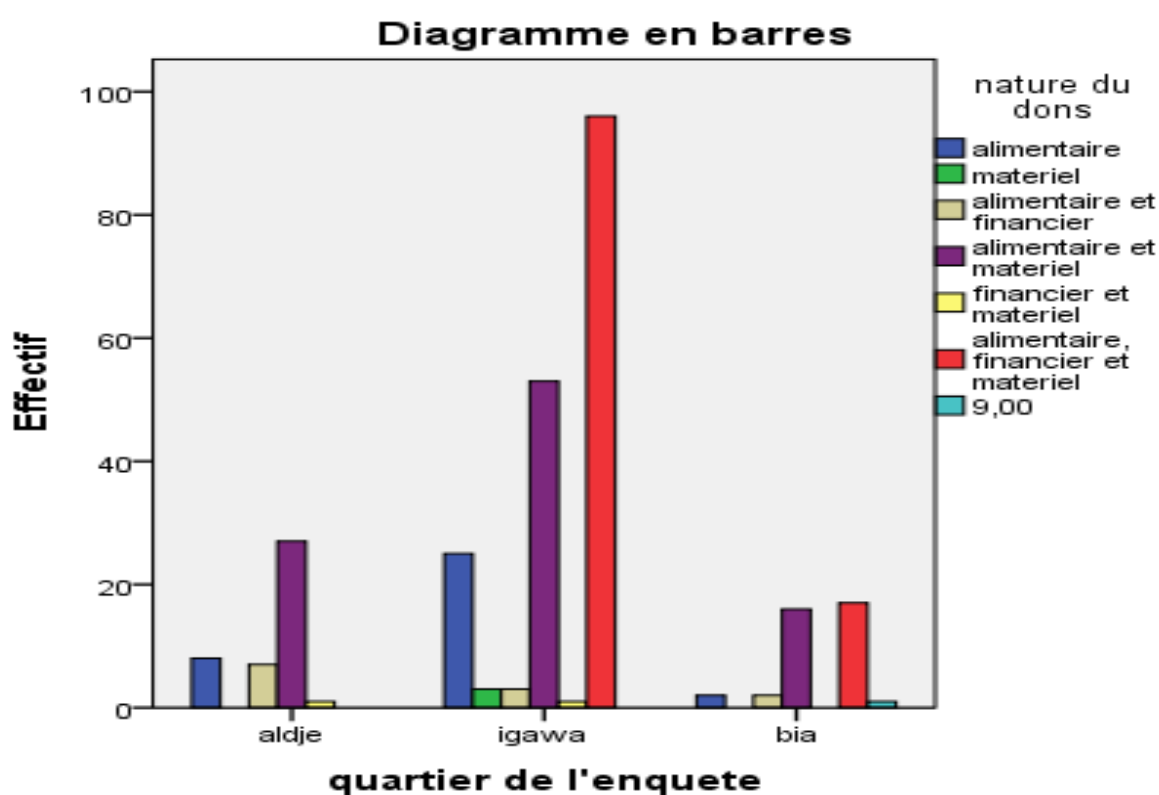


Figure 12 : Répartition de l'échantillon selon la nature de l'assistance reçue chez les populations déplacées des différents sites enquêtés.

D'après les tableaux ci-dessus, il en ressort que 113 soit 43.1% ménages enquêtés ont reçu des dons qui sont d'ordre alimentaire, financier et matériel ; 96 soit 36.6% ont reçu les dons d'ordre alimentaires et matériels ; 35 donc 13.4% n'ont que reçu des dons alimentaires et 12 soit 4.6% ont reçu des dons d'ordre alimentaires et financiers.

- **La satisfaction sur le mode d'accès alimentaire**

Tableau 17 : Répartition de l'échantillon selon La satisfaction sur le mode d'accès alimentaire chez les populations déplacées des différents sites enquêtés

		Si non pourquoi?										Total
		Manques d'entrant agricole	Manques des moyens financiers	Accès momentané à la nourriture	Manque d'activités de revenus	Manques d'entrant agricole et Manques des moyens financiers	Manques d'entrant agricole et Accès momentané à la nourriture	Manques des moyens financiers et Manque d'activités de revenus	Manques des moyens financiers et Non accessibilité des dons	Manques des moyens financiers et Accès momentané à la nourriture		
Sites enquêtés	Aldje	Effectif	0	3	0	4	4	3	8	15	6	43
		% du total	0,0%	1,1%	0,0%	1,5%	1,5%	1,1%	3,1%	5,7%	2,3%	16,4%
	Igawa	Effectif	16	4	7	6	41	33	35	23	16	181
		% du total	6,1%	1,5%	2,7%	2,3%	15,6%	12,6%	13,4%	8,8%	6,1%	69,1%
	Bia	Effectif	3	4	3	11	3	2	8	4	0	38
		% du total	1,1%	1,5%	1,1%	4,2%	1,1%	0,8%	3,1%	1,5%	0,0%	14,5%
Total		Effectif	19	11	10	21	48	38	51	42	22	262
		% du total	7,3%	4,2%	3,8%	8,0%	18,3%	14,5%	19,5%	16,0%	8,4%	100,0%

Sur la base de ces correspondances, on constate que malgré les efforts déployés par les O.N.G, la totalité des ménages enquêtés ne sont pas satisfait des dons reçus pour des raisons multiples. Comme raison principale, 19,5% ne sont pas satisfait des dons reçus à cause d'une maque des moyens financiers et d'un manque d'activités de revenus ; 18,3% sont en manque d'entrant agricole et d'accessibilité aux dons ; 16,0% sont en manques des moyens financiers et Non accessibilité des dons ; 14,5% manques d'entrant agricole et Accès momentané à la nourriture.

5.2.3. Mode d'utilisation alimentaire

- Rythme de consommation alimentaire chez les populations enquêtées.

- **Avant le déplacement.**

Tableau 18 : Répartition de l'échantillon selon le rythme de consommation alimentaire par jour avant le déplacement.

			Rythme de consommation alimentaire par jour avant le déplacement		Total
			3		
Sites enquêtés	Aldje	Effectif	43		43
		% du total	16,4%		16,4%
	Igawa	Effectif	181		181
		% du total	69,1%		69,1%
	Bia	Effectif	38		38
		% du total	14,5%		14,5%
Total	Effectif		262		262
	% du total		100,0%		100,0%

- **Après le déplacement.**

Tableau 19 : Répartition de l'échantillon selon le rythme de consommation alimentaire par jour après le déplacement

			Rythme de consommation alimentaire par jour après le déplacement		Total
			1	2	
Sites enquêtés	Aldje	Effectif	30	13	43
		% du total	11,5%	5,0%	16,4%
	Igawa	Effectif	119	62	181
		% du total	45,4%	23,7%	69,1%
	Bia	Effectif	25	13	38
		% du total	9,5%	5,0%	14,5%
Total	Effectif		174	88	262
	% du total		66,4%	33,6%	100,0%

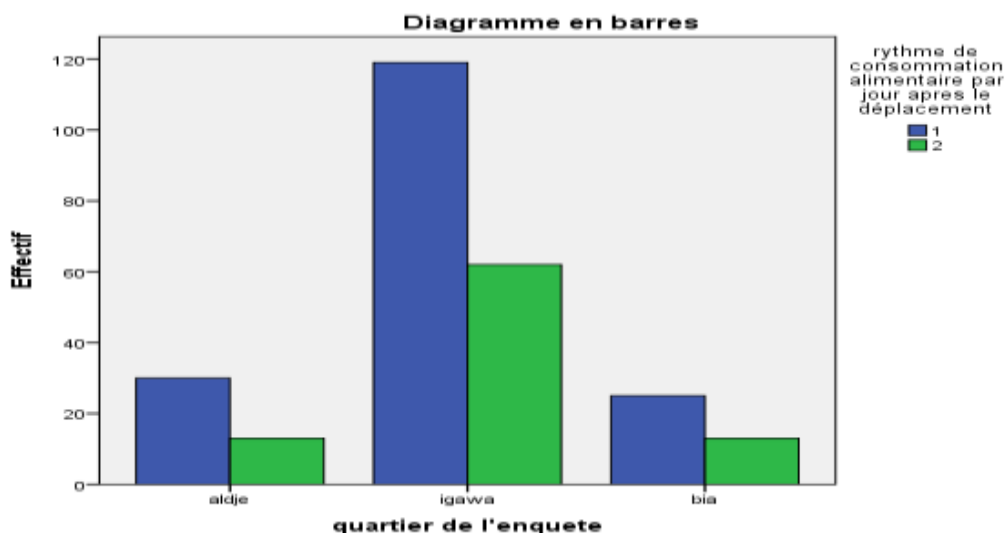


Figure 13 Répartition de l'échantillon selon le rythme de consommation alimentaire par jour après le déplacement

Les tableaux et la figure ci-dessus présentent les rythmes de consommation alimentaire par jours avant et après le déplacement des populations victimes des conflits armes des différents sites enquêtés.

- **La durée des réserves alimentaire chez les populations déplacées des différents sites enquêtés.**

Tableau 20 : Répartition de l'échantillon selon La durée des réserves alimentaire chez les populations déplacées des différents sites enquêtés

			La durée des réserves alimentaire		Total
			7	14	
Sites enquêtés	Aldje	Effectif	32	11	43
		% du total	12,2%	4,2%	16,4%
	Igawa	Effectif	133	48	181
		% du total	50,8%	18,3%	69,1%
	Bia	Effectif	35	3	38
		% du total	13,4%	1,1%	14,5%
Total		Effectif	200	62	262
		% du total	76,3%	23,7%	100,0%

De la lecture du tableau ci-dessus, La durée des réserves alimentaire distribué par les O.N.G couvre 7 jours chez 200 ménages soit un pourcentage de 76,3% et 14 jours chez 62

ménages soit un pourcentage de 23,7%. Par ailleurs, il faut préciser qu'aucun ménage des sites étudiés ne possède un grenier alimentaire et ne reçoive pas suffisamment une éducation à l'utilisation raisonnable des produits alimentaires reçus.

5.2.4. Disponibilité alimentaire

- **Distance qui sépare entre le village et le marché**

Sur la base des données collectés auprès de notre population d'étude, il en ressort que les sites des déplacés d'Aldje et Igawa sont situés à 3km du marché, tandis que celui de Bia est situé à 1km du marché. En outre, les populations déplacées connaissent les périodes de soudure (période où il n'y a rien à manger). Il s'agit des périodes du mois d'août et du mois de septembre. Cette période est marquée la grande saison des pluies.

5.2.5. Stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation utilisées pendant les périodes de soudure chez les populations déplacées des différents sites.

A) Emprunter de la nourriture (**stress**) b) diminuer le nombre de repas par jour (**crise**)
c) passer la journée entière sans manger (**crise**) d) mendier (**urgence**) e) enlever les enfants à l'école (**stress**) f) Vente d'équipements de la maison (**stress**) g) Echanger des choses contre la nourriture (**crise**).

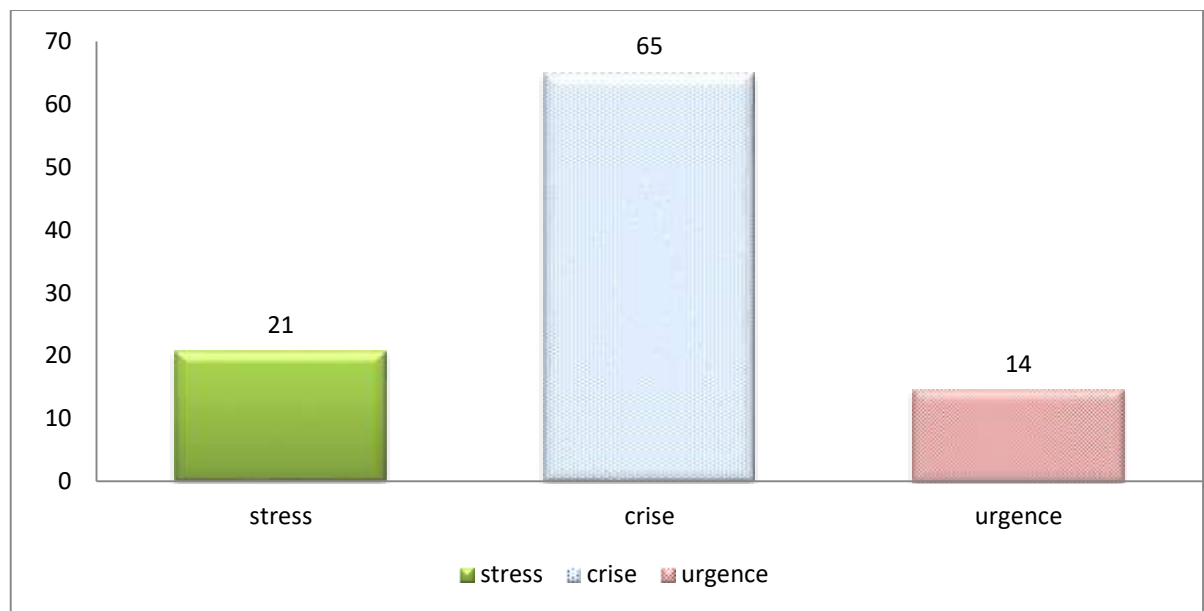


Figure 14 : Répartition de l'échantillon selon la stratégie d'adaptation utilisée pendant les périodes de soudure chez les populations déplacées des différents sites

De la lecture de cette figure, selon la stratégie d'adaptation utilisée pendant les périodes de soudure et la fréquence d'utilisation de cette stratégie pendant une semaine, il en ressort que 65% de la population déplacées sont en situation de crise alimentaire, tandis que 21% sont en situation de stress et 14% sont en situation d'urgence alimentaire.

En outre, il y a lieu de préciser qu'aucun des ménages ne possèdent un planning alimentaire. Ils se nourrissent en fonction de ce qu'ils reçoivent des O.N.G

5.3. ANALYSE DES DONNEES D'ENQUETES

Dans le cadre de cette analyse nous avons procéder suivant l'ordre de la présentation des résultats. Item par item selon leur apparition dans les différents questionnaires. En effet, relativement au chiffre obtenu auprès du chef du village et des chefs des sites enquêtés, il en ressort que le nombre de ménage déplacé victime des conflits armés dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia situé dans l'arrondissement de Mora en juin 2023 est de 9800. Par rapport à la taille de notre population, nous avons pu obtenir la taille de notre échantillon qui est de 279. Nos cibles étaient les ménages représentés par le chef de ménage qui peut-être soit un homme soit une femme. Relativement aux multiples difficultés rencontrées, nous avons pu étudier un échantillon de 652 représentant la taille totale des populations déplacées des différents sites enquêtés.

5.3.1. Statut des personnes déplacées

D'après les ménages enquêtés, il en ressort que les femmes sont plus à la tête des ménages. Soit 135 femmes sont chef de ménage sur 652 ménages enquêtés. Et 127 ménages ont à leur tête les hommes.

Parlant de leurs nationalités, tous ces ménages représentant les populations déplacées victimes des conflits armes se trouvant dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia sont d'origine Camerounaise. D'après la présentation des résultats, il y a lieu de préciser que 25 chefs de ménages sont célibataires, soit un pourcentage de 9,5% ; 86 sont marié sous le régime monogamique soit un pourcentage de 32,8% ; 76 sont marié sous le régime polygamique soit un pourcentage de 29,0% ; et 75 sont veuf (ve) soit un pourcentage de 28,6%. La cause de leur déplacement est le conflit armé provoqué par la secte islamique boko haram.

S'agissant du nombre d'enfant de moins de 5ans en charge du chef du ménage des sites enquêtés, 37% des ménages ont un enfant de moins de 5ans, 29% ont 2 enfants de moins de 5ans et 11,8% ont 3 enfants de moins de 5ans. Pour les enfants de plus de 5ans, 11,5% ont 1 enfant de plus de de 5ans, 39,3% ont 2 enfants de plus de 5ans, 28,6% ont 3 enfants de plus de

5ans, 8,4% ont 4 enfants de plus de 5ans et 3,4% ont 5 enfants de plus 5ans. Et 9,9% de ménage des populations déplacées des sites enquêtés comptent 1 enfant de plus de 18ans. 81,3% compte 2 enfants de plus de 18ans, 28,6% en compte 3 enfants tandis que 13,7% ont 4 les enfants de plus de 18ans et 8% en ont. En plus, 27,5% chef des ménages déplacés ont en leur charge 1 personne de plus de 65ans, 19,5% ont 2 personnes de 65ans en leur charge et 6,9% ont 3 personnes âgées de plus de 65ans en leur charge. Concernant les femmes les femmes enceintes, d'après l'analyse des données représentées dans le tableau 9 présentant la répartition de l'échantillon selon le nombre de femme enceinte en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés, il en ressort que 40,5% des ménages compte 1 femme enceinte, 5,3% des ménages compte 2 femmes enceintes et 1,5% des ménages comptent 3 femmes enceintes. S'agissant du nombre de femme allaitante en charge des chefs de ménage des différents sites enquêtés, il en ressort que 34,0% des ménages comptent une femme allaitante, 2,3% des ménages comptent 2 femmes allaitantes.

Avant leur déplacement, 37,4% des déménages des sites enquêtés avaient pour activité principale l'agriculture. Comme activité secondaire on peut citer l'artisanat (Tailleur, Menuisier; Cordonnier...) soit un pourcentage de 14,5% et l'élevage soit un pourcentage de 10,7%. Il y a lieu de préciser que d'autre ménage combinait plus de deux actives comme l'agriculture et le petit commerce ; l'agriculture et l'élevage...

Après le déplacement des ménages des sites d'Aldje, Igawa et Bia dû au conflit armé, 30,9% des ménages sont sans activité ; 29% ont pour activité le travail journalier, tandis que 20,6% pratique la coupe, ramassage et vente de bois et 18,3% des ménages cumulent deux activités telles que le travail journalier et la coupe, ramassage et vente de bois.

5.3.2 Mode d'accès alimentaire

Le mode d'accès alimentaire renvoie à la façon dont les différents ménages se procurent de la nourriture. D'après nos enquêtes, il en ressort que 106 ménages soit un pourcentage de 40,5% vivent des dons et du travail journalier ; 86 ménages soit 32,8% vivent de la coupe, ramassage et vente de bois ; 46 ménages soit 17,6% vivent essentiellement des dons et 17 ménages soit 6,5% vivent des dons et de la mendicité.

En effet, les populations déplacées victimes des conflits armés des différents sites enquêtés ont abandonné leur terre agricole et actuellement ne possèdent aucune terre agricole et ne sont exploitant d'aucune terre cultivable depuis leur déplacement, de même ils ne possèdent plus des animaux d'élevage. Tout a été pillé par les boko haram. Ils survivent grâce

à des dons offerts par les O.N.G. qui sont alimentaire, financier ou alors matériel. Partant de ce fait, 113 soit 43.1% ménages enquêtés ont reçu des assistances qui sont d'ordre alimentaire, financier et matériel ; 96 soit 36.6% ont reçu les assistances d'ordre alimentaires et matériels ; 35 donc 13.4% n'ont que reçu des assistances alimentaires et 12 soit 4.6% ont reçu des assistances d'ordre alimentaires et financiers.

Sur la base des informations collectées, il apparait que malgré les efforts déployés par les O.N.G, la totalité des ménages enquêtés ne sont pas satisfait des assistances reçues pour des raisons multiples. Comme raison principale, 19,5% ne sont pas satisfait à cause du manque des moyens financiers et d'un manque d'activités de revenus ; 18,3% sont en manque d'intrants agricoles et d'accessibilité aux assistances ; 16,0% sont en manques des moyens financiers et Non accessibilité des assistances ; 14,5% manques d'intrants agricoles et Accès momentané à la nourriture.

5.3.3. Mode d'utilisation alimentaire

L'utilisation de la nourriture désigne : (a) l'usage par un ménage de la nourriture à laquelle il a accès, et (b) la capacité d'un individu à absorber et à métaboliser les nutriments, qui correspondent à l'assimilation effective de la nourriture par le corps humain.

Il s'agit de la manière dont la nourriture est utilisée à un niveau micro (ménage – individuel) ; la distribution de la nourriture au sein d'un ménage, sa préparation et ensuite son absorption au niveau individuel ; c'est « la mesure de la capacité de la population à puiser suffisamment de nourriture pendant une période donnée ». En effet, d'après la présentation des données, il en ressort qu'avant leur déplacement la totalité des ménages enquêtés se nourrissaient trois à quatre fois par jours. Mais après leur déplacement, 174 ménages mangent une fois par jours soit un pourcentage 66,4% et 88 ménages mangent deux fois par jours soit un pourcentage de 33,6%.

En outre, la durée des réserves alimentaires distribuées par les O.N.G couvre sept jours chez deux cent ménages soit un pourcentage de 76,3% et 14 jours chez 62 ménages soit un pourcentage de 23,7%. Par ailleurs, il faut préciser qu'aucun ménage des sites étudiés ne possède un grenier alimentaire et ne reçoive pas suffisamment une éducation à l'utilisation raisonnable des produits alimentaires reçus. Ni de planning alimentaire. Ils consomment disent ils «ce que DIEU va leur donner ».

5.2.4. Disponibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire désigne la quantité de nourriture réellement présente dans un pays ou une région dans un ménage sous toutes les formes de production domestique, d'importation commerciale et d'aide alimentaire. En effet Sur les bases de données collectées auprès des ménages enquêtés, il en ressort qu'avant leur déplacement ils disposaient suffisamment des variations des stocks alimentaires, en alimentation animale, des semences et ils avaient la possibilité de transformer les aliments. En plus, le marché pour approvisionnement des vivres alimentaire était situé non loin de leur village d'origine. Mais après leur déplacement ils ne possèdent plus de stock alimentaire ni des animaux d'élevage encore moins des semences agricoles. En plus, la durée des réserves alimentaires distribuées par les O.N.G couvre sept jours chez deux cent ménages, soit un pourcentage de 76,3% et 14 jours chez 62 ménages soit un pourcentage de 23,7%. S'agissant de la distance du marché par rapport aux sites étudiés, on a noté que les sites des déplacés d'Aldje et Igawa sont situés à 3km du marché de Mémé, tandis que celui de Bia est situé à 1km du marché. En outre, les populations déplacées connaissent les périodes de disette (période où il n'y a rien à manger). Il s'agit des périodes du mois d'aout et du mois de septembre. Cette période correspond à celle de la grande saison des pluies.

5.2.5. Stratégies d'adaptation

Il s'agit des tentatives du sujet pour faire face activement aux événements de la vie. Cet ensemble de phénomènes complexes sert à modérer l'impact de tels événements sur le fonctionnement physique, social et émotionnel. Pour faire face aux effets néfastes de l'insécurité alimentaire, les populations déplacées victimes des conflits armés à Mora en général et des sites d'Aldje, Igawa et Bia en particulier, ont développé diverses stratégies d'adaptation, soit individuellement, soit collectivement. Les stratégies d'adaptations utilisées pendant les périodes de soudure sont :

A) Emprunter de la nourriture (**stress**) b) diminuer le nombre de repas par jour (**crise**)
c) passer la journée entière sans manger (**crise**) d) mendier (**urgence**) e) enlevé les enfants à l'école (**stress**) f) Vente d'équipements de la maison (**stress**) g) Echanger des choses contre la nourriture (**crise**).

De la lecture de cette figure, selon la stratégie d'adaptation utilisée pendant les périodes de disette et la fréquence d'utilisation de cette stratégie pendant une semaine, il en ressort que 65% de la population déplacées sont en situation de crise alimentaire, tandis que 21% sont en situation de stress et 14% sont en situation d'urgence alimentaire.

A fin de compte, il était question de présenter dans cette partie, d'une part les résultats des différentes investigations réalisées sur le terrain et d'autre part, de ressortir toutes les analyses statistiques qui ont été effectuées dans le but de répondre à la question de recherche.

CHAPITRE VI : INTERPRETATION DES RESULTATS, DISCUSSIONS ET SUGESTIONS

Dans ce chapitre, il est question d'interpréter les résultats obtenus c'est-à-dire de leurs donner un sens. Ensuite, de procéder à la discussion des résultats des différentes investigations réalisées sur le terrain. Enfin, pour arrimer le présent travail aux exigences de l'intervention et action communautaire, un accent a été porté sur la proposition d'un protocole d'intervention, qui constitue en réalité est une tentative de résolution du problème posé au départ. C'est-à-dire à la formulation des suggestions.

6.1. INTERPRETATION DES RESULTATS

L'interprétation des résultats est une étape délicate dans laquelle le chercheur attribue un sens aux résultats issus des investigations en rapport avec ses hypothèses. Concrètement, Il s'agit de l'accompagnement social, du suivi social et de l'intervention éducative facilitant la

réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

6.1.1. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS1

Notre hypothèse HS1 était formulée comme suit : Le soutien alimentaire, matériel et financier facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

En effet, l'accompagnement consiste à mieux concilier l'individu et son environnement, le rendre plus cohérent, plus harmonieux, dans le but de favoriser un changement qui améliore son bien-être. C'est un domaine centré sur l'individu, qui entend prendre en compte sa singularité, ses particularités et sa dimension d'acteur, mais ne cherche pas à l'isoler de son environnement. Il convient ici de souligner que pour accompagner les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier en situation d'insécurité alimentaire accrue, cela nécessite d'une part un soutien social qui renvoi d'une part à une assistance alimentaire, matérielle et financier et d'autre part à un appui à l'élaboration d'un projet qui peut être un projet agricole, d'élevage, commercial ou industriel pour sauver des vies et apporter des moyens de subsistance en évitant une famine à grande échelle et leur permettre de prendre conscience de leur situation.

Pour Jean François GARNIER (1999), l'assistance est le fait d'apporter une aide, un secours à quelqu'un qui se trouve confronter à un problème, un obstacle, un danger ou dans une situation vulnérable. L'assistance est un apport extérieur permettant de surmonter un obstacle. C'est l'action d'assister quelqu'un, de l'aider dans une difficulté, un danger.

En outre, il existe plusieurs formes d'assistance parmi lesquels on a l'assistance alimentaire, matérielle et financière. En effet, les analyses de nos enquêtes ont montré qu'après le déplacement des populations victimes des conflits armés des différents sites enquêtés, il en ressort que 113 soit 43.1% ménages enquêtés ont reçu des assistances qui sont d'ordre alimentaire, financière et matérielle ; 96 soit 36.6% ont reçu les assistances d'ordre alimentaires et matérielles ; 35 donc 13.4% n'ont que reçu des assistances alimentaires et 12 soit 4.6% ont reçu des assistances d'ordre alimentaires et financières.

En outre, malgré les efforts déployés par les O.N.G, la totalité des ménages enquêtés ne sont pas satisfait des assistances reçus pour des raisons multiples. 19,5% ne sont pas satisfait à cause d'une maque des moyens financiers et d'un manque d'activités de revenus ; 18,3% sont

en manque d'entrant agricole et d'accessibilité des assistances ; 16,0% sont en manques des moyens financiers et Non accessibilité des assistances ; 14,5% manques d'entrant agricole et Accès momentané à la nourriture.

Appui à l'élaboration d'un projet revoit à un ensemble d'actions mises en œuvre pour atteindre un but précis, afin de répondre à un besoin spécifique. Il peut s'agir d'un projet agricole, commercial ou industriel. Leur but est de résoudre tel que le problème d'apprivoisement alimentaire.

6.1.2. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS2

Notre hypothèse HS2 était formulée comme suit : L'évaluation continue des activités réalisées et l'analyse des besoins et des attentes des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

En effet, le suivi social permet d'analyser les besoins et les attentes de la personne en parcours d'intersection de manière à l'appréhender dans sa globalité. Il permet à l'accompagnateur d'identifier les situations d'urgence, de stress et de crise et de réagir en conséquence.

D'après les données collectées, le suivi social nous a permis d'identifier les besoins des populations déplacées victimes des conflits armés des sites étudiés. Ces besoins sont entre autre le manque d'activité de revenu, le manque d'intrants agricoles, le non accessibilité des assistances reçues, manque de moyens financiers, les Assistances alimentaires momentanément indisponible. De même à travers les stratégies d'adaptation à se nourrir pendant la période de soudure, employer par ces deniers permet de mieux cerner leur condition de vie.

6.1.3. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS3

Notre hypothèse HS3 était formulée comme suit : L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

Selon Emile Durkheim, l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale. C'est également l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie. En effet, éducation dans ce cas facilite ou favorise à

la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les personnes déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa et Bia. Elle facilite l'apprentissage et le développement des facultés intellectuelles sur la production, l'utilisation, l'accessibilité et la stabilité alimentaire.

En plus, Le behaviorisme ou comportementalisme est un paradigme de la psychologie scientifique selon lequel le comportement observable de l'humain est essentiellement conditionné soit par les mécanismes de réponse réflexe à un stimulus donné, soit par l'histoire des interactions de l'individu avec son environnement, notamment les punitions et renforcements des interactions de l'individu avec son environnement. Le behavioriste considère le cerveau humain comme une grande boîte noire dont on ne peut rien observer, c'est pourquoi il ne s'en intéresse pas. Les plus célèbres behavioristes sont B.F. Skinner et J.B. Watson sans oublier le célèbre Pavlov et son chien, qui furent précurseur de la pensée behavioriste. Ils considèrent l'apprentissage comme une modification durable du comportement résultant d'un entraînement particulier. Pour provoquer un apprentissage, on doit modifier le comportement de l'élève par un renforcement positif. Ainsi, l'apprentissage consiste donc à acquérir ou à modifier une représentation d'un environnement de façon à permettre avec celui-ci des interactions efficaces ou de plus en plus efficaces.

En effet, la réduction du taux d'insécurité alimentaire passe également par un guide d'apprentissage en pédagogie basée sur l'éducation alimentaire et nutritionnelle. L'éducation nutritionnelle doit permettre aux individus de comprendre les avantages et les inconvénients de ces régimes et de choisir la stratégie alimentaire la plus adaptée à leurs besoins et objectifs car les habitudes alimentaires sont influencées par divers facteurs psychosociaux et comportementaux, tels que les croyances, les attitudes, les connaissances, les compétences et les influences sociales. Les changements des comportements alimentaires peuvent être façonnés par l'environnement familial, culturel et socioéconomique ou politique, ainsi que par les expériences personnelles.

Par exemple, l'approche cognitive-comportementale, qui vise à modifier les pensées et les comportements liés à l'alimentation, a montré des résultats prometteurs dans la gestion du retard de croissance chez les enfants de 0 à 5 ans, la malformation et même les troubles psychologiques. De ce fait, apprendre les règles des comportements alimentaires et connaître les effets de l'alimentation sur la santé est d'une importance capitale.

D'après les données collectées, il en ressort que suite au déplacement des populations victimes des conflits armés, les céréales et les légumes restent le nœud de l'alimentation des

ménages avant leur déplacement. Les séquelles des attaques de Boko Haram, (les champs dévastés, les greniers parties en fumée, la charge des déplacés dans certaines localités), ont entraîné un changement de comportement alimentaire. Ils sont passés de 3 repas à 1 repas par jour et parfois 1 repas après 2 jours. Il suffit d'avoir un peu d'huile de graisse, du cube, du sel et de l'eau pour faire une sauce. Pour remédier à ce problème de manque d'approvisionnement alimentaire et aussi dans la préparation des repas, les organes de lutte contre l'insécurité alimentaire ont également mis sur pied une formation portant sur la fabrication des farines de sevrage et de purée infantile, la préparation et de cuisson des aliments, sur l'alimentation du nourrisson, du jeune enfant, des femmes enceintes et allaitantes.

D'après les données collectées, il en ressort que les populations déplacées ne pratiquent plus aucune activité de revenu. Il ne pratique plus de l'agriculture, l'élevage encore moins le commerce ils ne vivent que des dons. Ils n'ont pas de planning alimentaire et l'assistance alimentaire qu'ils reçoivent doivent en principe selon les ONG couvrir 2 à 3 mois mais cela ne couvre que 7 jours chez la majorité des ménages enquêtés. Avant leur déplacement la totalité des ménages enquêtés consommaient 3 voire 4 fois par jours. Mais après leur déplacement, 174 ménages mangent 1 fois par jours soit un pourcentage 66,4% et 88 ménages mangent 2 fois par jours soit un pourcentage de 33,6%.

En plus la distance moyenne du marché des sites enquêtés est de 3kilomtre. Pour faire face ces situations, ils empruntent de la nourriture, diminuent le nombre de repas par jour, passent la journée entière sans manger, mendient, enlèvent les enfants à l'école, vendent les équipements de la maison, ou échangent des choses contre la nourriture. En effet, selon la stratégie d'adaptation utilisée pendant les périodes de soudure et la fréquence d'utilisation de cette stratégie pendant une semaine, il en ressort que 65% de la population déplacées sont en situation de crise alimentaire, tandis que 21% sont en situation de stress et 14% sont en situation d'urgence alimentaire.

6.1.4. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS4

Notre hypothèse HS4 était formulée comme suit : l'apprentissage en pédagogie facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

Le behaviorisme ou comportementalisme est un paradigme de la psychologie scientifique selon lequel le comportement observable de l'humain est essentiellement conditionné soit par les mécanisme de réponse reflexe à un stimulus donné, soit par l'histoire des interactions de l'individu avec son environnement, notamment les punitions et renforcements des interactions de l'individu avec son environnement. Le behavioriste considère le cerveau humain comme une grande boîte noire dont on ne peut rien observer, c'est pourquoi il ne s'en intéresse pas. Les plus célèbres béhavioristes sont B.F. Skinner et J.B. Watson sans oublier le célèbre Pavlov et son chien, qui furent précurseur de la pensée behavioriste. Ils considèrent l'apprentissage comme une modification durable du comportement résultant d'un entraînement particulier. Pour provoquer un apprentissage, on doit modifier le comportement de l'élève par un renforcement positif. Ainsi, l'apprentissage consiste donc à acquérir ou à modifier une représentation d'un environnement de façon à permettre avec celui-ci des interactions efficaces ou de plus en plus efficaces.

Parlant de la pédagogie ; elle est l'étude des méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Elle a pour but d'améliorer les processus d'apprentissage et de favoriser l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

En effet, la réduction du taux d'insécurité alimentaire passe également par un guide d'apprentissage en pédagogie baser sur l'éducation alimentaire et nutritionnelle. L'éducation nutritionnelle doit permettre aux individus de comprendre les avantages et les inconvénients de ces régimes et de choisir la stratégie alimentaire la plus adaptée à leurs besoins et objectifs car les habitudes alimentaires sont influencées par divers facteurs psychosociaux et comportementaux, tels que les croyances, les attitudes, les connaissances, les compétences et les influences sociales. Les changements des comportements alimentaires peuvent être façonnés par l'environnement familial, culturel et socioéconomique ou politique, ainsi que par les expériences personnelles.

Ainsi, Apprentissage en pédagogie alimentaire et nutritionnelle doit tenir compte de ces facteurs pour être efficace et promouvoir des changements durables. Par exemple, l'approche cognitive-comportementale, qui vise à modifier les pensées et les comportements liés à l'alimentation, a montré des résultats prometteurs dans la gestion du retard de croissance chez les enfants de 0 à 5 ans, la mal formation et même les troubles psychologiques. De ce fait, apprendre les règles des comportements alimentaire et connaître les effets de l'alimentation sur la sante est d'une importance capitale.

D'après les données collectées, il en ressort que suite au déplacement des populations victimes des conflits armés, les céréales et les légumes restent le nœud de l'alimentation des ménages avant leur déplacement. Les séquelles des attaques de Boko Haram, (les champs dévastés, les greniers parties en fumée, la charge des déplacés dans certaines localités), ont entraîné un changement de comportement alimentaire. Ils sont passés de 3 repas à 1 repas par jour et parfois 1 repas après 2 jours. Il suffit d'avoir un peu d'huile de grasse, du cube, du sel et de l'eau pour faire une sauce. Pour remédier à ce problème de manque d'approvisionnement alimentaire et aussi dans la préparation des repas, les organes de lutte contre l'insécurité alimentaire ont également mis sur pied une formation portant sur la fabrication des farines de sevrage et de purée infantile, la préparation et de cuisson des aliments, sur l'alimentation du nourrisson, du jeune enfant, des femmes enceintes et allaitantes.

6.2. DISCUSSIONS DES RESULTATS D'ENQUETE

En guise d'évaluation globale du processus de l'étude que nous venons de mener, la discussion tiendra en un certain nombre de points rapportant non seulement aux résultats obtenus, mais aussi au problème de recherche.

Les résultats de cette étude ont permis d'appliquer la théorie des besoins de base de Maslow (1908-1970), analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya SEN (1998), la théorie de l'Empowerment de Julian Rappaport (1981) dans le contexte de la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées. A travers cette étude, nous pouvons affirmer que l'accompagnement socio-éducatif participe à la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora le cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia.

En ce qui concerne le problème posé par la recherche à savoir celui du manque d'approvisionnement alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia, les résultats obtenus montre que la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés des sites enquêtés passe par un accompagnement socio-éducatif. Ce résultat rejoint la position d'Abraham Maslow (1908-1970) la théorie des besoins de base. Pour Maslow, les besoins humains sont organisés selon une hiérarchie où, à la base, on retrouve les besoins physiologiques élémentaires et à son sommet, on retrouve les besoins psychologiques et affectifs d'ordre supérieur. Alors, La première observation que l'on peut faire devant une pyramide c'est que, pour qu'elle tienne droite, elle doit avoir une base solide, car une erreur de

construction du soubassement entraînera un affaissement de l'ensemble. A la base de la pyramide on retrouve les besoins de maintien de la vie (respiration, alimentation, élimination, maintien de la température, repos et sommeil, activité musculaire et neurologique, contact corporel, vie sexuelle). Ces besoins sont fondamentaux. En effet, un manque, une privation aura obligatoirement un impact sur les autres besoins, car la construction des étages supérieurs est alors impossible. Dans la hiérarchie des besoins de Maslow, les besoins physiologiques sont prioritaires. Généralement, une personne cherche à satisfaire ses besoins physiologiques avant tous les autres (Maslow, 1970).

Pour Maslow, si une personne manque de nourriture, de sécurité et d'amour, il cherche habituellement à satisfaire d'abord son besoin de nourriture avant de satisfaire son besoin d'amour. Les besoins physiologiques sont les besoins dont la satisfaction est importante ou nécessaire pour la survie. En effet, la hiérarchie des besoins veut qu'un besoin doit être satisfait avant un autre. La satisfaction de tous ces besoins permet à la personne d'être indépendante, entière ; un besoin non satisfait aura pour conséquence une dépendance vis à vis de la satisfaction de ce besoin. Pyramide de Maslow permet de bien cerner les besoins et les attentes du consommateur afin de définir une offre qui leur sera parfaitement adaptée.

En outre, pour Amartya SEN (1998), dans son analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités. Selon Sen (1981), les capacités de production et les possibilités d'échange qu'ont les populations jouent un rôle important dans la détermination de leur situation alimentaire. La faim est alors la conséquence d'un échec de ne pas avoir droit à disposer suffisamment de nourriture à tout temps. Janin et Dury (2012) parlent de l'existence d'un contraste à l'image des constats de greniers vides avec des marchés bien approvisionnés. De ce fait, au-delà de la disponibilité alimentaire, il faut considérer deux autres aspects : l'accessibilité à la nourriture et la stabilité des approvisionnements (Azoulay et Dillon, 1993) En effet, Sen (1999) soutient que la variation de la relation entre l'apport alimentaire (moyens) et le rendement nutritionnel (finalité) dépend considérablement des caractéristiques personnelles et sociales (âge, sexe, revenu, préférence alimentaire), des conditions environnementales, du niveau d'éducation et des caractéristiques sanitaires (eau potable, soins de santé, assainissement), etc. Ils estiment que l'analyse de la SAN par l'AC passe par trois étapes que sont les droits alimentaires, les capacités de base pour la SAN et la capacité à assurer la SAN.

La première étape considère ce que les populations ont et ce qu'elles font. Cela évoque la dimension disponibilité (dotation) et la dimension accessibilité (échange, production). Aussi,

cette étape intègre une analyse des variations des dotations et des conditions d'échange. Cet aspect est relatif à la dimension stabilité (approvisionnement). La dimension stabilité permet d'examiner si les populations ont suffisamment de nourriture pour vivre adéquatement maintenant et probablement dans le futur proche. Si un individu a un emploi saisonnier ou irrégulier, les coûts de la marchandise qu'il offre peuvent connaître une fluctuation. S'il vend des actifs importants, l'individu peut être dans une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte d'apport calorique suffisant.

En outre, les participants de cette étude sont motivés, ils savent qu'ils peuvent agir en interaction avec les professionnels et se projettent pour l'amélioration de leurs situations. Ces personnes sont capables de prendre leur destin en main. Toutefois, non seulement elles font face aux difficultés de nutrition, d'alimentation, mais aussi le contexte dans lequel ces personnes se trouvent est difficile. De ce fait, d'après la théorie, de Julian Rappaport (1981), ce n'est que la prise en compte de la relation entre deux personnes qui les amène à apprendre à travailler et à se mettant ensemble afin d'apporter une solution adéquate à cette difficulté.

En effet, l'empowerement est un processus ou une approche qui vise à permettre aux individus, aux communautés, aux organisations d'avoir plus de pouvoir d'action et de décision, plus d'influence sur leur environnement et leur vie. Cette démarche est appliquée dans nombre de domaines. Le social, la santé, l'économie, la politique, le développement, l'emploi, le logement, et s'adresse très souvent aux victimes d'inégalités sociales, économiques, de genre, raciales... Chaque individu, chaque communauté où qu'il se situe dans l'échelle sociale possède un potentiel, des ressources et doit pouvoir utiliser celles-ci pour améliorer ses conditions d'existence et tracer la route vers plus d'équité.

Pour ce qui est des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia, on se rend compte qu'actuellement, en dehors des aides alimentaires qui consistent à distribuer des denrées alimentaires aux populations déplacées, les ONG qui militent contre l'insécurité alimentaire dans le monde et représentées au Cameroun en collaboration avec le gouvernement, n'ont pas suffisamment de projets particuliers qui pourraient améliorer les moyens d'existence ou les productions agricoles des populations déplacée. Aussi, les dons alimentaires sont utiles, mais pas du tout adapté. Les populations reçoivent assez souvent de l'eau minérale, des jus ou des aliments en boîtes de conserve les sacs de riz de sel etc. Ce sont des produits inadaptés aux besoins d'une population dont le régime alimentaire tourne autour des produits céréaliers. Par ailleurs, les quantités de dons sont dérisoires et n'assurent aucunement une stabilité alimentaire.

La politique de dons bien que nécessaire demeure provisoire et doit être revue au moyen d'une restructuration profonde.

Notre étude s'est seulement intéressé sur insécurité alimentaire des personnes déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia, d'autres études pourront être menées auprès des autres sites. Aussi, au niveau méthodologique, nous pensons que la recherche quantitative constitue une limite car les résultats de la recherche quantitative peuvent être très simples et généraux. Il n'est pas toujours possible de décrire le problème en profondeur. En plus le questionnaire fermé limite en grande partie un biais dans le recueil d'information.

6.3. PROTOCOLE D'INTERVENTION

Dans cette section, nous allons élaborer un plan d'action qui vise à intervenir sur le problème du manque d'approvisionnement alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora : Cas des sites d'Aldje, Igawa, et Bia.

Pour Lavoie et Panet-praymont (2008), l'élaboration du plan d'action est un stade de planification pendant lequel les objectifs, la stratégie, les moyens d'action, l'échéancier, les ressources matérielles et humaines, le mode de fonctionnement du groupe et la structure organisationnelle sont définis et précisés. Pour ce qui est de cette étude, nous avons élaboré le plan d'action pour l'ensemble des populations déplacées victimes des conflits armés et en situation d'insécurité alimentaire des sites d'Aldje, Igawa, et Bia. Nous nous sommes référées aux étapes de Lavoie et Panet-Raymont (2008) pour élaborer ce plan d'action.

6.3.1. Les objectifs

Selon Lavoie et Panet-Raymont (2008) définissent les objectifs comme les résultats que l'on aimerait atteindre à la fin de la réalisation d'un projet d'action. Ces objectifs ont été élaborés grâce aux résultats d'entretiens obtenus auprès de nos participants. Il s'agit de :

- Eliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire.
- Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- Répondre aux besoins immédiats en nourriture des populations vulnérables (populations déplacées et même les communautés hôtes)
- Permettre le retour à l'autonomie alimentaire des populations affectées par les conflits ou l'insécurité alimentaire chronique
- Promouvoir la disponibilité physique et l'accès économique et physique des aliments.

- Garantir l'utilisation des aliments et veiller à la stabilité des trois autres dimensions dans le temps.
- Valoriser l'éducation à l'effort de la production des aliments, à utilisation rationnelle des offres alimentaires disponibles et la gestion des économies alimentaires.

6.3.2. La stratégie.

« La stratégie est l'art de coordonner les actions pour atteindre un but » (Lavoie et Panet-Raymont, 2008. P 166). Nous allons adopter une stratégie de type consensuelle car il existe une convergence pour ce qui est de la légitimité des objectifs et des moyens d'action utilisés.

6.3.3. Les moyens d'accompagnement

Les moyens d'accompagnement pour la réduction du taux d'insécurité alimentaire que nous avons proposé pour atteindre nos objectifs sont des moyens d'accompagnement sociaux-éducatifs à long et à court termes :

- **Les moyens d'accompagnement sociaux à court terme**

Il s'agit de la distribution des premiers secours alimentaires. Cela revient à des vivres alimentaires de façon générale et des rations alimentaires mensuelles équilibrées (les sacs de sucre, le sel, les légumineuses en conserve, les légumes secs, les pâtes, le riz blanc, les fruits secs, maïs, arachide céréales, huile...). Il s'agit également des tickets ou chèques alimentaires, des repas chauds ou des maraudes (tournée de rue qui consiste à aller rencontrer les personnes sans domicile fixe et sans-abri qui ont besoin d'aide).

- **Les moyens d'accompagnement sociaux à long terme**

Il peut s'agir :

- Mise sur pied des champs communautaires ;
- Distribution des semences (maïs, arachide riz, céréales, tubercule etc.);
- Distribution des animaux d'élevages ;
- Investissement dans les infrastructures (Ils permettent applications scientifiques et techniques concernant divers aspects du système alimentaire)
- Création d'un environnement favorable.

En effet, Le développement agricole durable est possible si des mécanismes de gouvernance efficaces sont en place et si l'on veille à la cohérence des politiques et des programmes relatifs au développement agricole durable, aux systèmes alimentaires, aux questions d'environnement, à la protection sociale, à l'enseignement, à la nutrition et à la santé,

et à la cohérence entre les institutions, les organismes et les ministères qui en sont chargés aux niveaux national et international

- Intégration des préoccupations des femmes dans les systèmes alimentaires innovants

Les femmes représentent une part importante et croissante de la main-d'œuvre agricole dans le monde. Elles constituent environ 43 % de la population active agricole dans les pays en développement et 50 % de la population active agricole dans les pays les moins avancés. En plus, En dépit de leur rôle essentiel dans la production et l'industrie alimentaires, les femmes n'ont généralement qu'un accès limité aux ressources (technologie, formation, enseignement, information, crédit et terres, notamment) nécessaires pour produire davantage et sont souvent tenues à l'écart des processus décisionnels dans la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles.

- Soutenir les investissements dans les infrastructures (réseau électrique et infrastructures routières), les services de vulgarisation et les innovations commerciales, organisationnelles et sociales en vue d'améliorer la sécurité alimentaire ;
- Renforcement des capacités des agriculteurs sur les pratiques culturales ;
- Encadrement, financement des regroupements d'agriculteurs ;
- Construction des magasins de stockage et des greniers communautaires dans les marchés ;
- Suivi et identification des zones à risque d'insécurité alimentaire ;
- La mise sur pied des programmes spécifiques pour le suivi de ses activités ;
- Renforcer les capacités de résilience des ménages en insécurité alimentaire modérée à travers des activités de prévention et de mitigation de chocs et la création des actifs, de type Food Assistance For Assets (FFA).

Ces activités concernent en particulier les PDI et les populations locales vulnérables qui se remettent des effets de la crise et s'intègrent progressivement dans la communauté d'accueil. Elles bénéficieront d'une assistance en contrepartie de leur participation à une activité de réhabilitation impliquant les populations locale.

- Développer les technologies agroalimentaires et agro-industrielles ainsi que des modèles scientifiques pour la conservation de l'environnement, la gestion économique et durable des ressources agricoles.
- Mettre en œuvre des programmes tendant à promouvoir la diversification de l'économie par le renforcement des secteurs agro-industriel et manufacturier ainsi que d'autres activités.

- Appuyer des programmes visant à diversifier l'agriculture au profit de produits d'exportation non traditionnels de haute valeur marchande (par exemple: horticulture, thé, pêche).
- Mettre en œuvre des ensembles de mesures visant à renforcer le secteur privé en tant que producteur, prestataire de services et, dans certains cas, source de financement pour des biens publics dans le cadre de partenariats avec des institutions publiques
- Encourager les investissements et les soutiens financiers favorisant la diversification de l'économie ainsi que la stabilité et la cohésion sociales.
- Éradiquer la pauvreté et l'insécurité alimentaire en mettant en place des systèmes de protection ciblés de grande ampleur financés par l'état.
- Réaliser des investissements publics visant à stabiliser la production, renforcer la productivité et améliorer le fonctionnement des marchés.
- Adopter des mesures immédiates pour assurer aux victimes de la faim, aux réfugiés en voie de réinstallation et aux soldats démobilisés un accès adéquat à la nourriture.
- Mettre tout en œuvre pour résoudre les conflits armés, assurer la stabilité politique et améliorer la gouvernance
- **Les moyens d'accompagnement éducatif**
 - Éducation alimentaire et nutritionnelle. (l'éducation alimentaire et nutritionnelle dans le cadre scolaire peut permettre aux enfants, aux adolescents, au personnel des établissements et au reste de la population d'acquérir des connaissances qui incitent à adopter des habitudes alimentaires saines et d'autres comportements positifs en matière de nutrition)
 - Education à l'effort de la production des aliments, à utilisation rationnelle des offres alimentaires disponibles et la gestion des économies alimentaires.
 - Sensibilisation des aidants et des chefs de famille aux risques liés à des activités de sécurité alimentaire.
 - La création de nouveaux programmes et de nouveaux établissements d'enseignement et de recherche pour contribuer à créer une base de connaissances et une réserve de spécialistes pour renforcer les capacités d'innovation agricoles.
 - Promouvoir l'entrepreneuriat fondé sur l'innovation agricole et l'élevage.

6.3.4. Les ressources matérielles et humaines

Cette étape consiste à évaluer les ressources matérielles et humaines nécessaires à la mise sur pied d'un moyen d'action qui nous permettra d'atteindre les objectifs fixés au départ. Les

ressources que nous nous proposons sont entre autres : le gouvernement, les organisations non gouvernementales, les anciennes personnes déplacées, les spécialistes en interventions. En dehors de ces ressources, nous avons besoin également de :

- Les moyens financiers ;
- Les moyens de déplacement, etc.

6.3.5. Le mode fonctionnement

C'est la manière à laquelle nous organiserons les différentes tâches à partager dans le cadre de notre projet. Il s'harmonise avec les valeurs auxquelles adhèrent les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia.

6.3.7. La structure de fonctionnement

Etant donné que nous n'avons pas une structure de fonctionnement bien connue, nous allons créer un comité d'intervention et qui ne durera que pendant le temps de l'action.

Dans ce chapitre, il était question d'analyser, interpréter et discuter les résultats de nos participants recueillis sur le terrain. Nous avons également proposé un protocole d'intervention afin de résoudre le problème du manque d'approvisionnement alimentaire que nous avons posé au départ.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de cette étude était de montrer comment l'accompagnement socio-éducatif facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia. Nous sommes partie d'une enquête préliminaire menée auprès des populations déplacées victimes des conflits armés en juin 2023, le département du Mayo-Sava compte la plus grande population déplacée dans l'Extrême-Nord du Cameroun soit 160 672 individus tous en situation d'insécurité alimentaire. L'Arrondissement de Mora en elle seul compte environ 18 265 ménages déplacés. Les sites du village de Mémé (Aldje ; Igawa et Bia) comptent 9800 déplacées. Toutes ces populations déplacées ont déserté leurs terres agricoles et abandonné leurs bétails suite aux assauts répétés de la nébuleuse secte Boko Haram (agressions, kidnappings, vols etc). Cette situation conjoncturelle liée à l'insécurité transfrontalière a provoqué des déplacements des populations vers l'intérieur du pays. Dès lors, on constate que l'alimentation des populations septentrionales étant essentiellement céréalière, l'abandon de l'élevage et des terres arables engendrerait irréversiblement un risque potentiel d'insécurité alimentaire. Depuis le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, l'on reconnaît que : La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active¹ et cela entraîne chez ces derniers un taux élevé d'insécurité alimentaire.

Les résultats de cette enquête ont permis de poser le problème du manque d'approvisionnement alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés des sites d'Aldje, Igawa et Bia.

Pour résoudre ce problème, nous nous sommes servis de la théorie des besoins de base de Maslow (1908-1970), l'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya Sen (1998) et la théorie de l'empowerment de Julian Rappaport (1981).

La première théorie permet d'expliquer que la satisfaction des besoins physiologiques est indispensable au maintien de l'équilibre biologique interne d'un individu et l'alimentation est à l'origine de l'équilibre et de la santé physique et psychique d'un individu. C'est qu'une fois satisfaits les besoins physiologiques fondamentaux (faim, soif, sexualité, chaleur...), que les autres besoins peuvent à leur tour être satisfaits. Les besoins physiologiques sont les besoins les plus dominants chez tout être vivant. La deuxième théorie permet d'expliquer la relation à adopter dans l'intervention communautaire dans le but d'aider les personnes en difficulté à reconnaître leur situation dans laquelle elles vivent. Aussi elle a pour objectif d'évaluer le bien-être, en donnant une place centrale à la liberté de choisir et d'entreprendre des individus. Elle permet aussi d'expliquer que les capacités de production et les possibilités d'échange qu'ont les populations jouent un rôle important dans la détermination de leur situation alimentaire. La capacité de Sen permet de mieux comprendre d'une part, le problème de l'insécurité alimentaire et d'autre part, la pertinence des dispositifs politiques mis en œuvre pour deux raisons essentielles. Premièrement, la notion de capacité permet de savoir si une personne est apte à produire pour subvenir à ses besoins (capacité), deuxièmement la capacité telle qu'il est proposé par Sen permet l'évaluation du bien-être, en donnant une place centrale à la liberté de choisir et d'entreprendre des individus. Théorie de l'empowerment de Rappaport (1981) permet de réduire légèrement les effets de la pauvreté et de la faim sur les plans économique, psychologique, social et politique car est un processus dans lequel on décide de devenir acteur de sa vie et de sa société en agissant sur les problèmes que l'on vit qui est celui de l'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora, cas des sites d'Aldje, Igawa et Bia car en agissant, nous avons plus de chances de régler les problèmes que l'on vit que si l'on demeure sans rien faire.

C'est pour répondre à la question de recherche (Comment l'accompagnement socio-éducatif facilite-t-il à la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier ?) Que nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : L'assistance humanitaire et le développement des compétences facilite la réduction du taux d'Insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans

l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. Cette hypothèse a été opérationnalisée en trois hypothèses de recherche à savoir : HSR1 : Le soutien alimentaire, matériel et financier facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. HSR2 : L'analyse des besoins et des attentes des populations déplacées facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire de ces derniers dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier. HSR3 : L'acquisition du savoir, savoir-faire, savoir être et savoir évoluer facilite la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier.

La méthodologie de l'étude essentiellement quantitative a répondu à un objectif global descriptif sur la base des questionnaires d'enquête en profondeur avec une taille d'échantillon de 43 ménages à Aldje, 200 ménages à Igawa et 38 ménages à Bia soit un échantillon total de 281 ménages. Relativement aux multiples difficultés rencontrées, nous avons pu enquêter un échantillon de 262 représentants la taille totale des ménages déplacés.

De l'analyse de contenu thématique du discours et de l'interprétation des résultats sur la base de la théorie des besoins de base de Maslow (1908-1970), l'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya Sen (1998) et la théorie de l'empowerment de Julian Rappaport (1981). Nous avons pu affirmer que l'accompagnement socio-éducatif facilite à la réduction du taux d'insécurité alimentaire des populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora en général et dans les sites d'Aldje, Igawa, et Bia en particulier en conciliant cette population à leur environnement en thème de cohérence et d'harmonie dans le but de l'amélioration de leur condition de vie. En outre, nous pensons que la relation entre les spécialistes en alimentation alimentaire et le gouvernement pourrait résoudre le problème d'approvisionnement alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés dans l'Arrondissement de Mora. C'est dans cette optique que nous avons proposé un plan d'action élaboré en nous basant sur les résultats obtenus auprès de nos participants pour leur accompagnement. Ce plan est une tentative d'amélioration de la sécurité alimentaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdi, H. (1989). Introduction au traitement statistique des données expérimentales. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- ACF-In., (2009), Évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ; guide pratique pour le terrain, Département technique- Sécurité alimentaire.
- ACF-International, (2011), Introduction à la sécurité alimentaire ; principes d'intervention, Action Contre la Faim International Network.
- ACF-International, (2011), Optimiser l'impact nutritionnel des interventions sécurité alimentaire et moyens d'existences : Manuel pour les professionnels de terrain, ACF.
- ACF-International, (2014), politique sécurité nutritionnelle : une compréhension et approche multisectorielle commune pour lutter contre la sous nutrition, Document de cadrage.
- ACF-International, (2014), Stratégies des interventions agricoles d'acf, Direction scientifique et technique.
- AMIGUET, Olivier et Claude JULIER. 2001. L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Genève, Lausanne, Éditions IES.
- Angers, M. (1992). Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines. *Centre éducatif culturel*, (1), 2-365. [Http://bibliothèqueucm.educassist.mg/opac-cas/index](http://bibliothèqueucm.educassist.mg/opac-cas/index)
- Argenty, J. (2012). *Précis de soins relationnels*. Lamarre
- Azoulay G. & Dillon J-C. (1993), La Sécurité alimentaire en Afrique, manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies, Ed Karthala.
- Ballet Jérôme & Mahefasoa Randrianalijaona, (2011), Vulnérabilité, insécurité alimentaire et environnement à Madagascar, L'Harmattan.
- Barras, C. & Manço, A. (2019). L'accompagnement des familles entre réparation et créativité. L'Harmattan.

- Bekale b'eyeghe F. (2013), Souveraineté alimentaire en Afrique Subsaharienne ; le cas du Gabon, L'Harmattan.
- BÉLANGER, J-P. R. SULLIVAN et B. SÉVIGNY (2000). Capital social, développement communautaire et santé publique, Montréal, ASPQ
- BLANCHARD Ken, RANDOLF Alan, CARLOS Jonh, Comment réussir l'empowerment dans votre organisation ? Ed Un monde différent, 1998.
- BLANCHARD Ken, RANDOLF Alan, CARLOS Jonh, Comment réussir l'empowerment dans votre organisation ? Ed Un monde différent, 1998.
- Blegel, David E. (1984). «Help Seeking and Receiving in Urban Ethnie Neighborhoods: Stratégies for Empowerment », dans Julian Rappaport, Carolyn Swift et Robert Hess (dir.), Studies in Empowerment: Steps Toward Understanding and Action. New York: The Haworth Press.
- BOQUES Marie-Hélène, BIEWENER Carole, l'empowerment, une pratique émancipatrice, collection la découverte, coll. Politique et société, 2013.
- Bourgon, M., & Gusew, A. (2011). L'intervention individuelle en travail social. Sainte-Foy, Québec: Press de l'Université Laval.
- Burgess A. & Glasauer P. (2005), Guide de nutrition familiale, FAO.
- Caillavet, F., Darmon, N. L'huissier, A. & Regnier, F. (2009), l'alimentation des populations défavorisées en France : Une revue de la littérature dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel, Document de travail n° 04-09, CORELA.
- Cameroun : Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire, (du 10 Nov. 1998), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; division du Centre d'investissement, phase pilote (volume 1 & 2 volumes), report No 98/091 SP-CMR.
- Cameroun/EFSA, (2015), Évaluation de la sécurité alimentaire de l'Extrême-Nord du Cameroun, PNSA/PAM.
- Cameroun/MINEPAT, (2008), Autosuffisance et sécurité alimentaire au Cameroun : une analyse basée sur la flambée des prix des produits alimentaires de première nécessité, Comité de pilotage du développement rural.
- Castra, D. (2006). L'insertion professionnelle des publics précaires. Presses Universitaires de France.
- CFSVA, (2011), Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun, PAM/CMR/FAO.

- COSSE, Pascaline (1 993). « Vers le développement de l'autonomie économique des femmes : une expérience de groupe », Service social.
- Dumez, H. (2011). La description : *point aveugle de la recherche qualitative, le libelio d'Aegis*, 6(2) 28-43. [Http://halarchives-ouvertes.fr/hal-00546141](http://halarchives-ouvertes.fr/hal-00546141).
- Emmanuelle, R. (2015). *Intervention dans le processus de réinsertion sociale au Québec : Une étude du point de vue des agents de réinsertion sociale en collectivité*. (Mémoire de Maîtrise), Université de Montréal.
- Emmanuelle, R. (2015). *Intervention dans le processus de réinsertion sociale au Québec : Une étude du point de vue des agents de réinsertion sociale en collectivité*. (Mémoire de Maîtrise), Université de Montréal.
- FAO (2001), La nutrition dans les pays en développement, Collection FAO : Alimentation et Nutrition.
- FAO, (2000), Politiques agricoles et développement économique ; manuel de détermination et de mise en place du système d'information pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide (SISAAR), FAO.
- FAO, (2001), Bilans alimentaires ; historique, sources, concepts et définition, table ronde internationale de discussion sur les statistiques agricoles, d'élevage et du commerce extérieur, FAO/ENSEA, Abidjan.
- FAO, (2002), Agriculture, alimentation et nutrition en Afrique : un ouvrage de référence à l'usage des professeurs d'agriculture, FAO, Rome.
- FAO, (2006), l'état de l'insécurité dans le monde, éradiquer la faim dans le monde, bilan 10 ans après le sommet mondial de l'alimentation, FAO.
- FAO, (2012), Des institutions rurales innovantes pour améliorer la sécurité alimentaire, FAO/FIDA.
- Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et de Croissant-Rouge, (2005), Comment évaluer la sécurité alimentaire ? Guide pratique pour les sociétés nationales africaines, IFRC, Genève.
- Fonkeng, E, G.Chaffi, C, I. & Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales* .Graphicam.
- François De Singly., (2011), Le questionnaire ; l'enquête et ses méthodes, Armand colin, Paris.
- Freyssinet-Dominjon, J. (1997). Méthodes de recherche en Sciences Sociales. Montcherstien.

- Fustier, P (2005). *Le lien d'accompagnement*. Paris : Dunod.
- Fustier, P (2009). *L'identité de l'éducateur spécialisé*. Paris : Dunod.
- Géraldine, E. (2012). *Intervention humanitaire et villageois atteints de la maladie Hansen (Lèpre) : Analyse comparative des conditions de Laos et au Cambodge*. (Mémoire de Master), Université Concordia.
- Grawitz, M. (2001). *Méthode en sciences sociales*, 11e ed. Dalloz.
- HCR, (1993), Réfugiés, HCR, n°94, Genève.
- Jorro, A. (2012). *Accompagnement, comme processus singulier et comme paradigme : Un agir professionnel*. <https://tube-a-idess.univ-avignon.fr>.
- LABONTE, Ronald (1990). «Empowerment: Notes on Professional and Community Dimensions », *Canadian Review of Social Policy / Revue canadienne de politique sociale*.
- Laurin, N. (2001). « l'accompagnement », *Revue argument*.
- Lavoie, J. & Panet-Raymont, J. (2008). Les étapes du processus de l'intervention communautaire. Dans H. Lamoureux, J. Lavoie, R. Mayer, J. Panet-Raymont (dir.), *la pratique de l'action communautaire* (pp. 151-185). Presses de l'université du Québec.
- LAVOIE, J. et J. PANET-RAYMOND (2000). *L'action communautaire: guide de formation*, Montréal, Centre de formation populaire.
- Louart P. (2002), Maslow, Herzberg et les théories du contenu motivationnel, CLAREE, IAE-USTL.
- Loubet Delbays, J-L. (1989). Introduction aux méthodes des Sciences Sociales, 89(59) 2-12. <https://servicesinformatiques.UQAM.ca/services>.
- Mace, G. & Petry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en Sciences Sociales*. P.43. Presses de L'Université de Laval.
- Maela, P. (2009). « Autour du mot accompagnement », *Recherche et formation*. [Http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/accompagnement/notion/accompagnement-scolarite](http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/accompagnement/notion/accompagnement-scolarite).
- Maela, P. (2010). L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. *Les carnets de la psychologie*, 22(2) 1-21. Doi:10.1146/annurev-psych-010213-115123.
- Mansuy, A. & Zakhartchouk, J.M. (2009). *Pour un accompagnement éducatif efficace*. Besançon : Centre régional de documentation pédagogique de Franche-Comté.
- Niewiadomski C. (2002) *Accompagnement, travail social, postures cliniques et enjeux éthiques*. *Revue Education Permanente*.

- Ninancs, B. (1995). Empowerment et service social : approche et enjeux. *Service social*, 44(1) 69-93. <https://doi.org/08.0508/s12187-016>.
- PAM, (2009), Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, deuxième édition, service de l'analyse de la sécurité alimentaire.
- PAM-CFSVA, (2007), Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, PAM, Yaoundé.
- Paul Robert, (1995), Le Nouveau Petit Robert, Nouvelle édition du petit robert, Paris.
- Paul, M (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel. *Savoir*, 20.
- PAUL, Maela (2004). L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, Paris, L'Harmattan.
- Quilliou, M (2002). Cultiver la relation pédagogique. In actes du colloque conjoint APOP-AQPC. Canada : Québec.
- Quivy, L. V. (1995). *Manuel de recherche en Sciences Sociales*. Dunod.
- Quivy, R, & Campenhoudt, L-V. (2006). *Manuel de recherche en Sciences Sociales. Psychologie*. Édition. Dunod.
- Quivy, R, Campenhoudt, L-V., & Marquet, J. (2017). Manuel de recherche en Sciences Sociales. Psychologie sociale. Édition. Dunod
- Rappaport, J. (1981). Praise of paradoxe : A social policy of empowerment over prevention *American Journal of Community Psuchology*. <https://doi:10.7202/900420ar>.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment/Exemplaires of prevention toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2) 121-145. <https://doi: 10.3917/s12187-016>
- Reboul, O. (1992). Les valeurs de l'éducation. Paris : PUF.
- Relandeau, A. Cherubini, N. Didier, S., & Lafreière, A. (2009). Accompagnement social personnalisé : Réflexions, méthodes et outils d'une approche en travail social de proximité. Produit par le Domaine Services Sociaux, Economiques et Education, Direction des Ressources Techniques, Handicap International.
- Rey, A. (1997). Dictionnaire historique de la langue française. Paris : Le Robert.
- Rosenthal, C. & Frémontier-Murphy, C. (2001). Introduction aux méthodes quantitatives en sciences humaines et sociales. Paris : Dunod.
- Roussel, J. (2000). Travail d'éducateur spécialisé : éthique et pratique. Paris : Dunod.
- Sécurité Alimentaire Mondiale, (1985), Quelques Thèmes et Questions, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

- Sen, A. (1999a). L'économie est une science morale. La Découverte.
- Sen, A. (1985) Commodities and Capabilities, Amsterdam : Elsevier.
- Sen, A. (1999b) L'Economie est une science morale, Paris : La Découverte.
- Sommet Mondial de l'Alimentation, (1996), Vers La Sécurité Alimentaire. Mondiale, Projet de déclaration de politique générale et de plan d'action, Rome, Italie.
- TROVEP-ESTRIE (1994). L'atout: Manuel de ressources pour l'action communautaire, Sherbrooke, TROVEP-Estrie.
- UNICEF, (2010), Savoir pour sauver, UNICEF, OMS, UNESCO, UNFPA, PNUD, ONUSIDA, PAM et la Banque Mondiale.
- UNICEF, (2012), Alimentation du nourrisson et du jeune enfant, Guide de programmation, section de nutrition et programmes.
- Vallerie, B., & Le Bossé, Y. (2010). Le développement du pouvoir d'agir (empowerment des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement. *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 39 (3) 8-100.[http://Doi : 10.3917/lse.393.0087](http://Doi:10.3917/lse.393.0087).
- Vallet, P (2008). Intervenants sociaux et analyse des pratiques. Paris : L'Harmattan.
- ZIMMERMAN, Marc A. Et Julian RAPPAPORT (1988). «Citizen Participation, Perceived Control and Psychological Empowerment», *American Journal of Community Psychology*, vol. 16.

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-travail-patrie

Université de Yaoundé I

Faculté des Sciences de l'Education

Département d'Education Spécialisée



REPUBLIQUE OF CAMEROUN

Peace-work-fatherland

University of Yaoundé I

Faculty of Educational Sciences

Department of Specialized Education

Questionnaire de recherche à l'endroit des personnes déplacées victimes des conflits armés dans la région de l'extrême-Nord : cas de Mora. Élaboré par YANA MEVO pierre.

Date de l'enquête : Jour |__|__| Mois |__|__| Année |__|__|.

Quartier : Village : Arrondissement :

Commune : Département :

Section 1: statut de la personne déplacée.

Q1: Votre Âge, |__|, Votre Sexe a) Masculin b) Féminin

Q2: Qu'elle est votre Nationalité ?

A) Camerounais, b) Étranger

Q3: Quel est votre statut matrimonial ?

A) Célibataire b) Marié (monogame, polygame) c) Divorcer d) veuf (ve)

Q4: Qu'elles sont les causes de votre déplacement?

A) Conflit armé b) Changement climatique c) Guerre tribale c) Autres

Q5: Combien de personnes sont à votre charge ?

A) Nombre d'enfant de moins de 5ans |__| b) Nombre d'enfant de plus de 5ans |__| c)

Nombre d'adultes de plus de 18ans |__| c) Nombre d'adultes plus de 65ans |__|.

*Y a-t-il des femmes enceintes ? Si OUI quel nombre ? |__|

*Y a-t-il des femmes allaitantes ? Si OUI quel nombre ? |__|

Q6: Quel est votre statut avant et après votre déplacement ?

*Avant le déplacement :

A) Agriculteur b) Commerçant c) Fonctionnaire d) Chômeur c) Autres

*Après le déplacement :

A) Agriculteur b) Commerçant c) Fonctionnaire d) Travailleur journalier (tâcheron, ouvrier) e) Artisan (menuisier, tailleur, cordonnier) f) Travailleur spécialisé (maçon, peintre) g) Chômeur h) Retraité i) Mendicité j) Autres

Section 2: Mode d'accès alimentaire.

Q7: Quel est votre mode d'accès à la nutrition?

A) Agriculture b) Dons c) Mendicité d) Commerce e) Travail journalier f) Chasse, cueillette, pêche g) autres

Q8: Si réponse A de la question 7, êtes-vous propriétaire ou exploitant d'une terre cultivable ?

A) propriétaire b) exploitant

*Que cultivez-vous?

A) Mil b) Maïs c) Sorgho d) Riz local e) Arachide f) Patate g) Sésame h) Macabo i) Manioc j) autres

Q9: Si réponse B de la question 7 quel est l'origine du don?

A) l'Etat. B) ONG c) Particulier

*Qu'elle est la nature du don?

A) Alimentaire b) Financier c) Matériel d) Autres

Q10: Si réponse C question 7 saviez-vous que la mendicité est réprimé pas le code pénal ?

A) OUI b) NON

* Subissez-vous des oppressions par la population ?

A) OUI b) NON

Q11: Ce mode d'accès vous apporte satisfaction ?

A) OUI b) NON

*Si NON pourquoi ?

A) Manques d'entrant agricole b) Manques des moyens financiers c) Non accessibilité des dons e) Accès momentané à la nourriture f) Manque d'activités de revenues g) Autres

Section 3 : mode d'utilisation alimentaire

Q12: Quel est votre rythme de consommation alimentaire ?

*Avant le déplacement.

A) 1 repas par jour b) 2 repas par jour c) 3 repas par jour

*Après le déplacement.

A) 1 repas après 1 jour b) 1 repas par jour b) 2 repas par jour c) 3 repas par jour

Q13: Combien de temps peut couvrir votre réserve alimentaire ?

A) 1 jour b) 3 jours c) 5 jours d) 1 semaine e) 2 semaines f) 1 mois g) plus de 3 mois

Q14: disposez-vous un grenier alimentaire ?

A) OUI b) NON

Section 4: disponibilité alimentaire

Q15: si les achats se font au marché, quelle distance séparé votre village et le marché ?

A) Le marché est localisé dans le marché b) Moins de 5km c) Plus de 5km d) Marché périodique e) Pas de marché.

Q16: Avez-vous des périodes de soudure (où il n'y a rien à manger)?

A) OUI b) NON

*Si OUI quelle période ?

A) Janvier b) Février c) Mars b) Avril e) Mai f) Juin g) Juillet h) Août i) Septembre j) Octobre k) Novembre l) Décembre

Section 5 : stratégies d'adaptation

Q17: Qu'elle stratégie d'adaptation utilisez-vous pendant les périodes de soudure?

A) emprunter de la nourriture b) diminuer le nombre de repas par jour c) passer la journée entière sans manger d) mendier e) enlevé les enfants à l'école f) Vente d'équipements de la maison g) Echanger des choses contre la nourriture h) Autres

Q18: Avez-vous un planning alimentaire ?

A) OUI b) NON

Q19: Quels sont les acteurs qui collabore avec vous pour lutter contre l'insécurité alimentaire ?

A) L'Etat b) ONG c) Particuliers d) Sociétés civiles e) Association culturelles f) Autres.....

Q20: Aimeriez-vous retourner chez vous ou voulez-vous rester ?

A) Retourner b) Rester

SOMMAIRE	ii
DEDICACES	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES IMAGES	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENT THEORIQUE DE L'ETUDE.....	4
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE GENERALE L'ETUDE	4
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE	5
1.1.1. Contexte de l'étude.....	5
1.1.2. Justification de l'étude	7
1.2 ETAT DE LA SITUATION DU SUJET DANS LE MONDE.....	8
1.3. FORMULATION DU PROBLEME DE RECHERCHE.....	11
1.3.1. Constat théorique de l'étude	12
1.3.2. Constat empirique de l'étude	15
1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE	16
1.4.1. Question principale de recherche.....	16
1.4.2. Questions spécifiques de recherche	16
1.5. LES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE.....	17
1.5.1. L'hypothèse générale.....	17
1.5.2. Les hypothèses spécifiques de recherche.....	17
1.6. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	18
1.6.1. Objectif principal.....	18

1.6.2. Objectifs spécifiques de recherche	18
1.7. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE.....	18
1.7.1. Intérêt social.....	18
1.7.2. Intérêt scientifique	19
1.7.3. Intérêt pédagogique et personnel	19
1.8. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	19
1.9. DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS DE L'ÉTUDE	19
1.9.1. Définition de l'accompagnement.....	20
1.9.2. Définition de l'accompagnement social.....	20
1.9.3. Définition de l'accompagnement éducatif.....	21
1.9.4. Définition de l'insécurité alimentaire.....	21
1.9.5. Définition population déplacée.....	22
1.9.6. Définition de conflit armé	23
CHAPITRE II : CARDRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE	24
2.1. PRESENTATION DES CONCEPTS CLES DE L'ETUDE	24
2.1.1. La notion d'accompagnement socio-éducatif.....	24
2.2. La notion d'insécurité alimentaire	30
2.2.1. Historique du concept d'insécurité alimentaire	30
2.2.2. Concept d'insécurité alimentaire.....	33
2.2.3. Les causes de l'insécurité alimentaire.....	36
2.2.4. Les conséquences de l'insécurité alimentaire	38
2.4. La sécurité alimentaire	38
2.4.1. Historique de la sécurité alimentaire.....	38
2.4.2. La notion de sécurité alimentaire	40
2.4.3. Les dimensions de la sécurité alimentaire	41
2.8. Population déplacée interne.....	46
2.9. LA PRATIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE.....	47

2.9.1	LA PREPARATION DE L'INTERVENTION.....	47
2.9.2.	LA REALISATION DE L'INTERVENTION.....	52
2.9.3.	L'EVALUATION DE L'INTERVENTION	53
CHAPITRE III : THEORIES EXPLICATIVES.....		55
3.1.	LA THEORIE DES BESOINS DE BASE DE MASLOW (1908-1970).....	56
3.1.1.	Brève évolution historique de la théorie des besoins de base de Maslow.....	56
3.1.2.	Le postulat de la théorie des besoins de base de Maslow.....	57
3.1.3.	Les composantes des besoins de base de Maslow	57
3.1.4.	Lien existant entre la théorie des besoins de base d'Abraham Maslow et l'accompagnement socio-éducatif visant à réduire le taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés	62
3.2.	ANALYSE DIMENSIONNELLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE : APPROCHE DES CAPABILITES D'AMARTYA SEN (1998)	63
3.2.1.	Brève description l'approche des capacités d'Amartya SEN	64
3.2.2.	Les fondements historiques de la théorie des capacités de SEN.....	64
3.2.3.	Le postulat de la théorie des capacités de SEN	65
3.2.4.	Sécurité alimentaire et nutritionnelle vue sous l'angle de l'approche des capacités	66
3.2.5.	Lien existant entre l'analyse dimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : approche des capacités d'Amartya SEN (1998) et l'accompagnement socio- éducatif visant à réduire le taux d'insécurité alimentaire chez les populations déplacées victimes des conflits armés.....	70
3.3.	LA THEORIE DE L'EMPOWERMENT DE JULIAN RAPPAPORT (1981).....	70
3.3.1.	Brève description de la réalité de la théorie de l'Empowerment.....	70
3.3.2.	Les fondements historiques de la théorie de l'empowerment.....	72
3.3.3.	Le postulat de la théorie de l'empowerment	74
3.3.4.	Les composantes de la théorie de l'empowerment.....	76
3.3.5.	Les types d'empowerment.....	77
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....		81

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	81
4.1. TYPE ET METHODE DE RECHERCHE.....	82
4.1.1 Type de recherche.....	82
4.1.2 Méthode de recherche	82
4.3. RAPPEL DE L'OBJET D'ÉTUDE	83
4.4. QUESTIONS DE RECHERCHE	84
4.5. HYPOTHESES ET LEURS VARIABLES DE L'ÉTUDE	85
4.5.1. L'hypothèse générale et ses variables	85
4.6. LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE	93
4.6.1. Présentation et justification du type d'instrument retenu.....	93
4.6.2. La construction des questionnaires	96
4.7. PRESENTATION DU SITE DE LA RECHERCHE : MORA	96
4.7.1. Justification du choix du site de recherche.....	96
4.8. LA POPULATION, L'ÉCHANTILLONNAGE ET L'ÉCHANTILLON DE BASE.....	98
4.8.1. La population.....	98
4.8.2. La technique d'échantillonnage et échantillon.....	99
4.9. DEROULEMENT DE L'ENQUETE	102
4.10. LES DIFFICULTES RENCONTREES PENDANT L'ENQUETE.....	104
4.11. PRÉSENTATION DU LOGICIEL DE TRAITEMENT STATISTIQUE RETENU : SPSS.....	105
4.12. TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES.....	107
CHAPITRE V : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNEES D'ENQUETES	108
5.1. LA SAISIE DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE	108
5.2. PRESENTATION DES RESULTATS DES ENQUETES	110
5.2.2. Mode d'accès alimentaire.....	121
5.2.3. Mode d'utilisation alimentaire.....	124
5.2.4. Disponibilité alimentaire	127
5.2.5. Stratégies d'adaptation.....	127

5.3. ANALYSE DES DONNEES D'ENQUETES	128
5.3.1. Statut des personnes déplacées	128
5.3.2 Mode d'accès alimentaire.....	129
5.3.3. Mode d'utilisation alimentaire.....	130
5.2.4. Disponibilité alimentaire.....	131
5.2.5. Stratégies d'adaptation.....	131
CHAPITRE VI : INTERPRETATION DES RESULTATS, DISCUSSIONS ET SUGESTIONS	132
6.1. INTERPRETATION DES RESULTATS	132
6.1.1. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS1	133
6.1.2. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS2	134
6.1.3. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS3	134
6.1.4. Interprétation par rapport à l'hypothèse HS4	136
6.2. DISCUSSIONS DES RESULTATS D'ENQUETES.....	138
6.3. PROTOCOLE D'INTERVENTION.....	141
6.3.1. Les objectifs.....	141
6.3.2. La stratégie.....	142
6.3.3. Les moyens d'accompagnement.....	142
6.3.4. Les ressources matérielles et humaines	144
6.3.5. Le mode fonctionnement.....	145
6.3.7. La structure de fonctionnement	145
CONCLUSION GENERALE.....	146
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	146
ANNEXES	146
TABLE DES MATIERES	146